1220-21
Bureau du Depot Legal Comm.
Departement des périodiques,
Bibliothèque nationale du Québec
1700 St-Denis,
Montreal, P. Q.

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
Spécialiste en vêtements pour hommes et garcons
HABITS SUR MESURE
198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
NUAGEUX
dev. ensol.
Minimum: 60
Maximum: 80
Coke ajoute de la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques deposées de Coca-Cola Limitée

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
18 JUIL 1969
PÉRIODIQUES

34e ANNEE - No 20 GRANBY, VENDREDI LE 11 JUILLET 1969 DIX CENTS

Si les syndiqués approuvent l'entente tripartite

Le travail reprendra lundi sur les chantiers de construction

Dans la région

Les ouvriers recevront 9.5% en augmentations

GRANBY -- Les travailleurs de la construction du Québec profiteront, en autant qu'ils ratifieront l'entente, intervenue hier matin, à Montréal, entre les partie patronales et syndicales, d'une augmentation de salaire de 9.5% pour une période de neuf mois, soit une augmentation de 5.5% au moment de la signature de la convention lundi, et de 4% au premier décembre '69. En ce qui concerne le rattrapage des salaires cinquante pour cent (par rapport à Montréal) se fera au moment de la signature de la convention, et l'autre cinquante pour cent le premier février 1970. Ils bénéficieront de plus d'une augmentation de cinq cents l'heure au régime de la sécurité sociale.

A Granby, St-Jean, St-Hyacinthe et Cowansville, suivant les termes de l'accord, s'il est accepté, les menuisiers et électriciens recevront une augmentation réelle de 59 cents l'heure, répartie de la façon suivante: cinq cents de plus versés par l'employeur au régime de sécurité sociale, dix cents de rattrapage et 19 cents d'augmentation (5.5%) au moment de la signature, 15 cents d'augmentation (4%) le premier décembre, et dix cents de rattrapage le premier février '70. Leur salaire passera donc de $3.45 l'heure à $3.99.

Les journaliers, pour leur part, verront leur salaire passer de $2.90 à $3.44, soit 12 cents de rattrapage et 17 cents d'augmentation à la signature de la convention, 13 cents le premier décembre, et 12 cents de rattrapage le premier février '70.

L'accord conclu entre les deux parties syndicales et les cinq parties patronales consiste en une convention collective de neuf mois, échéant au mois de mai 1970. A ce moment, des conventions collectives auront été négociées pour une durée de trois ans, soit de mai '70 à mai '72, et ce, pour toutes les régions du Québec.

Les objectifs poursuivis seront alors d'accorder provinciallement la parité de salaires aux ouvriers d'une même classe ou métier selon des normes qualitatives et quantitatives, d'accorder régionalement une échelle salariale pour une même classe ou métier, d'uniformiser provincialement la période et l'indemnité de vacances, d'ajuster l'écart horaire interzone, vu la disparition de ces zones le 1er avril '70, et de tendre interrégionalement à l'uniformisation des heures pour une même classe ou métier, en tenant compte de certains secteurs particuliers s'il y a lieu.

Quant à l'entente intervenue, elle remettra en vigueur, toujours sous réserve de l'approbation des associations patronales et syndicales de toutes les régions du Québec, les dispositions des décrets expirés, sauf en ce qui concerne les points suivants: salaires, sécurité syndicale, précompte syndical, sécurité sociale, vacances, préavis de licenciement, zones, et autres dispositions sur les conditions de travail. Ces points, ainsi que la sécurité d'emploi, feront l'objet de nouvelles dispositions.

Il ressort de ces nouvelles conditions de travail qu'à l'avenir, tout employé devra, comme condition du maintien de son emploi, devenir et rester membre en règle de l'une ou l'autre association syndicale, à son choix, dans les 30 jours de la signature de la convention. Ceux qui sont membres présentement d'un syndicat devront maintenir leur affiliation syndicale. De leur coté, les employeurs devront devenir membres d'une association patronale.

Tous les employeurs seront obligés de déduire à la source (précompte syndical) les cotisations syndicales, en autant qu'ils auront été autorisés par écrit par les syndiqués en question.

Dès la publication du décret par le gouvernement du Québec, les contributions au régime de sécurité sociale devront atteindre un maximum de cinq cents l'heure pour les employés, et de dix cents l'heure pour les employeurs. Ces derniers subissent donc une augmentation de cinq cents à ce chapître.

L'indemnité de vacances est augmentée de 1%, sauf pour la région de Québec où elle sera augmentée de 2%, ce, à compter de la mise en vigueur du décret. Par ailleurs, le salarié, à l'emploi d'un employeur depuis 15 jours, aura droit à un avis de licenciement de 24 heures, sauf pour les cas qui sont indépendants de la volonté de l'employeur ou qui sont motivés.

Les régions, qui sont divisées en zones, verront l'abolition de ces zones où le décret sera abrogé pour ces régions. Tous les points de l'accord qu'on a cités précédemment sont valables pour tout le Québec, sauf exceptions pour la région de Montréal et de Sorel, où il n'y a pas de rattrapage des salaires à faire et où des ententes étaient déjà intervenues en ce qui concerne les vacances, la sécurité sociale et le régime de sécurité syndicale.

Quant à l'accord intervenu prédécemment entre les parties patronales et syndicales au sujet de la sécurité d'emploi, la Commission consultative mixte poursuivra ses travaux pour assurer aux travailleurs de la construction en tenant compte d'abord des travailleurs réguliers de l'industrie de la construction. Cette Commission établira deux catégories de travailleurs, celle des permanents (professionnels) et celle des réservistes (non-professionnels).

Ce sont les travailleurs permanents qui obtiendront la priorité de l'emploi dans l'industrie de la construction. Les employeurs devront d'abord embaucher tout les travailleurs permanents inscrits au Centre de la Main d'Oeuvre du Québec avant d'employer les réservistes. Si la Commission mixte n'en vient pas à une entente au sujet des modalités d'application de ces règles, un arbitre soumettra, avant le 31 mars 1970, ses recommandations au Ministre du Travail, lesquelles deviendront le système de contrôle de la main d'oeuvre.

Lorsque tous ces points auront été approuvés par les travailleurs syndiqués et les entrepreneurs, ce qu'on prévoit pour le 14 juillet, le retour

(Suite à la page 2)

MONTREAL (PC) - Un accord tripartite mettant fin au conflit marqué par la violence dans l'industrie de la construction au Québec a été signé au bureau du ministère du Travail du Québec à Montréal, hier.

Cette entente doit toutefois être ratifiée par les syndiqués affiliés à la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec au cours de réunions qui auront lieu dans les prochains jours.

Egalement partie à ce premier accord conclu à l'échelle provinciale au Québec dans cette industrie, on compte cinq associations patronales représentant l'ensemble des entreprises de construction.

Les détails de l'entente n'ont pas encore été divulgués, mais un porte-parole de la CSN a déclaré qu'ils le seront aujourd'hui. Il a qualifié cette entente d'"excellente" et a ajouté que les ouvriers du bâtiment pourraient être de retour au travail lundi.

Il a dit également que les négociateurs en recommanderont l'approbation par les membres du syndicat.

Environ 6,000 travailleurs de la construction dans la région de Québec étaient en grève depuis le 12 mai et 5,000 autres, dans la région des Cantons de l'Est, avaient débrayé un mois plus tard. La plupart de ceux-ci sont membres de la CSN.

Violence

Ce conflit ouvrier a été ponctué d'attentats à la bombe et de bagarres, pendant que les négociations progressaient difficilement.

Au total, huit bombes ont explosé cette semaine sur des chantiers de construction et dans des bureaux d'entrepreneurs à Montréal et à Québec.

A Montréal, où la FTQ représente la plupart des travailleurs de la construction, il n'y avait pas de grève alors que cette centrale syndicale avait signé un accord avec la partie patronale le printemps dernier.

Dans les comtés de Brome et de Missisquoi, des groupes de fiers-à-bras ont tenté d'empêcher des ouvriers non-syndiqués de travailler dans le domaine de la construction en semant la terreur chez les résidents de la région, qui se sont armés après s'être plaints du manque de protection policière.

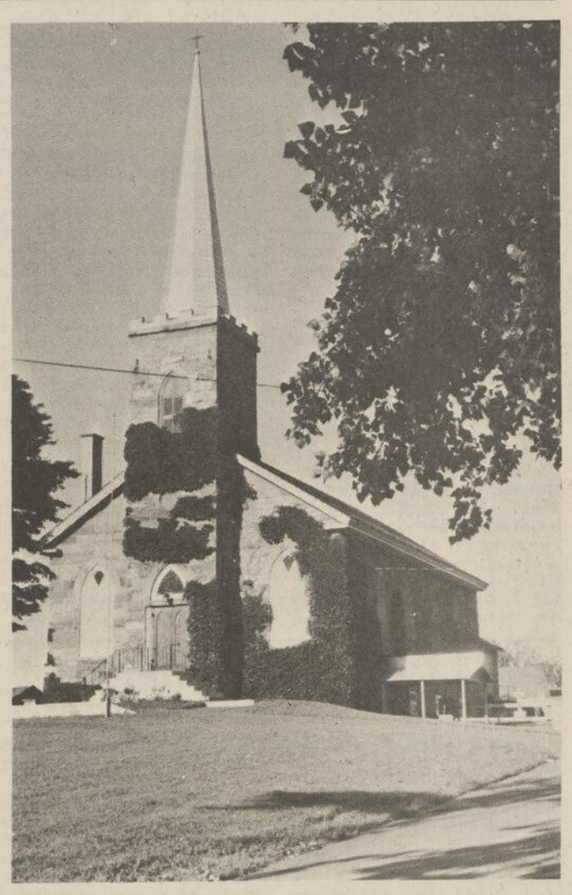
En mai, la police de Québec avait été appelée à protéger les ouvriers non-syndiqués alors que des centaines de grévistes avaient dressé des lignes de piquetage autour des chantiers de construction et avaient également bloqué les routes.

Ce conflit ouvrier n'a pas été simplement un différend entre travailleurs et employeurs, mais a également été un conflit intersyndical.

Ainsi la semaine dernière, la FTQ a menacé de faire du recrutement chez les membres en grève de la CSN à Québec.

La FTQ, reliée aux syndicats

(Suite à la page 2)



162 ANS -- Malgré son âge vétuste, l'église Anglicane de Dunham a conservé son allure fière et imposante. Erigée au début du 19e siècle, soit en 1807, elle constitue l'un des plus vieux monuments historiques de toute la région des Cantons de l'Est. (Photo Studio Brouillette)

Le plan gouvernemental risque d'être rejeté

50 sénateurs s'opposent au projet du système Sauvegarde

WASHINGTON (AFP) — Les adversaires du système "Sauvegarde" de missiles anti-missiles au Sénat ont été renforcés jeudi par le ralliement à leur camp de l'influent sénateur républicain George Aiken, du Vermont.

Cinquante sénateurs ont jusqu'à présent indiqué leur opposition au plan gouvernemental de déploiement du système, alors que 48 seulement sont connus pour soutenir l'administration et qu'au moins l'un des deux indécis, le républicain Winston Prouty également du Vermont, suivra sans aucun doute la voie choisie par son "ancien" dans son propre Etat, M. Aiken.

Ainsi la majorité serait acquise pour un rejet du plan gouvernemental. Un vote de cette nature constituerait le premier échec cuisant pour le président Richard Nixon et son administration. On pense, cependant, qu'un effort sera tenté pour trouver une solution de compromis sous forme d'un amendement au projet soumis par l'administration.

Ces suggestions d'amendements ont été faites et pourraient se cristalliser au cours des débats afin d'éviter un vote gênant pour la Maison blanche.

Deux amendements

Chacun est présenté par un démocrate et un républicain et tend, en fait, à ajourner une décision définitive qui engagerait les Etats-Unis sur la voie d'une course aux armements extrêmement coûteuse, que craignent de nombreux parlementaires. Le premier émane des sénateurs John Sherman Cooper (républicain du Kentucky) et Philip Hart (démocrate du Michigan). Il propose la poursuite des recherches, mais interdit l'implantation du système, notamment par l'achat de terrains où seraient installées les futures bases de missiles. L'autre, a été suggéré par les sénateurs Edward Brooke (républicain du Massachusetts) et Thomas McIntyre (démocrate du New Hampshire) qui accepterait l'installation de bases de recherches radar ou d'ordinateurs à l'exclusion du déploiement des missiles proprement dits.

Le sénateur Aiken, l'un des hommes les plus écoutés du Sénat et de la commission des Affaires étrangères, a déclaré simplement que le plan gouvernemental, tel qu'il est présenté sous forme de demande de crédits pour l'installation d'un système limité, n'a aucune chance d'être adopté et qu'il faut envisager de le modifier. Pour sa part, M. Aiken voterait contre la formule actuelle.

Au début de la journée, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate, avait déclaré qu'à son avis les voix se partageaient 50 contre 50 et que, de ce fait, si un vote avait lieu, il faudrait faire appel au président du Sénat, le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew, pour départager, comme le veut la constitution, les deux camps.

La prise de position de M. Aiken, venue dans la journée, paraît avoir changé le partage des voix et enlevé à M. Agnew l'une des rares occasions offertes au vice-président des Etats-Unis de voter au Sénat. Le second sénateur indécis avec M. Prouty, du Vermont, est le républicain John Williams du Delaware.

$154 millions

Les dépenses de Radio-Canada atteignent une somme record

OTTAWA (PC)—Les dépenses nettes de fonctionnement de Radio-Canada pour l'exercice financier 1968-69 se sont élevées au chiffre record de $154,951,483. Le rapport annuel de la société, déposé hier aux Communes, indique des dépenses totales de l'ordre de $196,487,305, au 31 mars 1969, contre $189,562,816 l'année précédente.

Les recettes en provenance de la publicité, des intérêts sur les investissements et les divers, se sont élevées à $41,535,822, donnant ainsi un chiffre de dépenses nettes de $154,951,483.

En 1967-68, les recettes correspondantes avaient été de $39,999,920 et les dépenses nettes, de $149,562,816.

Les fonds publics versés à la Société Radio-Canada en 1968-69 se sont élevés à un total de $148,329,000, soit une moyenne de $7.06 par tête d'habitant.

Dans son rapport pour l'année 1967-68, la société d'Etat avait fait remarquer que les 1,500 heures spéciales consacrées, aussi bien à la radio qu'à la télévision, pour couvrir les fêtes du centenaire et Expo-67, avaient fait monter les frais de fonctionnement de $3,921,493. Or, en 1968-69, les dépenses ont quand même augmenté par rapport à l'année précédente, bien que l'on ne put plus parler de fêtes du centenaire ni d'Expo-67.

Cependant, l'année 1968-69 n'a pas manqué d'évènements d'une importance exceptionnelle, que Radio-Canada a dû couvrir. En effet, le rapport cite, entre autres, le congrès de la direction du parti libéral, les élections générales du 25 juin 1968, l'élection présidentielle aux Etats-Unis et les trois jours de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale qui s'est tenue à Ottawa.

En établissant la population totale du Canada à 21,020,000 habitants, la société d'Etat affirme que ses postes de télévision ont pu atteindre quelque 20,360,000 Canadiens, soit 96.9 p.c. de la population totale. La radio, par contre, a atteint un public de 20,780,000 soit 98.9 p.c. de la population totale.

La fuite découverte ne retardera pas le départ d'Apollo 11

CAP KENNEDY (PC)—Une fuite dans le système de pressurisation à hélium du premier étage de la fusée Saturne-5 qui doit propulser le 16 juillet le train spatial Apollo-11 vers la lune, a été colmatée hier au début de l'après-midi et ne retardera donc pas le début du pré-

(Suite à la page 2)

Le fédéral ne modifiera pas sa politique à l'égard des Indiens

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, a indiqué hier aux Communes que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier sa politique indienne annoncée le 25 juin.

Répondant à des questions de l'opposition, le ministre a dit qu'il avait énoncé la politique du gouvernement, qu'il avait annoncé son intention de rencontrer les représentants des Indiens et les premiers ministres des provinces et que le gouvernement n'avait pas l'intention de modifier sa politique.

M. Robert Stanfield avait demandé à M. Chrétien quelles mesures il allait prendre face à la décision des Indiens de ne pas le rencontrer.

"C'est leur affaire", a répondu le ministre.

M. Chrétien a également indiqué qu'il était très sage de la part des Indiens de vouloir étudier la politique indienne publiée par le gouvernement.

"Ils verront, a-t-il ajouté, qu'elle a été établie dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens et des Indiens eux-mêmes".

Plus tôt, au début de la séance, M. Frank Howard (NPD—Skeena) avait tenté d'obtenir l'ajournement des travaux de la Chambre pour étudier la façon dont le gouvernement avait agi en établissant sa politique indienne.

M. Howard reprochait notamment au gouvernement de n'avoir pas consulté les Indiens avant de faire connaître sa politique à leur égard.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a rejeté la demande mais M. Howard a immédiatement signifié son intention de revenir à la charge avec une semblable motion vendredi matin.

M. Chrétien a fait savoir qu'il avait entrepris de visiter les premiers ministres des provinces et les représentants indiens. Il s'est rendu cette semaine en Ontario et en Saskatchewan.

Vendredi, il sera en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique au début de la semaine prochaine.

Il a précisé que ces visites n'avaient pas pour but d'entreprendre des négociations.

"Je ne fais que répondre aux questions qui me sont posées", a dit le ministre.

M. Chrétien a enfin précisé que la loi sur les terres des Indiens sera présentée dès la reprise des travaux parlementaires à l'automne.

Bromont veut allonger sa piste à 8,000 pieds

COWANSVILLE (ML)-- La municipalité de Cowansville fera sous peu une demande au Ministère des Transports afin que d'importantes améliorations soient apportées à l'aéroport régional de Bromont dans un avenir prochain. Cette résolution a été adoptée à la dernière assemblée du conseil municipal de Cowansville, à laquelle assistaient le maire Roland Désourdy, ainsi que les conseillers municipaux.

La demande qui sera faite au Ministère des Transports consiste à l'allongement de la piste d'atterrissage à 8,000 pieds. Celle-ci est présentement d'une longueur de 4000 pieds, la plupart des avions, servant au commerce, à l'industrie et au tourisme, pourront se poser à l'aéroport régional de Bromont sans aucune difficulté. La demande comprend aussi l'élargissement de la piste d'atterrissage, de 75 à 150 pieds, et l'installation d'un radio-phare servant à indiquer la direction des avions durant la nuit. La ville de Cowansville demande également la construction d'une gare et l'agrandissement du terrain de stationnement des avions.

Cette demande, qui sera envoyée au Ministère des Transports, est faite conjointement avec trois autres municipalités de la région qui ont adopté une résolution du conseil à cet effet. Il s'agit des municipalités de Bromont, St-Césaire et St-Paul d'Abbotsford. D'autres municipalités qui sont toutes aussi intéressées à la réalisation de ces travaux à l'aéroport régional de Bromont devraient emboîter le pas d'ici peu. Il s'agit des municipalités de Granby, Farnham et Waterloo.

Si rien ne change d'ici septembre

Les maîtres de Granby ne retourneront pas en classe

GRANBY - S'il ne survient aucun changement au cours de l'été, les enseignants de la Commission scolaire de Granby, tout comme ceux de la Commission scolaire régionale Meilleur, déclencheront une grève qui paralysera les écoles dès la rentrée de septembre.

C'est ce qui ressort d'une décision prise par plus de 250 professeurs affiliés à l'Association catholique des enseignants de la régionale Meilleur lors d'une assemblée convoquée par le président, M. Claude Vaillant, et au cours de laquelle les enseignants ont confirmé leur solidarité totale dans la lutte qui se poursuit pour faire reconnaître leurs prétentions comme étant justes et raisonnables.

Si la plupart des membres présents étaient de ceux ayant remis leur démission au 30 juin 1969, plus du quart, cependant, étaient des enseignants qui ont résolu de rester dans l'enseignement. Ces derniers se sont déclarés à l'unanimité solidaires de leurs collègues et prêts à déclencher un mouvement de grève dès la rentrée de septembre plutôt que de reprendre une année scolaire dans les mêmes conditions que celles connues au cours de 1968-69.

Dans son invitation, M. Vaillant avait précisé qu'il désirait parler aux membres de l'Association du contrat d'engagement reçu par chacun des enseignants démissionnaires, directement des commissions scolaires de Granby et de la Régionale.

Historique

La locale (le 4 juillet) et la Régionale (le 8 juillet) ont fait parvenir à chacun des démissionnaires une formule de contrat à leur renvoyer, dans le premier cas au plus tard le 10 à minuit, et dans le second cas, le 16, afin qu'elles sachent combien d'enseignants retourneront dans les écoles en septembre, en plus de ceux qui leur sont restés fidèles.

Il semblerait que la Régionale n'ait reçu qu'une sleule de ces formules, signée par un professeur . La Locale en aurait reçu beaucoup plus; près de 50% des démissionnaires raient répondu favorablement, sans avoir pris conseil ni s'être informés auprès des autorités syndicales de ce à quoi ils s'engageaient.

Dans un cas comme dans l'autre, il semble bien, selon nos sources d'information, que les deux organismes publics escomptaient de tels résultats à leur démarche imposée par la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec en vue d'établir un inventaire du corps professoral disponible.

Engagement

Par cette formule d'engagement, l'instituteur accepte l'obligation " à toutes fins que de droit", d'enseigner à temps plein pour l'année scolaire commençant le 1er juillet 1969.

L'instituteur convient de se conformer à la Loi, aux règlements du ministre de l'Education, aux règlements du Comité catholique ou protestant, selon le cas, aux résolutions et règlements de la Commission scolaire, ainsi qu'aux dispositions du projet d'entente soumis le 28 mars 1969 par le gouvernement provincial, la Fédération des Commissions scolaires catholiques et sa correspondante de langue anglaise, ainsi que les deux associations provinciales des enseignants.

Attrape... ?

Le président de l'Association au cours de l'assemblée générale spéciale tenue hier, en fin d'après-midi, a attiré l'attention de l'assistance sur trois points qui, à son sens, sont de véritables "attrape-nigauds".

Le plus important serait que ledit contrat d'engagement est unilatéral. Lors de sa remise à la Commission scolaire par l'enseignant, il ne porte que la signature de ce dernier, laissant à la Commission la latitude de l'ignorer si elle veut évincer un membre de son corps enseignant. La formule est unique, une fois remise, le professeur ne possédant aucune "preuve légale" de sa bonne foi envers la Commission.

Le second point consiste en l'engagement pris par le professeur de se plier "aux dispositions du projet d'entente soumis le 28 mars 1969". dispositions très mal connues des enseignants qui s'engagent en aveugles et renoncent, de ce fait, à tout avantage qui pour-

(Suite à la page 2)

La polyvalence a été le premier souci de la Régionale Meilleur

GRANBY - - La direction générale des écoles et les services pédagogiques de la Commission scolaire Régionale Meilleur ont réalisé plusieurs projets au cours de l'année scolaire 1968-1969. L'essentiel de la tâche pédagogique de la Commission scolaire se situe au niveau de l'implantation de la polyvalence dans le système éducatif. Tous les points qui suivent, d'ailleurs, sont parties intégrantes du système polyvalent.

La Régionale a d'abord mis sur pied le système des rythmes d'apprentissage à tous les niveaux du secondaire; c'est à dire, qu'un classement des élèves a été fait selon leur rythme propre: vite, moyen ou lent.

On assiste également à la réalisation du projet de décloisonnement et de promotion par matière au secondaire V, ce, en vertu du règlement no 1.

En effet, la promotion s'effectue séparément pour chacune des matières. Selon l'article 6 du règlement no 1 ". . . l'écart entre les niveaux des diverses matières auxquelles un élève s'inscrit ne doit pas dépasser l'équivalent de deux degrés".

La Régionale a aussi organisé le secteur de l'initiation au travail avec l'Ecole des Métiers, anciennement propriété du Ministère de l'Education. L'école le matériel, appartiennent maintenant à la Régionale; le personnel clérical et le personnel de soutien ont été intégrés à la Régionale; quant au personnel enseignant et au personnel de cadre, le Ministère en est encore l'employeur Deux écoles polyvalentes, Immaculée - Conception et Sacré-Coeur ont été aménagées et structurées.

La Régionale a à coeur de réaliser son projet de campus. Depuis déjà quelque temps, elle fait les démarches d'usage auprès du ministère. Présentement la direction générale des écoles en est à la structure physique du campus futur et les plans attendent l'approbation du ministère.

La Régionale Meilleur a également organisé des cours de récupération auxquels 200 élèves environ participeront. Elle a aussi pris part à la création d'ateliers pédagogiques en sept milieux.

Enfin, le classement des élèves suivant les profils d'options, prévu pour 1969-70, sera mis en vigueur à la suite de la signature d'une formule par les parents.

Au cours de l'année, tous les éléments relatifs à la pédagogie étaient relevés dans un Bulletin d'Information. Quatre numéros ont été publiés, à raison de huit pages le numéro.

La Régionale Meilleur doit maintenant faire face à deux problèmes d'envergure: le conflit avec les enseignants et la construction du campus.

Simms Printing

Aucun contact ne s'est fait depuis le début de la grève

GRANBY- - La grève à la Simms Printing Co Ltd de Granby, se poursuit sans que des pourparlers n'aient été repris entre le syndicat CSN de cette imprimerie employant une quinzaine d'employés et la partie patronale.

Selon le porte-parole syndical, la grève serait due surtout au refus du président de l'entreprise, M. S. Simm, de négocier et même d'avoir à faire avec des membres de la Centrale CSN, tel qu'il l'aurait mentionné lors d'une rencontre en conciliation, le 28 juin, devant Me Lizotte, son conseiller-juridique, M. John Valentyne, conciliateur désigné par le ministère du Travail et M. Gérard Poitras, conseiller-technique de la Fédération des travailleurs de l'imprimerie et de l'information (CSN).

Au nom du syndicat, M. Poitras aurait offert, lors de cette rencontre avec la compagnie, de négocier un contrat de travail de un an, sans augmentation de salaire, M. Simm ayant, de lui-même, accordé une augmentation de $0.25 l'heure à tous ses employés au cours de la période de conciliation.

C'est donc le point mort dans ce conflit qui risque de s'éterniser. Joint à sa demeure, M. Simm nous a confirmé que depuis le début de la grève, aucun contact entre les deux parties ne s'était établi. Pour sa part, le président de la Simms Printing assure qu'il ne pliera pas l'échine devant ses employés et ne fera pas les premiers pas.

Interrogé sur le bien fondé des raisons données par les grévistes pour le déclenchement de l'arrêt de travail, M. Simm devait répondre qu'il "reste indifférent à ce que la CSN est, pense et entreprend".

Il nous a cependant confirmé la véracité d'une déclaration qu'il aurait faite aux travailleurs, à savoir qu'il "envisagerait de fermer son usine de Granby et de transporter son imprimerie en Ontario". A cela il a toutefois apporté une correction, S'il ne parvient pas à régler rapidement le conflit qui l'oppose à ses employés, il envisage de transporter son usine "hors du Québec", sans préciser plus avant la province ou le pays.

Selon lui, cette solution ne serait pas la plus folle s'il veut éviter une fois pour toute d'avoir à faire face à des situations telle que celle qu'il connaît à Granby actuellement.

Restructuration scolaire à Montréal

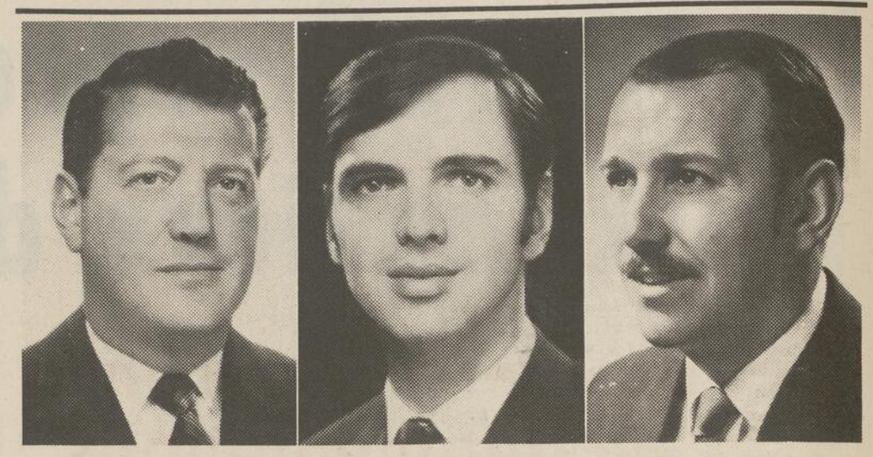
MONTREAL (PC) — Le nouveau président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Pierre Carignan, a révélé quelques minutes après son élection que le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Guy Cardinal, déposera "assez tôt l'automne prochain" un projet de loi visant à assurer la restructuration scolaire sur l'île de Montréal.

Ce projet de loi prévoiera notamment la formation d'un conseil provisoire chargé d'établir les nouveaux cadres scolaires pendant une période de transition qui devrait durer entre un an et un an et demi.

M. Carignan a déclaré qu'il n'a pas été question des élections à la CECM au cours de la rencontre que les commissaires ont eue avec M. Cardinal, le 3 juillet dernier.

M. Carignan a dit que le ministre de l'Education a alors suggéré que "des canaux de communication" soient établis entre la commission scolaire et le ministère dans le but d'assurer une meilleure collaboration.

C'est alors que M. Carignan a fait état de ce "projet", refusant toutefois d'en dire davantage.



M. Gaston Bissonnette — M. Jean-Louis Fontaine — M. John W. Hethrington

M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier Ltée, annonce la mise sur pied d'une division des "Produits récréatifs" pour prendre en main tous les aspects de la recherche, de la production et de la mise en marché des produits récréatifs actuels de la compagnie, l'auto-neige Ski-Doo et l'Aqua-scooter" Sea-Doo. On a nommé trois vice-présidents pour diriger cette nouvelle division.

M. Gaston Bissonnette, membre du Conseil d'administration, a été nommé vice président à la recherche et au génie.

M. Jean-Louis Fontaine, également membre du Conseil, est devenu vice-président à la production.

M. John W. Hehrington, chez Bombardier depuis 1964, a été promu vice-président à la mise en marché.

Ces trois hommes, spécialistes dans leur domaine respectif, fourniront la direction, la profondeur, l'expérience qui assureront l'expansion de Bombardier dans l'industrie des produits récréatifs.

Paul Girouard écope de 4 mois de prison pour fraude

GRANBY - - Un Granbyen de 43 ans, Paul Girouard, a écopé de quatre mois d'emprisonnement à partir de sa dernière comparution, lorsqu'il a reconnu sa culpabilité sous quatre chefs d'accusation de fraude totalisant un montant s'élevant entre $2,600 et $2,700, en plus d'un vol d'auto appartenant à une compagnie de location de voitures.

Girouard a connu sa sentence devant le juge Guy Genest, qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. L'accusé était représenté par Me Gilles Therriault, de Granby, et Me Claude Noiseux agissait pour la Couronne.

Me Therriault a allégué que les troubles de son client ont tous été occasionnés à la suite d'une dépression nerveuse provoquée par des troubles familiaux. Le premier vol par effraction de Girouard aurait été perpétré à St-Léonard, lorsque l'accusé s'est approvisionné de blancs de chèques qu'il aurait par la suite utilisés en inscrivant les montants d'argent. La défense a alors précisé que l'accusé traversait un moment de crise lorsque le vol a été commis et que cet homme n'était sûrement pas un criminel d'habitude puisqu'il avait un bon métier dans l'électricité et la plomberie avant qu'il soit entraîné dans le vol et qu'il soit mêlé dans une histoire de femme. D'après les remarques de l'avocat de la défense, cette même femme aurait signé un billet à une Caisse populaire de Granby et elle tenterait de rembourser les victimes. En terminant, Me Therriault a imploré la clémence du tribunal à l'égard de Girouard qui est en prison depuis déjà un mois.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Claude Noiseux, a déclaré au juge Genest que Girouard n'avait aucune raison d'obtenir ces montants d'argent par fraude puisqu'il avait un métier rémunérateur qui lui permettait de gagner honnêtement sa vie. Le procureur de la Couronne a insisté sur le fait que le montant des délits s'élevait entre $2,600 et $2,700 et qu'il ne croyait aucunement que l'amie de l'accusé puisse effectuer le remboursement. Me Noiseux s'est dit très clément à l'égard de l'accusé en demandant au juge Genest qu'il soit condamné à 6 mois de prison, considérant qu'il y avait eu préméditation dans les agissements de l'accusé et que le montant des délits était élevé.

Le juge Genest a donc tenu compte des arguments présentés par la défense et il a condamné Paul Girouard à quatre mois de prison à partir de sa comparution.

L'actualité municipale

GRANBY-- M. J. Eugène Brodeur, inspecteur des bâtiments de la cité de Granby, a informé les membres du conseil de la démolition prochaine de la bâtisse sise au 16, de la rue Elgin, et appartenant à M. Solomon. Seule la grève des métiers du bâtiment, qui sévit dans notre région, empêche que cette démolition soit exécutée.

Cautionnement

Les entrepreneurs électriciens E.R. Chagnon, de Montréal, ont fait parvenir à la ville deux "cautionnements d'exécution de contrat dont l'un garantit 50% de la valeur du contrat et l'autre garantit le paiement de la main d'oeuvre et des matériaux . En échange, ils ont demandé aux autorités municipales que leur soit renvoyé le chèque de dépôt de soumission au montant de $11, 900, représentant 10% de la valeur du contrat qui leur a été accordé pour les travaux d'aqueduc du boulevard Fortin et du boulevard Industriel.

Adjugé pour $75

La ville ayant reçu de M. Paul Choinière une offre de $75 pour le foin d'une de ses propriétés, (celle qui appartint jadis à M. Côté), le contrôleur, M. Donat Brosseau, a été autorisé à faire cette transaction aux conditions de l'acheteur.

Au dossier

M. Germain Harnois ayant demandé que la ville lui accorde un taux préférentiel de taxe foncière pour sa nouvelle usine de la rue Foch, les autorités municipales ont demandé que la lettre soit versée au dossier de l'évaluation afin que les responsables présentent un rapport à ce sujet. Une décision sera prise selon les recommandations faites alors par les évaluateurs.

Les Lions de Granby

Le Club des Lions de Granby a été autorisé à tenir sa campagne de souscription publique les 13 et 14 septembre, en installant des postes de péage aux sorties de la ville sur la route no 1. Ce sont les conseillers Orpha Choinière et Alphonse Saint-Onge qui ont proposé l'acceptation de la demande d'autorisation présentée par le secrétaire du club, M. Donald L. Gamble.

Embellissement

Deux propriétaires de la rue Montagne, à Granby, ont reçu une note de la ville leur demandant de voir de plus près à l'entretien de leurs propriétés sises au 13 et au 19 de cette artère, qui, aux dires des signataires d'une pétition demandant l'intervention des autorités, est l'une des plus jolies, des plus propres et des plus tranquilles de la cité. L'un des propriétaires a déjà fait savoir qu'il ferait réparer sa maison ou, si cela s'avère impossible, la ferait démolir et vendrait le terrain.

Versement

Les conseillers Bruce , Payne et Georges-Emile Ouellette ont proposé que la demande des Loisirs de Granby soit satisfaite et qu'une tranche de $35,-000 leur soit versée afin de leur permettre de mener à bien leurs activités de la saison estivale.

Paix et bon ordre

Le conseiller Orpha Choinière, président du département de la police municipale de Granby, a déposé un avis de motion à l'effet d'amender le paragraphe 24 de l'article 3 du règlement 647, afin qu'on le lise ainsi: "... quiconque laisse errer des chiens ou ne musèle pas les chiens trouvés errants, tenus en laisse ou attachés..."

SUITE DE LES OUVRIERS...

au travail pourra s'effectuer. Les salariés seront rappelés progressivement et dès que requis par leurs occupations respectives. Ils conserveront tous leurs droits acquis sous réserve des dispositions des nouvelles conventions collectives. Par ailleurs, aucun employeur ne pourra exercer des mesures discriminatoires contre un salarié ou un représentant syndical pour la seule raison que ce dernier a participé ou contribué à la grève.

Cependant, selon la partie patronale, cela n'excluerait pas des poursuites pour des dommages causés à son matériel ou à son chantier au cours de la grève. Il devra cependant faire la preuve de son accusation.

L'Association des entrepreneurs en construction de Brome, Missisquoi, Shefford a, pour sa part, ratifié cette entente lors d'une assemblée tenue hier soir. Ils se dont dits, en quelque sorte obligés d'accepter ce règlement. Selon un négociateur de la partie patronale, l'entente survenue hier matin, au niveau provincial, leur a été imposée, tout comme aux parties syndicales, par le ministre Bellemare.

Celui-ci aurait soumis un projet d'entente aux diverses parties pour qu'elles l'étudient séparément. Celles-ci proposèrent des changements. Devant cette situation, le ministre a retiré son projet pour en rédiger un autre, en leurdisant: "Celui-ci, vous devez l'accepter comme tel".

Les syndicats de la région étudieront ce matin et cet après-midi, le mémoire d'entente signée hier matin. La partie patronale, de son côté, se réunira ce soir à St-Hyacinthe, pour prendre position au plan régional.

SUITE DE LE TRAVAIL...

internationaux, est prédominante chez les ouvriers des métiers de la construction dans les régions urbaines, alors que la CSN compte dans ses rangs les travailleurs de la construction des autres régions.

La sécurité d'emploi et les salaires ont constitué les points litigieux dans ce différend entre les syndicats et les entrepreneurs.

M. Reynald Carey, président de la Fédération des métiers de la construction à la CSN, a déclaré que l'accord durera un an et qu'une nouvelle entente pour une période de deux ou trois ans doit être conclue d'ici le premier mai 1970.

Il a dit que cet accord comprend des hausses de salaires de plus de 9.5 pour cent supérieures à celles obtenues par certains membres de la FTQ.

SUITE DE UN CITOYEN...

Nous lui souhaitons bonne chance.

Pour la modique somme de $600, chacun pourra imiter son geste, mais à la seule condition qu'il possède bien entendu, des talents pour la mécanique mais aussi, qu'il sache occuper ses moments de loisirs.

L'espoir de voir naître un club de pilotes amateurs utilisant leurs propres appareils domestiques serait l'idéal à Granby, selon l'avis de M. Léonard Arcouette.

SUITE DE REUNION...

et St-Hyacinthe, sont convoqués à une assemblée ce soir, à huit heures, au Grand Hôtel, à St-Hyacinthe.

Cette assemblée est convoquée par M. Guy Nadeau, pour ratifier l'entente qui est intervenue entre les diverses parties en cause dans le conflit de la construction.

SUITE DE LA FUITE...

compte à rebours prévu pour 20h.

La réparation a nécessité l'entrée de deux techniciens de la compagnie Boeing, constructrice du premier étage de Saturne-5, dans le compartiment des réservoirs à oxygène liquide où sont fixées quatre énormes bouteilles remplies l'hélium. Ce gaz agissant sous pression, assure la pressurisation de l'oxygène propergol de la fusée. La fuite qui avait inquiété la N.A.S.A. au début de la journée se trouvait à la base de l'une des quatre énormes bouteilles. Il a suffi de reserrer la valve fautive pour que la fuite soit réparée.

Pré-compte à rebours

Le pré-compte à rebours devait débuter hier soir. Il durera 105 heures et 32 minutes et permettra les dernières vérifications générales de la fusée et du train spatial.

Pour leur part, aujourd'hui, Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins seront une nouvelle fois soumis aux derniers examens médicaux complets.

Hier, ils ont passé la plus grande partie de la journée à répéter l'opération de mise à feu de la fusée qui doit les propulser en dehors de l'orbite terrestre, en direction de la lune. Normalement, cette opération devra avoir lieu au-dessus du Pacifique central, deux heures et quatre minutes après le lancement et provoquer un rallumage de l'étage supérieur de Saturne V, pendant près de 5 1-2 minutes, afin d'imprimer à Apollo-11 la vitesse de 24,200 milles à l'heure nécessaire pour libérer le navire spatial de l'attraction terrestre.

SUITE DE LES MAITRES...

rait être obtenu entre cette date et celle problèmatique d'une entente entre les parties en conflit, se coupant tout droit à une rétro-activité éventuelle.

Dernier point soulevé, et non des moindres, les Commissions scolaires n'ont pas adopté de résolutions indispensables en vertu de la Loi, pour régulariser ou entériner l'engagement des professeurs signataires.

La formule d'engagement ne peut alors être qu'une simple offre d'emploi ou le moyen d'un sondage habile pour les organismes publics voulant établir un inventaire.

Et, dans le dernier paragraphe du contrat, les Commissions scolaires semblent donner raison aux objections syndicales en précisant: "La commission et l'instituteur conviennent de remplacer le présent contrat par un contrat conforme à la formule appropriée prévue en annexe à la convention collective, dès la mise en vigueur d'une convention collective valide et légale régissant la Commission et le Syndicat qui représente les instituteurs à leur emploi.

Décision commune

A l'unanimité, les membres présents, qui n'avaient pas encore donné suite à la sollicitation de la Commission scolaire, ont décidé de ne pas répondre à l'invitation à signer un contrat personnel. Ceux qui l'ont signé, les institutrices du secteur primaire qui ont cru bien faire en s'assurant leur gagne - pain pour septembre, ont assuré regretter leur geste "inconsidéré" et ont exprimé le désir d'avoir la possibilité de rentrer en possession de ce document unilatéral.

Avant la dissolution de l'assemblée, un vote a été pris parmi les membres de l'Association, démissionnaires ou non, afin de connaître la ligne de conduite que l'Association devra adopter en septembre, lors de l a rentrée , et quels mots d'ordre elle devra diffuser.

A l'unanimité des membres, un vote de grève a été pris. Les non-démissionnaires présents ont promis de déclencher une grève de soutien à la rentrée scolaire, si "aucune solution n'est trouvée pour remédier à la situation et si aucun règlement n'est intervenu dans le conflit opposant les enseignants au gouvernement et aux Commissions scolaires.

INSPECTEUR FLAIRETOUT.

88. La photo du journal est une photo datant d'une époque antérieure. La plante sur la photo a six feuilles. Flairetout, lui, trouve dans la pièce de l'éditeur une plante à sept feuilles. Les plantes ne poussent pas à cette vitesse là. Le beau fils s'étant aperçu de cet erreur, est venu remplacer la plante.

Dans le cadre du Festival des Etoiles...

GRANDS SPECTACLES GRATUITS

PETE SEEGER

et les Hudson River Sloop Singers donneront un récital de chansons folkloriques le samedi 12 juillet, à 20h30 à la Place des Nations.





JOAN BAEZ

la grande chanteuse de la paix, vous donne rendez-vous le samedi 19 juillet, à 20h30 à la Place des Nations.

TERRE DES HOMMES

je t'aime encore plus en 69!

Terre des Hommes 1969

jusqu'au 7 septembre. Aucun spectacle au monde n'offre tant pour si peu!

DESTINATION PLAISIR — TDH

Métro: descendre à la station Ile Ste-Hélène

Autobus: prendre le 169 (station de Métro Papineau) jusqu'à la Ronde ou le 168 (station de Métro Peel) jusqu'à la Place des Nations

Stationnement gratuit: à l'autoparc Victoria

Des autobus font la navette entre l'autoparc Victoria et la Place des Nations.

GRANBY

En furetant

GRANBY-- Un commis du bureau de poste de Granby qui est actuellement en voyage de noces a envoyé à ses compagnons de travail une carte postale sur laquelle il n'a inscrit que quelques mots: Hourra! Hourra! Hourra!

****

Lu dans un quotidien du Québec, cette semaine: "Depuis le début des hostilités" la Ligue provinciale de baseball a attiré ..... spectateurs.

****

Le secrétaire général de la CSN, M. Raymond Parent, devait venir s'adresser aux ouvriers de la construction de Granby. On l'a excusé en disant qu'il avait dû se rendre à Québec. Peu de temps plus tard, une communication nous transmettait des déclarations qui auraient été faites à Montréal. On ne sait pas encore où il se trouvait vraiment.

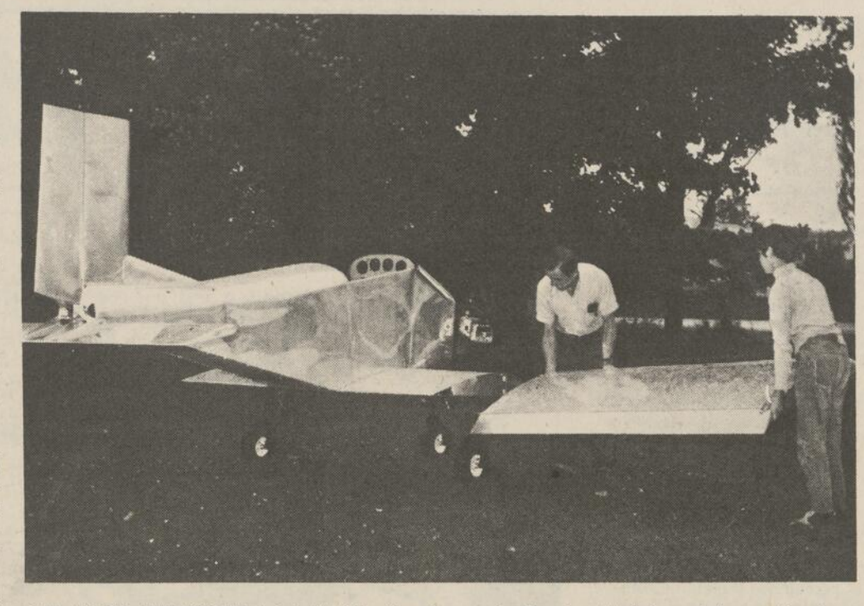
****

Un Granbyen a une expression bien à lui pour désigner les fauteurs de troubles, dans quelque domaine que ce soit: "les barbouillés".

****

Des automobilistes coursaient vers 3 heures, hier matin, sur la rue Principale, à Granby. L'un d'eux a même brûlé un feu rouge.

Le Fureteur



UN AVION FABRIQUE A LA MAIN - Un citoyen de Granby, M. Léonard Arcouette, lecteur assidu de la revue "Popular Mechanics", a réalisé un tour de force en construisant de ses mains un petit appareil monoplace qui sera complété au début du mois d'août. Aidé de son fils, M. Arcouette travaille à la construction de son avion depuis le mois de novembre dernier. Ce cliché nous montre le constructeur alors qu'il s'apprête à installer une des ailes amovibles de son appareil. (Photo Matton)

Un citoyen de Granby décollera à bord d'un avion qu'il a fabriqué

GRANBY-- De notre temps, piloter un avion se voit tous les jours. Ce qui est moins courant, c'est de rencontrer un pilote qui fabrique lui-même ses avions. Un citoyen et industriel de Granby vient en effet de réaliser ce tour de force. M. Léonard Arcouette travaille depuis novembre dernier à la fabrication d'un petit appareil monoplace qui doit s'envoler au début du mois d'août.

M. Arcouette n'est pas du tout le genre d'hommes qu'on rencontre tous les jours. Il fait partie de la classe de ceux qui savent conjuguer l'esprit inventif avec celui de l'initiative pour réussir des choses parfois inimaginables.

Marié et père de famille, sa principale occupation est de diriger l'industrie qu'il a mise sur pied avec son fils Pierre et où se fabriquent des tubes de plastique. Contrairement à beaucoup d'autres, il sait occuper ses moments de loisirs.

Lecteur assidu de la revue "Popular Mechanic", il avait été saisi par un article paru dans une édition de l'an dernier. L'article traitait du voyage de Cologne, en Allemagne, à Los Angeles, qu'un Allemand du nom de Miro Slovak avait réalisé à bord d'un petit avion monoplace, identique à celui que M. Arcouette est en train de terminer.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, Slovak était en effet parti de Cologne, avait frôlé l'Arctique pour se rendre à Los Angeles, sur une distance totale de 8,125 milles et avait consommé vingt-huit dollars d'essence.

Un homme de génie inventif comme M. Arcouette ne laisse pas en effet passer une occasion pareille. Sans perdre une minute, il fit venir les plans de l'avion et se mit rapidement à construire l'appareil.

L'avion de 285 livres a onze pieds et huit pouces de long, dix-huit pieds d'envergure et est propulsé par un moteur de Volkswagen de 36 chevaux-vapeur. Le moteur utilisé pour la fabrication de l'avion a coûté à son constructeur la somme de $10 et provient d'un cimetière d'automobile. Il a cependant subi des modifications pour qu'il soit adaptable à l'appareil. L'aluminium nécessaire au chassis de l'avion reviendra à $400 et diverses autres pièces porteront le prix total de l'appareil à quelque six cents dollars.

L'appareil monoplace sera équipé des instruments obligatoires du Ministère des Transports, c'est-à-dire, d'un compte-tours, d'un indicateur de température, de pression d'huile, d'un altimètre, d'un compas et d'un indicateur du taux d'ascension.

L'appareil devra être inspecté par des spécialistes du ministère des Transports avant l'essai. Après 75 heures de vol, le même organisme approuvera finalement cet avion de fabrication domestique.

L'avion décollera à 40 milles à l'heure, aura une vitesse de croisière de 100 milles à l'heure et consommera 2 1/4 gallons d'essence par heure. Cela tient du rêve.

GENIE INVENTIF

A son crédit, M. Arcouette n'a pas que la fabrication de ce monoplace. En 1946, il dessinait et fabriquait la première auto-neige. En 1950, il faisait ses débuts dans l'aviation et pilotait un Luscombe Silvain qu'il avait lui-même fabriqué. Quelques années plus tard, il fabriquait les premiers flotteurs en fibre de verre pour son hydravion. Les citoyens de Granby se rappelleront sans doute d'avoir vu son appareil amarré sur la rivière.

Il fabriqua aussi un Gyro Glider, sorte de Gyrocoptère mais qui se différencie de ce dernier par le fait que le Gyro-Glider n'est mu par aucun moteur. Seule la force du vent permet l'ascension jusqu'à 12 mille pieds d'altitude.

A l'item des projets, M. Arcouette caresse celui de construire un avion amphibie, l'an prochain. Il préfère en effet l'hydravion à l'avion car, dit-il, les aéroports sont plus nombreux pour les hydravions que pour les avions.

On peut dire que M. Arcouette fut le premier à promouvoir l'aviation dans Granby et il espère même que plusieurs soient touchés par ce sport qui, contrairement à la pensée populaire, n'est pas du tout dispendieux. La preuve est faite.

Dans trois semaines, les citoyens de Granby verront passer un avion remorqué dont les ailes sont amovibles. Qu'ils ne se posent pas de question; M. Arcouette se rendra à Bromont pour son premier essai.

(Suite à la page 2)

Réunion régionale des entrepreneurs en construction

GRANBY - - Les entrepreneurs en construction, qu'ils soient membres ou non des associations patronales, et qui font affaire dans les secteurs de Granby, St-Jean, Cowansville

(Suite à la page 2)

Réunion spéciale des syndiqués de la construction

GRANBY-- Les dirigeants des Syndicats de la construction de Granby et Cowansville convoquent tous les membres en règle à une assemblée générale spéciale à la salle du Conseil central des Syndicats nationaux, au 371 rue St-Jacques, ce matin, à neuf heures 30.

Cette assemblée aura pour but d'étudier l'offre qui a été faite au plan provincial, concernant la construction. Les dirigeants syndicaux prient les membres de prendre leurs responsabilités et d'assister à cette réunion.

CINEMA "LE PLAZA"
Un sexyrama
2 films... 18 ans
COMMENT LES SEDUIRE
"SUZANNE"
Représentation à 7h.30

SHOWER MIXTE
en l'honneur de
Jocelyne Roux
et
Gilles Ménard
Vendredi Soir le 11 Juillet 8 h. 30 P.M.
Orchestre: Les Mix-O
AU PAVILLON DU DETOUR
Contribution $2.00 par personne. Rafraîchissements gratuits.

EASTMAN '69
LE THEATRE DE MARJOLAINE
présente
Yves Corbeil, Réjean Roy, Nini Durand, Monique Chabot, Jacques Kanto et
Marjolaine Hébert
dans un photo-roman complet et en couleurs de Dubé-Carrier
HOLD UP!
Renseignements et réservations :
Sherbrooke :
Roy l'Apothicaire
209 ouest rue King
569-5561
Eastman :
Autoroute sortie 61
297-2862
Sur semaine 9h., dimanche 8h. relâche lundi
Après le Hold Up !
Normand Hudon et ses invités à l'Ardoise sur la butte boite à chansons attenante au théâtre.

Le Club d'administration industrielle projette une saison d'activités chargée

GRANBY -- Dans un ultime effort pour compléter le programme de la saison d'activités '69-60, l'exécutif du chapître de Granby du Club d'Administration industrielle du Canada poursuit ses travaux régulièrement, lors de l'assemblée hebdomadaire des membres de l'exécutif de cet organisme.

A l'issue de l'assemblée de cette semaine, le vice-président aux relations extérieures, M. Jean - Marie Lachance, a rendu publique la presque totalité du programme éducatif mis à la disposition des membres au cours de la prochaine saison. Il a énoncé les noms des conférenciers ayant confirmé leur participation à six des huit soupers-causerie prévus pour l'année, La participation des conférenciers aux deux autres soupers-causerie prévus pour cette saison sera confirmée au cours des prochaines semaines et annoncée par cet organisme au cours des jours qui suivront.

Ce programme éducatif débutera le 24 septembre, alors que M. Richard Fortier, directeur du personnel et des relations industrielles à la compagnie Alcan du Canada Limitée, traitera de "l'industrie face aux changements" devant les membres du chapitre de Granby du C.A.I.C. Il sera suivi, le 22 octobre, de M. Jean Brodeur, attaché à l'Institut de Textiles, à Saint-Hyacinthe, qui parlera des principes de l'administration. Ensuite, le 26 novembre, ce sera au tour de M. Pierre Dumas, directeur du personnel administratif à la compagnie Marine Industries, de Sorel, qui entretiendra les membres de la formation des cadres technologiques.

C'est le directeur général de l'usine de Granby de la compagnie Imperial Tobacco, M. Marcel Dubuc, qui inaugurera la série de l'année '70, lors du souper-causerie du 21 janvier, alors qu'il traitera de gestion et d'administration. Il sera suivi, le 25 février, de M. Marc Bélanger, professeur à la Faculté des Sciences administratives à l'Université Laval de Québec, qui répondra aux questions à l'occasion d'un forum qui remplacera, pour la circonstance, la traditionnelle causerie. Un mois plus tard, soit le 25 mars, ce sera au tour du Dr M. Marquis, directeur provincial de l'O.P.T.A.T. (Office de prévention et de traitements de l'alcoolisme et autres toxicomanies) de prendre la parole à l'occasion d'un souper - causerie, alors qu'il traitera de "l'alcoolisme face à l'industrie". Enfin, pour les soupers-causerie du 17 décembre et du 22 avril, les noms des conférenciers seront annoncés plus tard, lorsqu'ils auront confirmé leur présence à ces soupers.

Visites industrielles

Poursuivant leur travail intensif, les membres de l'exécutif ont tracé le programme des visites industrielles et en ont annoncé les dates approximatives. D'abord, en octobre, la compagnie Bombardier Limitée de Valcourt accueillera les membres. Ces derniers seront ensuite les visiteurs, en janvier à la compagnie Burlington Industries Canada Limited, de Granby. En mars, ils visiteront les ateliers de Soma Limitée, à Saint-Bruno, pour ensuite terminer la cédule des visites industrielles à Air Canada au mois de mai, alors qu'il iront voir les installations et la base d'entretien de la compagnie à Dorval, en plus de faire une envolée de courtoisie à bord d'un DC-nolisé spécialement par eux.

Autres cours

Par ailleurs, le chapitre de Granby organisera 10 séries de cours à l'intention de ses membres, tout au long du terme d'office '69-70. Ces cours seront organisés en collaboration avec le Centre d'Organisation scientifique de l'Entreprise (COSE) consisteront à une période de 75 heures chacun.

Le coût des cours, devant être défrayé par chaque membre, sera minime en raison de la participation financière du gouvernement de la province de Québec à raison de 60% du coût total. Un maximum de 15 membres pourront s'inscrire à chaque série de cours qui seront donnés par des moniteurs qualifiés. D'ailleurs, à cette fin, des lettres ont été adressées aux membres ainsi qu'aux dirigeants d'industries de Granby et Waterloo, par le secrétaire-exécutif de l'organisme, M. Alain Rhéaume. Cette correspondance vise à expliquer les buts, les conditions et les bienfaits de ces cours, et à encourager la participation des membres et des industriels.

Recrutement de nouveaux membres

D'autre part, c'est à compter du 15 août que débutera la campagne intensive de recrutement, sous la direction de M. Georges Bernier, vice-président du comité. Actuellement, le club compte 92 membres en règle et l'objectif pour la prochaine saison a été fixé à 200 membres. Les dirigeants des 95 industries de Granby, ainsi que ceux des 40 usines de Waterloo, seront contactés à compter du 15 août, dans le cadre d'une offensive menée pour atteindre cet objectif. Cette offensive de recrutement sera menée au mois d'août et au début de septembre, de façon à entreprendre la nouvelle saison d'activités avec le plus d'effectifs possible.

Charte et constitution

Enfin, le Club d'administration industrielle de Granby vient de compléter sa charte et sa constitution qui seront soumises pour fins d'approbation. La constitution, qui contient toute la régie interne et les règlements généraux de l'organisme, sera soumise à l'exécutif national. La charte, préparée et actuellement en voie d'impression, sera soumise au gouvernement provincial et à l'exécutif régional. Le club prévoit que la remise de la charte aura lieu au mois de septembre, lors du début des activités du chapître de Granby.

Des démarches sont en cours pour que la cérémonie de remise de la charte revête un caractère spécial, de façon à ce que la saison d'activités débute sur un bon pied. D'autres ont été entreprises auprès des autorités municipales pour qu'une réception civique à l'hôtel de Ville, marque cette cérémonie. Des invitations seront également adressées sous peu au président national de l'organisme, M. Don Anstey, de Downsviews, Ontario, au représentant du Québec sur l'exécutif national, M. Ben Giroux, de Montréal, ainsi qu'au président de l'organisme régional, M. Robert Charron, de Drummondville, pour qu'ils participent à cette cérémonie officielle de remise de la charte, qui aurait lieu à Granby au cours de septembre. Cette cérémonie pourrait avoir lieu à l'occasion d'une assemblée plénière régionale, dont le chapître de Granby a réclamé la tenue dans la ville du Jardin Zoologique.

On sait que cinq assemblées régionales auront lieu au cours de l'année '69-70, et les villes proposées sont Granby, Sherbrooke, Québec, la région du Lac Saint-Jean et Cowansville. Le sujet est actuellement à l'étude par les membres de l'exécutif régional qui devrait annoncer au cours des prochaines semaines, les dates et les noms des villes retenues pour ces assemblées régionales.

Advenant que la ville de Granby soit choisie pour l'assemblée de septembre, il est de plus en plus possible que la cérémonie de remise de la charte coincide avec la tenue de cette assemblée.

Mgr R. Gagner fêtera ses noces d'or le 27 juillet

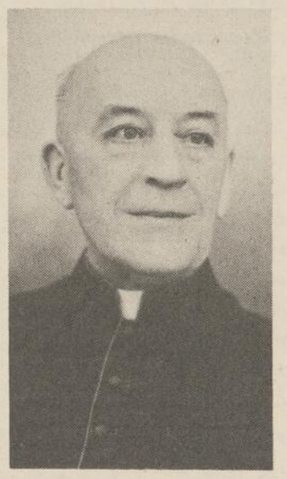
GRANBY--Les résidents de la paroisse Notre-Dame de Granby s'apprêtent à fêter leur ancien curé, Mgr René Gagner, c.s., pour ses cinquante ans de sacerdoce dont l'anniversaire sera le 27 juillet.

A cette occasion, Mgr Gagner, qui est à la retraite mais demeure à Granby, rue Fréchette, sera invité à célébrer une messe, à 5 heures de l'après-midi, dans son ancienne paroisse granbyenne.

L'office divin sera suivi d'un banquet qui se déroulera à 6 heures dans les locaux du couvent de la Présentation de Marie, rue Principale, à Granby. Un comité d'organisation est en voie de formation afin que tout soit prêt pour cette journée que chacun, à Notre-Dame souhaite amicale et heureuse pour le jubilaire.

Mgr René Gagner, c.s., est né à Saint-Aimé sur Yamaska, comté de Richelieu, le 15 août 1894, de Paul Gagner médecin, et de Cornélie Bélisle. Il fit ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sa cléricature au Grand séminaire de Montréal et la dernière année au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

Il fut ordonné prêtre dans sa paroisse natale, par Mgr G. Forbes, le 27 juillet 1919. Vicaire à Saint-Joseph de Sorel d'octobre 1919 à septembre 1921, il remplit ensuite cette charge à Saint-Pierre de Sorel de septembre 1929 à octobre 1928.



Mgr René GAGNER s.c.

Il va ensuite étudier à Rome d'octobre 1928 à janvier 1930. Il revient de ce séjour en Italie avec un doctorat en théologie; encore vicaire à St-Pierre de Sorel de septembre 1930 à juin 1934 il sera nommé curé à Saint-Roch où il séjournera de juin 1934 à juin 1937.

De juin à août 1937 il bénéficiera d'un long repos avant d'être nommé chapelain du Mont Saint-Bernard, à Sorel, jusqu'au mois de septembre 1943 alors qu'il devient chapelain du Mont Sacré-Coeur, à Granby, jusqu'en juillet 1949.

En juillet 1949 il sera nommé curé d'Acton Vale et séjournera dans cette municipalité jusqu'en avril 1954 alors qu'il deviendra curé de la plus ancienne paroisse de la cité de Granby.

Le premier août 1966, épuisé et gravement malade, Mgr René Gagner quittait sa cure de la rue Principale pour prendre une retraite bien méritée et après avoir fait sa marque dans la paroisse. Depuis il vit discrètement rue Fréchette, n'ayant pas voulu quitter cette ville où il conserve de nombreux et fidèles amis.

Ce sont ces amis qui désirent lui redire leur attachement par une réception spéciale à l'occasion de ses noces d'or. D'ici quelques jours des billets de participation seront envente et de plus amples détails pourront alors être donnés sur les projets des paroissiens de Notre-Dame.

Les amis de M. l'abbé Deslandes lui témoignent leur reconnaissance

GRANBY-- Près de 200 personnes étaient présentes à une soirée donnée hier soir en l'honneur de l'abbé Lionel Deslandes, dans la salle de l'école Ave Maria.

Les résidents de l a paroisse Immaculée-Conception ont voulu par ce moyen donner au vicaire une preuve tangible d'amitié et de reconnaissance.

On sait que l'abbé Deslandes doit quitter la paroisse d'ici peu pour aller exercer son ministère à St-Hyacinthe.

M. Gilles Thériault, maître de cérémonies , a souligné, dans un bref discours d'introduction, les nombreux talents de l'abbé comme organisateur.

L'événement marquant de la soirée fut sans contredit une pièce dont les figurants étaient des paroissiens qui avaient collaboré avec le vicaire dans plusieurs de ses entreprises. C'était en quelque sorte un procès dans lequel des témoins rappelaient, à tour de rôle et d'un façon humoristique, les différentes réalisations attribuables à l'abbé Deslandes depuis son arrivée dans la paroisse.

Les parents de ce dernier ainsi que M. le curé Jean-Pierre Duhamel, y assistaient en tant qu'invités d'honneur.

La soirée s'est terminée par la remise d'un téléviseur-couleur à l'abbé Deslandes et d'une gerbe de fleurs à sa mère.



UNE FETE INTIME a marqué le départ de M. l'abbé Lionel Deslandes, vicaire à la paroisse Immaculée-Conception, pour poursuivre la pratique de son ministère dans une autre paroisse de Saint-Hyacinthe. De nombreux amis se sont réunis pour lui présenter une preuve tangible de leur amitié et lui ont présenté un magnifique téléviseur-couleur. Nous pouvons reconnaître sur la photo, selon l'ordre habituel, M. Serge Déragon, Mme Lise Brunet, M. l'abbé Lionel Deslandes, M. le curé Jean-Pierre Duhamel, M. et Mme Donat Deslandes, parents du héros de la fête, et Mme Thérèse Brouillard. (Photo Matton)

A Granby Elastic

Les employés mis à pied ne le seraient que temporairement

GRANBY - - L'époque des vacances annuelles approche pour les employés de Granby Elastic, comme pour de nombreuses autres industries. Mais cette période "creuse" s'est doublée de circonstances qui ont obligé cette firme à cesser la fabrication de certains de ses produits, provoquant par le fait même la mise à pied d'un certain nombre d'employés.

Cette mise à pied temporaire a fait naître parmi la population granbyenne une rumeur désagréable. Interrogé à ce sujet, le porte-parole syndical a affirmé ne pas comprendre cette attitude, la situation pour les employés de Granby Elastic étant cette année semblable à celle connue à même époque chaque année.

Le phénomène des mises à pied s'explique par l'arrêt de certains métiers et la diminution du personnel de cette entreprise, par le fait que les employés de vieille date ne sont pas remplacés lors de leur départ volontaire mais compensés par l'automatisation, phénomène des temps modernes.

Joint lui-même à son bureau, l'ancien maire de Granby, M. Horace Boivin, devait nous confirmer ces faits. L'usine a, chaque année, un semblable ralentissement.

Quant à la possibilité pour M. Boivin de céder ses intérêts dans l'affaire, ce dernier nous confirma que depuis dix mois des pourparlers sont en cours en vue de la fusion de Granby Elastic avec une autre firme, mais ceci est toujours au stade de projet, sans aucune concrétisation prochaine.

L'entreprise Granby Elastic a été fondée en 1910 par le père de M. Pierre Horace Boivin. Celui-ci en assure la direction depuis une trentaine d'années.

THEATRE PALACE GRANBY
FR 2-4466
A L'AFFICHE CE SOIR!
ADOLESCENTS ET ADULTES 14 ANS
SAMMY PETER DAVIS JR. LAWFORD
SEL POIVRE ET DYNAMITE COULEURS
2 ième FILM
JAMES BOND:
L'AGENT 007 DE NOUVEAU EN ACTION !
D'APRES IAN FLEMING'S "GOLDFINGER"
VERSION FRANÇAISE EN TECHNICOLOR
Avec SEAN CONNERY expert en tir, lutte, boxe, judo, karate
GERT FROBE HONOR BLACKMAN
prog. complet à 7.40 p.m.

MAHEU Auto Inc.
Dodge - Chrysler Camions Dodge
Chemin St-Paul Granby 378-7474 378-6283
ACHETE MIEUX, QUI ACHETE CHEZ MAHEU
SPECIAUX SUR TOUTES AUTOS USAGEES
"BOAT" de plaisance Pigeon
16' 6", tout équipé, avec moteur de 70 h.p. Valeur rég. $4,200.
MOINS DE ½ PRIX
DART "68 2 p. H.T.
DODGE "66 4 portes
VALIANT "66 4 portes
2 PONTIAC "66 4 portes
CHRYSLER "65 4 p. H.T.
CHEVROLET "65 Convertible
VALIANT "64 4 portes
CADILLAC "62 4 p. H.T.

EDITORIAL

Il faudrait essayer de laver notre linge sale plus discrètement

Ce qu'on oublie souvent, c'est que s'il existe un droit de grève, acquis par les dispositions des lois ouvrières, il n'en demeure pas moins que ce droit doit être usé à bon escient.

Mais, ce qu'on oublie carrément, c'est que des grévistes indisciplinés, fiers-à-bras et "casse-tout" exercent un effet disproportionné et fort pernicieux sur le moral du public et suscitent un certain malaise dans tout le monde industriel.

Et que dire du spectacle offert à tous ceux qui nous observent dans le reste du pays et dans les pays étrangers! Si on était à leur place, ne serait-on pas enclin à conclure que les Québécois sont des fomentateurs de troubles et de grèves et que le Québec est en passe de devenir un coin du globe bien peu attirant pour ceux qui auraient envie d'y investir, d'établir des industries et de créer des emplois nombreux et combien nécessaires?

Pourtant, l'on sait déjà combien il est important de consolider nos positions industrielles et d'affaires dans le Québec. On n'ignore pas non plus qu'il est impérieux d'agrandir notre champ industriel, alors que le Québec traîne à la queue quant au chômage et au revenu per capita de ses habitants.

Au lieu de nous affaiblir par tant de discordes coûteuses, il serait temps, semble-t-il, de nous secouer un peu l'échine, de nous appliquer à édifier une structure québécoise bien équilibrée et à profiter mieux de nos efforts collectifs dans une province où l'avenir peut devenir plus reluisant que n'importe où ailleurs, à condition de le vouloir vraiment.

Il faut cesser de donner ainsi le spectacle disgracieux de citoyens qui ne savent pas au juste ce qu'ils veulent et qui, à tout moment et à tout propos, dégénèrent en de turbulents mécontents.

Le climat de confiance et de stabilité dont nous avons besoin pour progresser doit être rétabli au plus tôt et le spectacle peu édifiant que nous offrons depuis quelque temps ne doit plus continuer à nous identifier, au risque de nous entourer, hors du Québec, d'une réputation peu enviable, même si ce n'est que le petit nombre qui en est le responsable.

Si nous avons du linge sale à laver, faisons-le donc dans l'arrière-cour seulement, plus discrètement et sans éclaboussures inutiles.

Autrement, nous donnerons raison à tous ceux qui croient déjà "qu'il y a beaucoup de linge sale au Québec, et même beaucoup trop..."

L'air est aussi un bien précieux

Bien des étrangers, lorsqu'ils posent le pied pour la première fois en terre québécoise, remarquent deux choses: la couleur des ciels du Québec dont les bleus sont uniques pour une telle latitude et le parfum de notre nature et en hiver, l'odeur saine qui se dégage des conifères dans l'air glacé, l'été, le parfum des mille fleurs qui nous sont offertes par une nature généreuse.

Ces deux richesses inestimables, le ciel et l'air, s'enlaidissent et se perdent parfois à cause de la négligence humaine. Les usines aux systèmes d'épuration de fumée mal construits, gâchent nos ciels bleus par une épaisse masse malodorante dont la suie retombe désagréablement sur nos habitations; les véhicules-moteurs mal équipés ou mal entretenus rejettent, par leurs pots d'échappement, des gaz brûlés chargés de monoxyde de carbonne, déchet toxique par excellence, qui, dans nos villes, pollue l'air aussi sûrement que les égouts se déversant dans les cours d'eau polluent nos rivières.

Que fait-on pour lutter contre cet autre danger? Dans nombre de pays industrialisés des Lois sont adoptées qui obligent les industriels à élever de hautes cheminées pour être autorisés à mettre en marche leurs usines; les véhicules-moteurs reçoivent des contrôles sévères et ceux jugés défectueux doivent être réparés avant de reprendre la route.

Au Québec, les autorités civiles s'inquiètent. Des études sont menées dans les grands centres, et déjà la Métropole réagit. Des espaces verts sont aménagés là où la concentration de population est plus forte, des incinérateurs sont construits et équipés de filtres spéciaux, les usines sont regroupées hors de la ville, loin des lieux d'habitation dans des parcs aménagés à leur intention.

A Granby, la cité a déjà un de ces parcs industriels, un autre est prévu.

Chaque citoyen devrait être soucieux de l'état de sa voiture et les compagnies de transport devraient oeuvrer dans le même sens avant d'y être obligées par une Loi sévère.

Yeux et oreilles des gens

Par PETER KIERNAN

VICTORIA PC - Lorsque Gordie Williamson était commentateur à la radio, il tentait de devenir lui-même les yeux et les oreilles des gens qui n'étaient pas là.

C'est cette philosophie qui l'a maintenu sur les ondes pendant 32 ans, la plupart du temps à Edmonton, et dans le domaine de l'information pendant 42 ans de sa vie. Il en a maintenant 63.

Il est maintenant à la retraite, loin des microphones et des heures de tombée, loin des maux de tête lancinants que faisait naître la pression du travail, après les blessures à la tête subies au cours de la deuxième guerre mondiale.

M. Williamson ne parle pas volontiers de la guerre, alors qu'il faisait partie de la RCAF, et il n'aime pas beaucoup non plus parler de ses exploits à la radio. Au nombre de ces exploits, on lui doit la première diffusion d'une partie de hockey reconstituée, au Canada.

Par télégramme

Cela se passait en 1936, alors que M. Williamson travaillait à l'emploi de l'un des deux postes radiophoniques rivaux d'Edmonton.

"Il y avait un télégraphiste du Canadien Pacifique à l'arena. C'était un ancien joueur de hockey, et je le connaissais bien. Il m'envoyait des télégrammes de temps en temps pendant la joute, en me disant ce qui s'y passait, et c'est comme ça que tout a commencé. Lorsque j'ai commencé j'avais un complet et une cravate. Lorsque j'ai terminé, je n'avais plus que mon sous-vêtement.

"Nous avons terminé avec une minute et 32 secondes de retard sur les joueurs, mais cela était sans importance. Les gens avaient aimé cela."

Parlant de sa retraite, dans le petit bureau d'une agence de remorques pour laquelle il travaille maintenant, M. Williamson déclare: "C'est formidable. Plus de pression. Je n'ai même pas à regarder l'heure, si je n'en ai pas envie. Et les maux de tête sont disparus".

Au cours de sa carrière, d'abord pendant 10 ans avec l'Edmonton Bulletin et le Calgary Herald, puis ensuite à la radio, le principal intérêt de M. Williamson a toujours été le sport.

Population et immigration

TORONTO PC - De l'avis d'économistes, la Colombie-Britannique est la province dont la population s'accroît le plus rapidement, mais l'Ontario demeure la plus populeuse des provinces canadiennes.

Un rapport des services sociaux et familiaux de l'Ontario démontre que le taux d'accroissement de la population ontarienne entre 1963 et 1966 a été de 2.4 pour cent, cependant que celui de la population de la Colombie-Britannique a été de 2.8.

A peu près la moitié de l'augmentation de la population des deux provinces provient de l'immigration. D'après les chiffres compilés en avril dernier par le Bureau fédéral de la statistique, la population de la Colombie-Britannique, est de 2,056,000 âmes, celle de l'Ontario de 7,425,000.

Durant la période s'étendant de 1963 à 1966, le taux d'accroissement de la population canadienne a été de 1.9 pour cent, soit supérieur à celui des Etats-Unis, qui a été de 1.4 pour cent, et à celui de la Russie, qui a été de 1.2.

La population du Canada est de 21,007,000, cependant que celle des Etats-Unis est de 194,572,000 et celle de la Russie se chiffre à 230,600,000.

Terre-Neuve avec une population de 513,000 âmes, a connu un taux d'accroissement de 1.5 pour cent entre 1963 et 1966. Le Nouveau-Brunswick et l'Ile-du-Prince-Edouard, avec des populations respectives de 626,000 et 110,000, ont connu des taux d'accroissement respectifs de 0.6 et 0.8.

Le taux d'accroissement de la population du Manitoba, qui s'élève à 977,000, a été de 0.9 pour cent, cependant que celui de la Saskatchewan a été de 0.6 pour cent et celui de l'Alberta de 1.9 pour cent. La population de l'Alberta est de 1,553,000 âmes, celle de la Saskatchewan de 961,000.

Les taux d'accroissement des populations du Yukon, de la Nouvelle-Ecosse et des Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été établis.



La clochette du bâtiment

En 1910, le président de l'Association allemande des ouvriers du bâtiments s'acheta une petite cloche. Elle devait constituer le symbole d'un nouveau départ. Les ouvriers du bâtiment sortaient d'un lock-out de huit semaines, et leur organisation était complètement délabrée. La clochette survécut à tous les avatars, et on en fit cadeau à Georg Leber en 1957, alors qu'il était sur le point d'entamer une nouvelle ère de la politique syndicale.

Au congrès du syndicat du Bâtiment, à Wiesbaden, Georg Leber rendit le mandat qui lui avait été confié en 1966, à Brême, lors de sa réélection. Et il offrit la clochette modèle 1910 à l'homme qu'il voulait voir prendre sa succession, et que le congrès plébiscita à une majorité écrasante: Rudolf Sperner. La clochette commenta Leber, devait inciter à la modération, mais faire office de tocsin quand la démocratie allemande serait menacée. Et sous le terme de démocratie, Leber entend exactement ce qu'il signifie, c'est-à-dire la sauvegarde de la liberté de l'un comme de l'autre, la sienne propre et celle des autres citoyens.

Elle reste conditionnée par la volonté de respecter les droits des autres et de rechercher une harmonisation des intérêts par le biais de compromis. A partir de cette base, que Leber a respectée et non seulement conseillée à d'autres, il a accédé au rang d'un homme politique dont les mérites ne ressortiront peut-être que bien plus tard. Il a trouvé un digne successeur en Rudolf Sperner. Ce dernier a réussi à s'extraire de l'ombre de son prédécesseur et est devenu une personnalité politique et indépendante. Il a promis de poursuivre la politique de Georg Leber à l'aide de moyens adéquats. Ceux qui ont suivi dès le début et d'un oeil objectif l'évolution du syndicat du Bâtiment, tout en manifestant une certaine sympathie pour lui, ne peuvent voir dans cette relève qu'une preuve de continuité et de suite dans les idées, ce qui n'est vraiment pas un mal dans ce cas bien précis.

(Handelsblatt)

L'opinion de la presse de langue anglaise

Sélection d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par Lpresse Canadienne

République de bananes

The Tribune, Winnipeg

Les protestations soulevées à la Chambre des Communes sur l'acquisition de la Royal Securities Corporation par une maison américaine d'investissements donne au Canada les apparences d'une "république de bananes". Ce dont le Canada a besoin, plus que de toute autre chose, en ce moment précis, c'est de sommes considérables de capital destiné au développement. Par conséquent, Cette dépendance directe crée par des courtiers américains ne peut être entièrement mauvaise.

Le leader du Nouveau parti démocratique, M. Douglas, sans doute par excès d'émotion, a fait allusion à la déclaration aux Communes du ministre des Finances M. Benson, en la qualifiant de "trahison honteuse" de ses responsabilités comme ministre des Finances. M. Douglas n'a pas daigné expliquer comment M. Benson pourrait en fait trahir ses responsabilités comme ministre des Finances, en encourageant les fonds américains à pénétrer au Canada.

Il est évident que les lois du Canada sont suffisamment puissantes pour protéger les intérêts vitaux de notre pays. Et il est également évident que si une compagnie américaine quelconque agit au mépris de la loi, il est du devoir des autorités judiciaires appropriées de prendre les mesures nécessaires pour pousuivre l'individu ou l'institution qui ont agi illégalement...

La vérité, c'est qu'en dépit de toutes les recherches et de tous les sondages, on n'a pu établir de façon convaincante que des résultats pernicieux aient été atteints du fait de l'ingérence américaine. Au contraire, le développement du Canada, particulièrement depuis 1945, n'a été rendu possible que parce que des Américains fortunés sont d'avis que le Canada est un endroit favorable aux investissements. Au lieu d'en faire un sujet de récriminations, il vaudrait mieux s'en réjouir.

Opposition troublante

The Star, Toronto

L'aspect le plus troublant dans l'opposition qui est faite à la création d'une école secondaire française unique, dans la région métropolitaine, c'est que cette opposition vient principalement des commissaires scolaires. Ce sont les personnes mêmes que l'on s'attendrait à voir profondément dévouées au développement de la personnalité des jeunes confiés à leurs soins qui font preuve d'une étroitesse d'esprit totalement incompatible avec la confiance qu'inspirent leurs titres...

Heureusement, de nombreuses preuves sont offertes presque tous les jours du fait que, en dépit du retard mental de leurs aînés en ces matières, les jeunes sont de beaucoup plus conscients de la nécessité d'une amélioration dans les rapports entre anglophones et francophones, si nous ne voulons pas voir notre pays déchiré; ils sont conscients, également, de la nécessité de respecter comme il se doit les droits de l'un et de l'autre, si les hommes veulent vivre avec eux-mêmes.

L'Ontario a donné l'exemple au reste du pays, en insistant pour que, lorsque cela est possible, les jeunes Franco-Ontariens aient leurs propres écoles secondaires. La seule restriction, c'est qu'on leur inculque une connaissance de l'anglais suffisante pour qu'ils puissent entrer immédiatement, une fois leur cours terminé, dans la vie économique et productive de la province.

Une chose éloignée

The Times, Victoria

L'étonnant renversement politique, aux élections provinciales du Manitoba, qui a vu les partis conservateur et libéral écrasés par un NPD dynamique, devrait donner à penser aux politiciens canadiens, à tous les ordres du gouvernement, de même qu'aux électeurs en général...

Les premières déductions qui ont été faites quant à la raison qui a poussé les électeurs à balancer les vieux partis, qui menaient les destinées politiques du Manitoba depuis de longues années, indiquent qu'il pourrait s'agir d'une combinaison de facteurs, plutôt que d'un seul.

L'un des facteurs mentionnés est précisément le jeune et dynamique leader provincial du NPD, Ed Schreyer, un ancien professeur d'université qui, bien qu'il n'ait que 33 ans, a déjà derrière lui 11 années de politique active, y compris un stage comme membre du Parlement.

M. Schreyer, qui a ssumé le leadership du parti il y a à peine quelques semaines, possède, selon certains observateurs, tout le magnétisme personnel et politique de Pierre Trudeau, et même davantage.

Bien que cela laisse entendre que le charme personnel fait toujours partie de la politique canadienne, d'autres causes peuvent fort bien avoir influencé de façon décisive ce transfert de l'électorat, au Manitoba.

L'une de ces causes, et non la moindre, serait le sentiment de séparation d'avec Ottawa que ressentent depuis quelques années les provinces de prairies.

Il est certain que depuis que M. Trudeau a pris le pouvoir, Ottawa est devenue une chose très éloignée pour la plupart des Canadiens de l'Ouest. Et cela pourrait expliquer le rejet retentissant des candidats libéraux, lors de l'élection au Manitoba.

Il n'est pas difficile, non plus, de comprendre que les léecteurs du Manitoba aient voulu souligner, par leurs votes, leur ressentiment contre l'incapacité manifeste de l'administration provinciale à solutionner les problèmes du coût élevé de la vie et de l'économie chancelante.

En bref, et à première vue, il semblerait que le vote des Manitobains a été un vote de protestation; une protestation contre les deux vieux partis; une protestation contre les programmes peu imaginatifs et les politiques éculées qui, dans le passé, ont si souvent échoué à répondre aux besoins du présent et de l'avenir.

Une faille atroce

The Sun, Vancouver

Si les membres du Parlements étaient aussi tenaces à s'occuper des affaires de leurs électeurs qu'ils le sont à s'assurer leurs propres luxes, les affaires de l'Etat seraient en bien meilleure forme.

Mais voilà qu'ils recommencent-et cette fois à huis clos-à parler de leurs problèmes, à discuter de leurs salaires.

Au moment où la nation est aux prises avec l'inflation et où le gouvernement fédéral est censé réduire les dépenses, des députés libéraux qui n'occupent leur poste que depuis un an réclament plus d'argent.

Il est vrai que certaines augmentations de salaires accordées aux ouvriers qualifiés sont élevées-bien que personne encore n'approche des $18,000, y compris les $6,000 exempts d'impôt, que gagnent les députés-mais au moins les plombiers et les électriciens savent réparer les choses.

Jusqu'à ce qu'ils aient prouvé qu'ils peuvent réparer certaines fuites fiscales, les députés libéraux devraient laisser tomber la question de leur propre salaire. Leur manque d'a-propos est atroce.

Car pendant que l'attention est concentrée sur les salaires maximums, beaucoup de Canadiens souffrent encor à l'extrémité minimum de l'échelle, et personne ne s'en préoccupe.

Les règlements fédéraux et provinciaux ont établi un salaire minimum de $1.25 l'heure pour certains emplois, mais il en reste encore beaucoup trop qui n'ont pas été touchés. C'est là un domaine que les législateurs devraient étudier, avant de songer à remplir leurs propres goussets.

Indiens mal à l'aise

The Albertan, Calgary

Les Indiens, semble-t-il, veulent tout avoir et ne rien céder. Car, assez curieusement, ils s'opposent, en général, à la nouvelle politique fédérale du gouvernement, en ce qui concerne les affaires des indiens. Depuis que le ministre Jean Chrétien a annoncé cette nouvelle politique, la semaine dernière, des cris de protestation se sont élevés d'un bout à l'autre du pays.

Depuis un bon moment, les Indiens réclament l'abolition du ministère des Affaires indiennes. Le gouvernement fédéral, actuellement, veut établir une politique qui aura exactement ce résultat. Pourtant, ce n'est pas vraiment ce que veulent les Indiens. Et bien qu'ils désirent voir disparaître le ministère des Affaires indiennes, il semble qu'ils veulent quand même conserver le gouvernement fédéral, pour tout ce qui les concerne, et non pas de façon limitée. Cela n'a tout simplement pas de sens.

Le paternalisme, qu'il soit exercé par le truchement du ministère des Affaires indiennes ou d'une autre agence, reste toujours le paternalisme. Etant donné que les Indiens, à certains égards, veulent en finir avec le paternalisme, tout changement réalisé doit être significatif. Et si l'on peut affirmer quelque chose au sujet de la nouvelle politique indienne, c'est qu'elle est significative lorsqu'il s'agit de faire disparaître le paternalisme.

A certains égards, il n'est pas étonnant que les Indiens soient mal à l'aise vis-à-vis de cette nouvelle politique...

D'une certaine façon, les Indiens seront insérés d'un seul coup dans le courant de la vie du Canada. Mais ils ne seront pas extirpés sans préparation de leur repli bien protégé. Car la politique indienne fédérale ne sera pas appliquée unilatéralement. Cette mise en vigueur se fera à trois, et impliquera Ottawa, les Indiens et les provinces.

Pour les Indiens, la transition proposée ne sera sans doute pas facile. Mais par ailleurs, les perspectives générales sont encourageantes. Car avec cette nouvelle politique, l'Indien, enfin, sera son propre maître. L'Indien, en général, a ici beaucoup à gagner. Il devrait tenir à obtenir ce qui lui est dû. Le 2 juillet.

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — ABC — 136 Principale, Granby

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Ltée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$2.50	$6.50	$12.00	$20.00
Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0679

TOUT GENRE D'ANNONCE
EXECUTE
UN SERVICE PUBLIC;
L'ANNONCE CLASSEE
l'exécute
PLUS DIRECTEMENT,
PLUS IMMEDIATEMENT,
POUR PLUS DE GENS.

ST-HYACINTHE

Il voulait demeurer en prison

SAINT - HYACINTHE - Le juge Victor Chabot, de la Cour du magistrat, a rendu une sentence qui n'a pas semblé plaire à un accusé.

M. Théodore Lebeau, âgé de 30 ans et domicilié à Saint-Théodore d'Acton, était de son propre aveu, venu à la Cour ce matin là, pour retourner en prison.

"Je veux retourner en prison, a-t-il dit, parce que je n'ai pas de place où demeurer".

Il avait été trouvé à vagabonder par les rues d'Acton Vale le 7 juillet, et condamné à $50 d'amende plus les frais de la Cour ou à deux mois de prison.

Un délai de trois jours lui a été accordé pour payer cette amende.

L'histoire de 3 petits cochons

SAINT-HYACINTHE- - - Jean Marc Béchard, de Wickham, comté de Drummondville, a reconnu avoir tenté de voler trois porcelets alors qu'il était en état d'ivresse.

Leur propriétaire, s'étant aperçu de la tentative, a tiré un coup de feu en l'air en guise d'avertissement.

Béchard s'est enfui à ce moment-là rendant ainsi à leur propriétaire les trois petits cochons.

Le juge Victor Chabot, de la Cour du magistrat, l'a remis en liberté en incluant qu'il devrait payer les frais de la Cour ou faire huit jours de prison.



UNE ENTENTE est survenue à Montréal entre les sept parties en cause dans le présent conflit de la construction. Elle pourrait facilement signifier la fin de la grève, mais il faudra d'abord qu'elle soit ratifiée par les employés syndiqués de chaque région. On peut voir sur notre photo quelques-unes des personnes qui ont joué un rôle déterminant dans la région de Saint-Hyacinthe depuis le début de cette grève et de qui pourrait bien dépendre, sur le plan régional, son règlement. Ce sont, de gauche à droite: Mme Louise Descôteaux, secrétaire du Conseil central; MM. Paul-Emile Comtois, président du Conseil central; Georges Patenaude, représentant de la CSN dans la région de Saint-Hyacinthe, et Marcel Gendron, assistant-directeur de la grève. (Photo Bernard Saint-Pierre)

Accusée de vagabondage

SAINT-HYACINTHE- - Mlle Denise Labbé, âgée de 24 ans et domiciliée à Pointe St-Charles, a été accusée de vagabondage dans un endroit public devant le juge Victor Chabot, de la cour du magistrat.

Elle connaîtra sa sentence le 23 juillet.

Réunion des grévistes au Centre Notre-Dame

SAINT - HYACINTHE - - Les employés en grève des métiers de la construction sont conviés à une assemblée syndicale de première importance qui se déroulera au Centre Notre-Dame, de Saint-Hyacinthe, cet après-midi, à 2h.30.

Les syndiqués présents prendront alors officiellement connaissance des détails de l'entente survenue hier sur le plan provincial entre la CSN, la FTQ et les cinq associations patronales.

Après cette période d'information, les employés auront à se prononcer sur l'acceptation ou le rejet de ces offres. Il n'a toutefois pas été précisé de quelle façon allait se prendre le vote.

Les kiosques de l'expo régionale

SAINT - HYACINTHE - - M. Fabien Cordeau, secrétaire-gérant de l'exposition régionale 69, tient à rappeler aux gens du domaine de l'industrie et du commerce qu'ils doivent se hâter s'ils désirent réserver un espace pour la semaine de l'exposition qui se tient cette année du 28 juillet au 3 août inclusivement, à Saint-Hyacinthe. Pour tous renseignements ou locations de kiosques, on peut le rejoindre au 2470, rue Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe, tel.: 773-9307.

La Fédération des loisirs va rédiger un dossier-jeunesse

SAINT-HYACINTHE- Dans le but de sensibiliser tous les comités de loisirs, les services de récréation et les autorités municipales au problème des loisirs de la jeunesse, la Fédération des loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe a décidé de rédiger un dossier jeunesse.

Le dossier, une fois complété en entier, comprendra quatre parties. Il sera un guide de formation de clubs jeunesse ou de chefs d'adolescents dans les secteurs urbains, semi-urbains et ruraux. Il servira également de guide de formation de clubs de jeunes travailleurs, toujours selon les secteurs. De la même façon, l'enquête sociologique, qu'a effectuée la Fédération des loisirs Richelieu-Yamaska auprès d'environ cinq mille adolescents de la région en fera partie. Sera aussi intégrée au dossier, l'enquête sur les temps libres des jeunes travailleurs, réalisée par la Jeunesse ouvrière catholique à l'occasion de Carrefour '69.

Ce dossier-jeunesse va aussi contribuer à rendre les jeunes, les groupes de jeunes, les mouvements de jeunesse, plus conscients de leurs problèmes collectifs en loisirs, et de là, envisager des solutions pour y remédier à partir des enquêtes du dossier et des guides qui y sont ajoutées, comme points de repère.

Un service d'information dans le monde des loisirs

SAINT - HYACINTHE - - Le plan d'animation aux loisirs-jeunesse de la Fédération des Loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe projette de mettre sur pied un service d'information.

Ce service sera à la disposition de tous les groupes de loisirs pour la jeunesse. Le service opérera dans les deux sens, c'est-à-dire qu'il diffusera de l'information au bénéfice des mouvements de loisirs-jeunesse et s'occupera de la diffusion de l'information par ces mouvements en direction de la population en général.

A ce point de vue, le nouveau service d'information va jouer un peu le rôle d'agence de presse au service exclusif des mouvements de loisirs pour la jeunesse.

Une enquête est complétée sur les temps libres de nos adolescents

SAINT - HYACINTHE - - La Commission des loisirs-jeunesse de la Fédération des loisirs Richelieu-Yamaska vient de compléter une enquête portant sur les temps libres des adolescents de la région.

L'enquête se veut réellement scientifique et a été effectuée par des personnes spécialisées dans le domaine de la recherche. Ce sont MM. André Pinsonneault, sociologue, et Julien Dallaire, t.s.p., qui ont supervisé le questionnaire. M. François Genest, étudiant, et Mlle Gisèle Filion, sociologue, ont procédé à l'analyse des résultats.

Des adolescents de six Commissions scolaires régionales ont été consultés pour le bien de l'enquête. Ce sont les Commissions scolaires de Yamaska, Honoré - Mercier, Carignan, Missisquoi, Saint-François et Meilleur.

4,980 questionnaires ont été distribués pour les fins de cette enquête dans les six régionales, ce qui représente 25 pour cent de la somme des adolescents des régionales.

La distribution des questionnaires a été effectuée d'une manière objective par les autorités des régionales, étant donné que les classes d'étudiants ne sont divisées, dans bien des cas, que par le sexe.

L'enquête a aussi tenu compte des distinctions de sexe et des milieux rural et urbain. Cette enquête avait pour but de recueillir des données sur les activités culturelles des adolescents et adolescentes, les activités sportives et sociales et la participation des individus à chacune des activités.

Le rapport de cette enquête sera communiqué à une date ultérieure.



LE CLUB ADO, de Saint-Hyacinthe, qui réunit des jeunes de 14 à 18 ans, a effectué, au bénéfice de ses membres, une excursion à caractère culturel au Mont Saint-Hilaire. Les 125 participants sont partis du Centre culturel et récréatif de Saint-Hyacinthe. Cette activité était l'une des premières du Club Ado, fondé il y a peu de temps. (Photo Bernard Saint-Pierre)

Une double accusation de possession et trafic de drogues pèse contre Tremblay

SAINT-HYACINTHE-- Claude Tremblay, âgé de 31 ans et domicilié à Saint-Simon, a subi son enquête préliminaire devant le juge Victor Chabot, de la cour du magistrat, et devra revenir devant la cour en automne, puisque son procès a été fixé aux prochaines assises criminelles. Il devra alors répondre à une double accusation de possession et de trafic de drogues à la suite des deux perquisitions effectuées chez lui, à Saint-Simon, les 28 mai et 20 juin. D'ici-là, un dépôt en argent de $3,000 lui permettra de demeurer en liberté.

Le premier témoin a comparaître dans cette affaire fut le constable Marcel Dessaulniers, de la Gendarmerie royale du Canada.

Il avait été chargé d'effectuer une perquisition au domicile de l'accusé, dans le deuxième, rang à Saint-Simon, le 28 mai.

"Nous avons alors trouvé, a-t-il dit, une petite enveloppe cachée dans une pièce adjacente à la cuisine. Elle était brune et de format 5" par 2". Elle était dissimulée dans les ressorts d'un fauteuil".

"Nous l'avons ouverte et fait analyser son contenu. Nous avons ainsi découvert qu'elle contenait du "canabis" ou "marijuana".

"Tremblay était absent de son domicile, ce jour-là, et nous ne l'avons pas arrêté.

"Par la suite, continua-t-il, nous sommes retournés à son domicile pour une autre perquisition, le 20 juin. Cette fois l'accusé était présent."

"C'est en fouillant dans les bâtiments autour de la maison de M. Tremblay que nous avons découvert, caché sous de la paille fraîche, un sac de polythène vert.

"Il avait été ainsi enfoui sous la paille dans la grange qui se trouve derrière la maison de l'accusé."

"Nous avons une fois de plus, à Montréal, fait analyser son contenu et on nous a révélé qu'il contenait exactement 9.6 livres de marijuana."

Le constable Desaulniers avait apporté avec lui, comme pièces à conviction, la petite enveloppe qu'il avait trouvée le 28 mai, le sac de polythène vert déniché le 20 juin ainsi que les résultats officiels des analyses de leurs contenus respectifs.

Me Boislard, défenseur de l'accusé, interrogea le premier témoin et lui fit révéler qu'aucune empreinte digitale n'avait été remarquée sur les objets découverts. Il insista sur le fait que le sac de polythène vert n'était pas apparent et qu'il fallait enlever la paille pour le voir.

Il produisit aussi devant la Cour une photographie conforme, de l'avis même de M. Desaulniers, aux lieux de découverte de la drogue et montrant la grange précitée.

Puis vint un second témoin d'importance, soit M. Eugène Laflamme, cultivateur de St-Simon et propriétaire de la maison.

A Me Cordeau, avocat de la Couronne, il dit "avoir loué une maison et un hangar à M. Tremblay dans le 2e rang, à Saint-Simon."

Me Boislard, grâce à ce témoignage, fit ressortir que " des gens autres que M. Tremblay avaient accès au hangar et à la maison".

Il insista aussi sur le fait que M. Tremblay "devait" se rendre souvent dans la grange puisque la pompe qui fournit l'eau à la maison s'y trouve.

M. Claude Tremblay devra donc répondre à l'accusation de "possession de drogue" dans les deux cas.

Enfin il devra établir une preuve comme quoi il ne possédait pas cette drogue pour fins de trafic s'il est reconnu coupable de possession de drogue ".

Une église chrétienne dessert deux confessions à Matagami

SAINT-HYACINTHE- La ville de Matagami, située à 110 milles d'Amos, dans le diocèse du même nom, possède maintenant une église chrétienne interconfessionnelle, qui dessert à la fois les Catholiques, les Protestants surtout les Anglicans et les Unitariens.

Cette église est unique par tout le Canada et entre en ligne de compte avec l'esprit d'oecuménisme longuement élaboré par le Concile Vatican II.

La réalisation de ce projet mûri depuis longtemps est le résultat d'une entente intervenue en 1964 entre Mgr Albert Sanschagrin, aujourd'hui évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, mais auparavant administrateur apostolique du diocèse d'Amos, l'évêque anglican de la région et le surintendant de l'Eglise Unie.

Dans le diocèse d'Amos, cette église dessert la population catholique, qui représente 80 pour cent de la population totale; les protestants, qui en représentent vingt pour cent.

Au moment de l'inauguration de ce nouveau temple, Mgr Gaston Hains, évêque du diocèse d'Amos, a déclaré: "Ce n'est pas sans émotion que je prends part à cette cérémonie unique de la dédicace de notre temple. Notre but, en tant que croyants, est de travailler en harmonie et unité , du fait que les hommes sont tous frères. Voilà pourquoi nous pouvons prier sous le même toit".

Il faut cependant noter que, même si les offices religieux se tiennent dans la même église, il ne s'y déroule pas d'autres cérémonies interconfessionnelles autres que celles permises par les directives pontificales en ce domaine.

Echos maskoutains

SAINT-HYACINTHE-- Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, est susceptible de gagner le téléviseur-couleur qui sera tiré au terme de la tombola de Sainte-Madeleine. Une de ses admiratrices a facilement réussi à lui vendre des billets pour ce tirage.

****

Un avocat a eu la répartie facile en cour lorsqu'il a demandé à son collègue de la défense si son client achetait dix poches de sucre par semaine seulement pour ses céréales du matin...

****

L'on remarque que, cette semaine, de nombreux visiteurs américains sont de passage à Saint-Hyacinthe. Nous croyons qu'il vaut la peine de leur souhaiter un bon séjour en nos murs.



PLUS DE QUATRE MILLE dollars seront offerts en cadeaux de toutes sortes au cours de la tombola de Sainte-Madeleine qui débute ce soir. Notre cliché vous montre une infime partie de ces prix. Parmi les plus précieux, il faut mentionner un téléviseur-couleur de $900, de multiples articles d'artisanat, de la lingerie, de la poterie, divers articles de décoration intérieure et extérieure et autres. Rappelons que cette kermesse constitue l'une des célébrations organisées à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'incorporation du village de Sainte-Madeleine.

Tous les animaux seront jugés au cours de l'Exposition régionale

SAINT-HYACINTHE- - - La Société d'agriculture du district de Saint-Hyacinthe vient de rendre public l'horaire des jugements pour la prochaine exposition régionale qui se déroulera à Saint-Hyacinthe du 28 juillet au 3 août inclusivement.

Ces jugements débuteront mardi, le 29 juillet. Cette journée , à dix heures, seront jugés les volailles, pigeons, lapins ainsi que les produits de la grande culture. Les exibits des jeunes agriculteurs le seront également à cet horaire, de même que les porcs pur-sang Yorshire.

Les jugements reprendront à une heure pour les jeunes agriculteurs; à 1h. 30 pour les porcs pur - sang Landrace, les moutons pur-sang, les fleurs et légumes, le miel et les produits de l'érable, le beurre et le fromage.

A 2 h. 30, les jugements porteront sur les porcs à bacon. Les concours inter-race pour les vaches ayant le meilleur pis auront lieu ce même jour, à trois heures.

Le lendemain, mercredi, le 30 juillet, les jugements débuteront à neuf heures et proteront sur les exibits des jeunes agriculteurs; à dix heures sur les bovins Ayrshire et les bovins Jersey. A une heure, les jugements toucheront la section herboricole, pour les jeunes agriculteurs.

Jeudi, le 31 juillet, seront jugés, à dix heures, les bovins Holstein et les bovins canadiens. Le vendredi, premier août, seront jugés à dix heures, les bovins de boucherie, ainsi que les chevaux pur-sang, à 1h. 30.

Le samedi, deux août, les jugements proteront, à 9h. 30, sur les poneys; à deux heures sur les chevaux de race pour harnais. Le tout se terminera par la parade des animaux, à 3.h. 30.

Il est important de souligner, au bénifice des participants, que les arts domestiques seront jugés durant la semaine précédant l'Exposition régionale.

Mme Angèle Guller dirigera une session sur la chanson

SAINT-HYACINTHE- - - Soucieuse de serrer de près l'actualité et de répondre aux exigences du public des éducateurs et des étudiants, l'Action musicale et liturgique de Saint-Hyacinthe propose aux intéressés une session sur la chanson.

La direction de cette importante activité a été confiée à M. Armand Chouinard, c.j.m., et à Mme Angèle Guller, spécialiste européenne de la chanson, présidente et directrice générale des Jeunesses de la Chanson en Belgique.

Au cours de ces journées, les participants auront l'occasion non seulement de prendre conscience de la chanson en tant qu'art, mode d'expression et phénomène social, mais aussi de la découvrir en tant qu'outil pédagogique de premier ordre.

Les cours et conférences, dont sera formée cette session se dérouleront du 20 au 26 juillet. Ils toucheront les points suivants: folklore, chanson de poète, chanson de chansonnier, méthodologie du discoforum, interprétation personnelle par la chanson, lignes de forces de la chanson contemporaine, les idoles , sociologie de la chanson, la chanson-miroir-de- la femme.

Ces thèmes seront complétés par une série d'exercices pratiques, de travaux de critique comparée qui seront à réaliser par les stagiaires.

Bref un tour d'horizon complet sera effectué et permetrra à chacun de s'en retourner avec un bagage de connaissances et de découvertes enrichissantes, ainsi qu'avec un outil de travail de premier ordre qui lui sera de la plus grande utilité quel que soit le cadre social, culturel scolaire ou pastoral de ses activités.

Faites carrière dans la Fonction publique du Québec

PROFESSIONS

NEGOCIATEURS DES ETUDES DE RENOVATION

Traitement initial jusqu'à $12,610 selon la compétence. Société d'Habitation du Québec; postes à Québec et à Montréal. — Renseigner les municipalités sur les dispositions de la Loi et des règlements en matière de rénovation urbaine; examiner et négocier les demandes d'études de rénovation; coordonner les études, les analyser et recommander leur acceptation à la Société. — Diplôme universitaire en urbanisme, architecture, ou dans l'une des sciences humaines. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. — Concours 69SV-2111. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEURS DE LA MISE EN OEUVRE DE PROGRAMMES DE RENOVATION

Traitement initial jusqu'à $12,610 selon la compétence; Société d'Habitation du Québec; postes à Québec et à Montréal. — Agir comme représentant de la Société auprès des municipalités, à titre de coordonnateur dans le cadre de la mise en oeuvre de programmes détaillés de rénovation et voir à l'exécution des ententes signées à cet effet; entre autres responsabilités, examiner et recommander les demandes de subventions et de prêts, les propositions d'acquisition d'immeubles, de location ou de vente de gré à gré, les déboursés ou excédents non prévus dans les ententes. — Diplôme universitaire en sciences commerciales ou administratives, en urbanisme ou en génie, de préférence avec expérience dans une administration municipale. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activité peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. — Concours 69SX-2111. S'inscrire immédiatement.

Les personnes qui désident prendre part à ces concours doivent **s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec** en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :
710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4.
255 est boulevard Crémazie, Montréal 354
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

Moscou esquisse un plaidoyer en faveur de bonnes relations

MOSCOU (AFP) — L'URSS est ouverte, est saluée par souhaite avoir de bonnes relations avec les Etats-Unis. Elle est pour un échange de délégations du Soviet suprême et du Congrès américain, a déclaré M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères, à l'ouverture de la session du Soviet suprême de l'URSS ce matin, à Moscou.

M. Gromyko a affirmé que la déclaration de Nixon, selon laquelle l'ère de l'escalade est dépassé et celle des négociations l'URSS qui est prête à aller au devant de cette nouvelle politique.

Il a alors suggéré "la création dans le secteur de la Méditerranée d'une zone libre de tout armement nucléaire".

Le traité de Varsovie "ne permettra jamais à personne de porter atteinte à la sécurité de ses membres", a encore déclaré M. Gromyko.

Dans ce qui apparait comme une justification de l'intervention en Tchécoslovaquie l'an dernier, il a nié "à quiconque le droit d'empêcher un peuple socialiste (menacé dans ses conquêtes socialistes) de faire appelà l'aide de ses amis". "Et personne ne peut priver ces amis du droit d'aider ce peuple".

Entre amis

Dans une allusion probable aux rapports, soviéto-roumains, le ministre a évoqué "les gens mal intentionnés, qui se plaisent à examiner avec un verre grossissant les quelques défauts qui peuvent exister dans les rapports entre certains pays de la communauté socialiste".

En une phrase qui pourrait se rapporter aux événements sino-soviétiques, ou éventuellement à la guerre du Vietnam, il a affirmé que l'URSS ne peut garder une attitude passive en face d'événements qui, peut-être lointains géographiquement, touchent à notre sécurité et à la sécurité de nos amis".

Affirmant que l'URSS "fera tout" pour renforcer la coopération fraternelle et les relations avec les autres pays socialistes (le Vietnam, la corée et la Roumanie sont cités dans la liste de ces pays), M. Gromyko a promis à Cuba, l'aide soviétique "pour permettre à son peuple de résister aux pressions et provocations". "Nous accordons une grande importance au renforcement de l'amitié et de la coopération avec Cuba, a-t-il précisé.

Le ministre a développé les thèses habituelles à propos des questions vietnamienne et du Moyen-Orient. Il a rappelé que "l'unique voie sûre" pour le règlement de cette dernière question reste, pour l'URSS, le retrait des forces israéliennes "et en même temps" la reconnaissance du droit de tous les Etats du Moyen-Orient, dont Israel, à l'existence nationale souveraine.

Affaires européennes

Il a fait état de "la place importante" qu'occupent les affaires européennes dans la politique extérieure de l'URSS. Une des conditions de la sécurité en Europe est "la reconnaissance par tous les gouvernements des résultats de la (dernière) guerre "Les frontières des Etats à l'est et à l'ouest, au sud et au nord de ce continent-sont inviolables, et aucune force n'y changera rien".

Après avoir fait remarquer que, pour l'URSS, l'Allemagne d'avant guerre et la RFA avaient certains points communs, M. Gromyko a plaidé en faveur de l'établissement de meilleures relations entre Moscou et Bonn.

"Les difficultés à ce sujet ne viennent pas de nous. Le fait est que la RFA, pour prix d'une amélioration de ces rapports, veut obtenir de notre part des concessions de principes quant à notre position dans les affaires de l'Europe. Ceci est exclu".

A propos de la Chine, M. Gromyko a estimé que, de la façon dont elle orientera sa politique extérieure "dépend pour beaucoup la situation en Asie, et pas seulement en Asie".

Après avoir dénoncé la propabande et l'activité anti-soviétique de l'actuelle direction chinoise, M. Gromyko a affirmé l'intention de l'URSS de "rétablir et développer l'amitié entre l'URSS et la Chine".

Deux millions et demi de gens de couleur en G.-B.

LONDRES (AFP) — En 1986, il y aura entre 2 millions et 2 millions et demi de gens de couleur en Grande-Bretagne.

Au milieu de l'année 1968, ils étaient 1,113,000.

Ces chiffres ont été publies, hier dans un rapport de 800 pages sur le problème racial en Grande-Bretagne.

Les recherches nécessaires pour la rédaction de ce rapport se sont poursuivies pendant 6 ans.

Les auteurs de cet rapport, publié pan les soins de l'Institut national des relations raciales, recommandent notamment que les problèmes relatifs à l'intégration des gens de couleur dans la société anglaise relèvent de la compétence du ministère de la Santé et de la Sécurité sociale, et non pas, comme c'est le cas actuellement, du ministère de l'Intérieur.

Ils recommandent aussi que les immigrants venant de pays du Commonwealth soient admis à entrer en Grande - Bretagne dans les mêmes conditions que tout étranger — réforme que demande également l'opposition

Le rapport condamne l'adoption d'une politique d'incitation au rapatriement des gens de couleur dans leur pays d'origine.

Une telle politique — dont le député conservateur Enoch Powell s'est fait l'avocat — ne constituerait, estiment les auteurs du rapport, qu'une "dérobade".

On compatit à la mort du petit singe Bonny

WASHINGTON (AFP) — Près de 1,000 lettres, de très nombreux coups de téléphone.

C'est ce que la NASA a reçu depuis la mort de Bonny, le petit singe thailandais mort mystérieusement des suites de son voyage circum-terrestre en apesanteur entre le 28 juin et mardi.

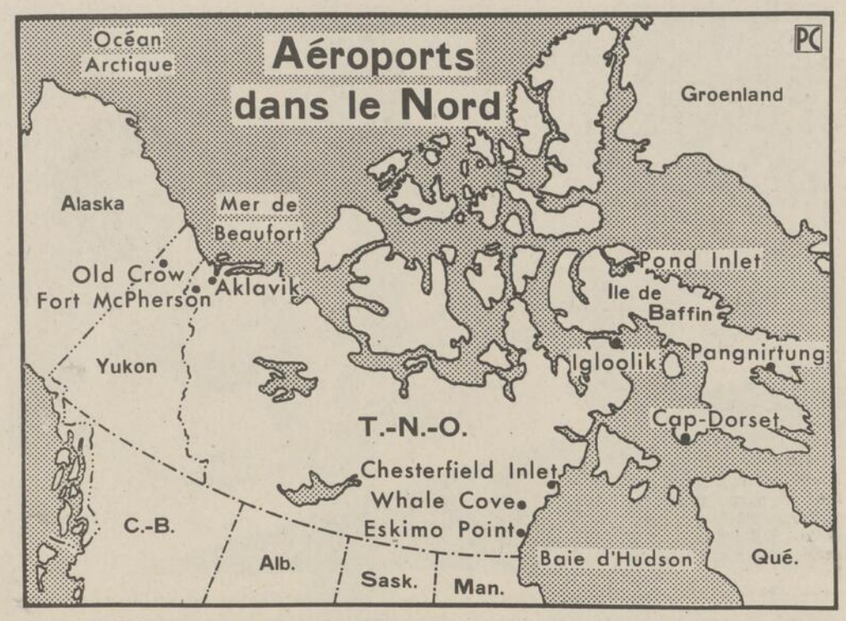
C'est M. Don Zylstra, chargé des relations publiques de l'agence spatiale américaine qui a donné, ces précisions.

Il a souligné néanmoins qu'il était, ainsi que ses camarades, quelque peu étonné de ce que le public se soit beaucoup plus inquiété de ce qui est arrivé à Bonny qu'à ce qui pourrait advenir à l'un quelconque des astronautes américains, en particulier à Neil Armstrong et Edwin Aldrin qui doivent se poser sur la lune et y débarquer le 21 juillet, ou qu'à leur camarade Michael Collins qui, lui, restera en orbite lunaire.

Pas d'annexion mais de bonnes relations

PARIS (AFP) — "Nous n'avons pas l'intention d'annexer le Québec. Mais nous ne pouvons pas ne pas avoir des relations très étroites, très amicales avec les Français du Québec. Et ces relations sont excellentes. Il dépend du gouvernement d'Ottawa que ces relations ne lui paraissent pas préjudiciables aux bons rapports entre la France et le Canada," a déclaré hier matin M. Georges Pompidou.

La première conférence du septennant du nouveau chef de l'Etat s'est ouverte à 15 heures précises dans la salle des fêtes de l'Elysée, devant environ 150 journalistes français et étrangers.



DES AEROPORTS POUR LES COINS ISOLES— Le ministère fédéral du Développement du Nord vient d'annoncer des projets d'aménagement d'aéroports dans 10 municipalités isolées des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. Les aéroports, qui coûteront quelque $5,616,000, seront aménagés d'ici huit à 10 ans par le fédéral, puis remis à l'administration des territoires. Les pistes seront recouvertes de gravier et pourront recevoir des appareils de dimensions moyennes. Elles mesureront 3,300 pieds de long sur 100 de large. (Graphique PC)

Le temps est venu pour les libéraux d'exprimer leur opinion, dit M.C. Wagner

QUEBEC (PC) — Le chef du parti libéral du Québec, M. Jean Lesage, rencontrera les journalistes à Québec, vendredi midi, afin de faire le point sur les questions entourant son leadership.

Un porte-parole du bureau du chef de l'opposition a précisé, jeudi matin, que M. Lesage préférait prendre 24 heures de réflexion avant de répondre aux questions des journalistes.

Il a donc été impossible de recueillir des commentaires dans l'entourage du chef libéral concernant le leadership de M. Lesage.

Un quotidien de Montréal écrivait, jeudi, que M. Lesage aurait l'intention de réclamer un vote de confiance lors du prochain congrès du parti libéral, en octobre.

Le vote serait secret.

Selon le même journal, M. Claude Wagner, député libéral de Verdun et ancien ministre de la Justice, préfère encore un congrès de leadership à un simple scrutin secret au congrès.

Les conseillers de M. Lesage auraient incité ce dernier à employer le vote au congrès libéral dans le but de dissiper les ambiguités autour de son leadership.

M. Wagner a déclaré, au cours d'une interview téléphonique, qu'il est convaincu qu'il n'y aura pas d'élection provinciale à l'automne, et que le temps est maintenant venu pour les membres du parti d'exprimer leur opinion. M. Lesage avait déclaré au cours d'une conférence de presse, le 26 juin, que le temps n'était pas venu encore pour une convention de leadership, parce que le dernier budget provincial semblait indiquer que le gouvernement de l'Union nationale préparait des élections.

Le premier ministre Jean - Jacques Bertrand a déclaré, avant et après la récente convention de l'Union nationale, qui l'a d'ailleurs confirmé dans son leadership, qu'il n'a pas l'intention d'annoncer des élections, cette année. Cette situation, toutefois, pourrait changer au prochain caucus du parti.

Tendances diverses

La convention annuelle des libéraux du Québec doit avoir lieu en octobre.

A Joliette, environ 200 membres du parti, opposés au leadership de M. Lesage, se sont rendus chez le Dr Robert Quenneville, mardi, et lui ont demandé d'être le candidat dans leur comté.

Brigitte Bardot ne veut pas visiter la reine des nuits

PARIS (AFP) — Brigitte Bardot n'ira pas sur la lune, elle a trop peur. C'est ce qu'elle a confié, elle-même, à l'afp qui lui demandait si elle aimerait aller visiter la "reine des nuits".

"Oh vous savez, moi, je suis plutôt paisible, je n'ai rien d'un pionnier, a-t-elle répondu. J'ai peur en avion, vous imaginez en fusée et puis, je ne connais pas encore suffisamment la terre. Mais cela n'enlève rien à mon admiration pour ce prodige: le premier homme dans la lune, c'est fantastique. C'est le rêve des hommes de tous les temps qui se réalise, un conte de fée. La télévision, même la radio, cela me paraît extraordinaire. Je n'arrive pas à comprendre. Alors, le voyage dans la lune, vous imaginez...

Edifice américain vendu $10 millions à des Québecois

MOBILE, Alabama (PA) — Un édifice de 33 tages, occupé par la First National Bank, a été vendu à des intérêts québécois pour environ $10,000,000.

La compagnie Royal St. Francis a cédé l'édifice et a loué le terrain à la corporation Arkay Investment, société québécoise dirigée par M. Joseph Remer.

La vente avait fait l'objet d'une entente location-vente par Chrysler Realty Corp., filiale de Chrysler Motors.

Chrysler Realty a signé cette entente il y a 14 mois. Après 30 ans de location, elle aura le droit d'acheter l'édifice.

Le terrain où est situé l'édifice appartient à la First National Bank.

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS

Le port de Sept-Iles supplante en tonnage celui de Vancouver

OTTAWA PC — L'an dernier, Sept-Iles a remplacé Vancouver pour devenir le port de mer canadien ayant transporté le plus important tonnage de cragaison.

Selon un rapport émis par le Bureau fédéral de la Statistique, Sept-Iles a pris en charge l'an dernier 26,012,107 tonnes de cargaison, surtout en minerai de fer, au lieu de 22,-665,183 tonnes en 1967.

Vancouver a atteint un nouveau sommet de 25,826,674 tonnes de cargaison de toutes sortes l'an dernier, comparativement à 24,084,527 l'année précédente. Le commerce étranger a largement contribué à cette augmentation, alors que les exportations et importations passant par Vancouver ont totalisé 15,-425,491 l'an dernier, au lieu de 13,557,160 l'année précédente.

A Montréal, le total des cargaisons a baissé de 18,600,000 à 17,500,000 tonnes, à cause surtout de la baisse des expéditions de blé.

Les ports jumeaux de Port Arthur et Fort William, qui se classent qu quatrième rang après Montréal, ont connu également une baisse sérieuse des cargaisons de blé.

En général, le volume des cargaisons a augmenté l'an dernier dans les ports canadiens. Le commerce d'importations et exportations a monté de huit pour cent, passant de 130,000,000 à 141,000,000 de tonnes.

Au total, les expéditions ont été moins nombreuses pour un volume plus important de cargaison. En novembre, Sept-Iles a établi le record de l'expédition la plus importante: le navire norvégien Skaufast a transporté en une seule fois 105,000 tonnes de minerai de fer.

Parmi les autres ports de mer, Halifax a connu une augmentation de 9,363,659 à 9,736,-311 tonnes et St-Jean, N.-B., a subi une baisse de 5,905,415 à 5,462,137 tonnes.

Un paysage bavarois

MUNICH (AFP)—Si les paysagistes veulent noyer dans la verdure le futur village olympique de Munich pour les jeux de 1972, les urbanistes trouvent à redire à la façon dont les problèmes de circulation y seront résolus.

Les plans prévoient que la circulation automobile y sera souterraine, la surface étant entièrement réservée aux piétons.

Or la Commission de l'urbanisme de la capitale bavaroise vient de découvrir que le réseau souterrain ne comprendra pas assez de dégagements et risque, tel qu'il est actuellement conçu, de provoquer des embouteillages dangereux.

D'autre part, un paysagiste chargé d'aménager les terrains entourant le village olympique, a élaboré un rojet de cité-jardin. Quelque 12,000 arbres et arbustes seront plantés pour recréer un "paysage typiquement bavarois" auquel ne manquera pas un petit étang (artificiel).

A l'effigie de M. W. von Braun

BONN (AFP)—A l'occasion de la mission lunaire Apollo-11, la Monnaie de Karlsruhe a frappé une médaille commémorative à l'effige du professeur Wernher von Braun, pionnier de l'espace. Coulée en or et en argent, cette médaille sera vendue suivant sa taille.

Sherbrooke, centre expérimental du recensement préparatoire à 1971

OTTAWA (PC)— Les villes de Sherbrooke, St - Catharines et Souris, Manitoba, ont été choisies à titre de centres expérimentaux où sera conduit, en septembre, un recensement préparatoire à celui qui sera tenu partout au Canada en 1971. Le Canada fait un recensement de sa population et de ses ressources une fois tous les dix ans.

En faisant part de ce projet, le Bureau fédéral de la statistique a expliqué, jeudi, que ces villes du Québec, de l'Ontario et du Manitoba ont été choisies parce qu'elles donnent une bonne idée d'ensemble des éléments géographiques, économiques et sociaux que l'on retrouve au Canada.

De nouvelles techniques dans la façon de recueillir et de classifier les informations ont été mises au point en ces dernières années et seront mises à l'essai lors de ce recensement préparatoire de septembre prochain.

Les questionnaires de recensement seront distribués dans tous les foyers des villes choisies le 26 septembre.

Au lieu de répondre oralement aux questions posées par un énumérateur qui remplirait les formules, les chefs de famille seront priés de les remplir eux-mêmes avant le 30 septembre.

Les chefs de famille dans ces villes de Sherbrooke, St-Catharines et Souris seront ensuite priés de faire parvenir par la poste leurs formules à la centrale de recensement. Pour ce qui est des résidents ruraux du voisinage des villes mentionnées, un fonctionnaire affecté au recensement se chargera de recueillir les formules à domicile.

Woolco

POLITIQUE NOUVELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES PHOTOS

Économisez 25%

Exemple de RABAIS:

Amateurs de photographie . . . Voici une aubaine que vous ne voudrez pas manquer!

Nous abandonnons notre ancienne politique qui était de vous donner un film gratuit chaque fois que vous apportiez un film pour développement et impression! Mais ne prenez pas cet air . . . car notre nouvelle politique vous permettra d'économiser davantage!

En effet, dorénavant, nous vous donnerons un rabais de 25% sur le prix régulier du développement et de l'impression de chaque film! Cette offre est valable pour tout genre de film.

Apportez vos films chez Woolco dès maintenant et économisez 25%!

Développement et impression Film Kodacolor 12 poses Ancien prix Woolco, 498 avec film

Prix de notre nouvelle politique Développement et impression seulement 373

Woolco accepte CHARGEX, la carte de crédit qui achète tout . . .

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h p.m., excepté vendredi 9 h a.m. à 10 h p.m.

CHARGEX

Profitez du plan "mise-de-côté"! Un léger dépôt retiendra toute marchandise.

Informez-vous auprès de nos vendeurs de nos 4 modes d'achat.

370, RUE ST-JACQUES

PLAZA GRANBY

SAINT-JEAN

Le maire Choquette croit au dialogue

ST-JEAN- - - Commentant les récents événements survenus avec les motards sur la rue Richelieu, à Saint-Jean, le maire de la cité, M. Bruno Choquette a affirmé que le conseil municipal était prêt à patienter avec ces motards, mais qu'il était malheureux de cette situation.

Le premier citoyen de Saint-Jean a rappelé que les motards voulaient protester contre les règlements municipaux qui concernent les silencieux, ainsi que la vitesse dans les rues da la cité.

M. Choquette croit cependant qu'il peut y avoir "dialogue" avec ces motards, afin qu'une entente intervienne le plus tôt possible, dans le but de mettre fin à ces abus qui ne font que ternir la réputation de St-Jean.

Enfin, le maire de Saint-Jean a tenu à féliciter tous les membres du corps policier qui ont participé à rétablir l'ordre sur la rue Richelieu. "Ils ont agi avec sang froid" de conclure le maire Bruno Choquette."



NOUVEL EXECUTIF-- Les membres du Comité des Fêtes de la Saint-Jean Baptiste de Saint-Jean, rassemblés au Centre des oeuvres, ont procédé à l'élection de leur nouveau bureau de direction pour l'année 1969-70. Sur la photo, nous reconnaissons, de gauche à droite: M. Roger Labelle, président ex-officio; Mme Raoul Fortin, propagandiste; M. Denis Tougas, vice-président; M. Georges Hébert, président du Comité des Fêtes de la Saint-Jean; M. Jean-Guy Fortin, trésorier; Mme Joseph Bachand, vice-présidente et Mlle Jeannette Boudreau, secrétaire. (Photo: Studio Brouillette)

"Ne mêlons pas la ville au conflit ouvrier"-Le maire

ST-JEAN-- Le maire de la cité de Saint-Jean, M. Bruno Choquette, a invité les deux principales centrales syndicales ouvrières (la CSN et la FTQ) à ne pas mêler les autorités municipales locales au conflit ouvrier qui persiste dans la région de Saint-Jean depuis plus d'un mois déjà.

Le premier citoyen de Saint-Jean a affirmé, lors de la séance régulière, que ce conflit ouvrier ne relève pas du conseil municipal et que ce n'était pas le rôle de l'administration actuelle de s'occuper de cette grève de la construction.

M. Choquette a déclaré que chacun prenne ses responsabilités dans cette affaire de conflit ouvrier qui paralyse ainsi la construction du futur hôpital du Haut-Richelieu, la construction de logements multifamiliaux, la confection de rues et de trottoirs, etc...

Tout en déplorant le fait que les rues de la cité étaient dans un état lamentable, le conseil municipal n'y peut rien devant cette situation.

Enfin, le maire Choquette a demandé à la population et aux chefs d'unions de ne pas impliquer l'administration municipale dans ces débats de conflits ouvriers.

Pas de congé scolaire le Jeudi-Saint à la Régionale

ST-JEAN- A la suite de la décision prise par les délégués des vingt-neuf commissions scolaires affiliées à la Régionale Honoré Mercier de ne pas donner congé aux étudiants et étudiantes de la Régionale, le Jeudi-Saint, le commissaire d'écoles de Bedford, M. Pierre Lévesque, a affirmé que les représentants scolaires recevront une multitude d'appels téléphoniques de la part des parents mécontents par suite de cette décision.

Le congé du Jeudi-Saint sera reporté au 14 novembre 1969, alors que tous les membres du personnel enseignant du territoire de la Régionale Honoré Mercier tiendront une journée pédagogique.

Ainsi, le congé de la fête Pascale sera de cinq jours au lieu de six.

Le calendrier des congés mobiles accepté par les délégués des commissions scolaires locales se lit comme suit: 13 octobre, action de grâces; 14 novembre, journée pédagogique; 27 février, 31 mars, mardi de Pâques (vacances de 5 jours); 7 mai, Ascension et 8 mai.

Le président de la Régionale Honoré Mercier, le Dr. Jean-Guy Lalanne, s'est dit opposé à ce changement du congé du Jeudi-Saint, en soulignant le fait que les enseignants, par leur syndicat, avaient demandé dix jours de congé à Pâques.

Les commissaires d'écoles ont réussi à diminuer ce congé de 5 jours.

La cité de St-Jean sera représentée au congrès de l'UMQ

ST-JEAN-- Il a été décidé, lors de la réunion générale des membres du conseil municipal de Saint-Jean, que la maire et les échevins de même que M. Jean Béland, gérant municipal, participeront au congrès de l'Union des municipalités du Québec, qui se déroulera du 23 au 26 septembre 1969, à l'hôtel Reine-Elisabeth, à Montréal.

Le juge Deslauriers donne gain de cause aux enseignants d'Iberville

IBERVILLE-- M. le juge Ignace Deslauriers, de la Cour supérieure du Québec, vient de donner gain de cause aux membres de l'Association des enseignants d'Honoré Mercier dans le litige qui les opposait à la Commission scolaire d'Iberville, relativement à l'engagement de spécialistes.

On se rappellera que les dirigeants de la Commission scolaire d'Iberville refusaient de reconnaître la validité de l'article 10-4.01 contenu dans le document qui a servi de convention collective jusqu'au 30 juin 1968.

Me Louise Mailhot, procureur de la Commission scolaire d'Iberville, alléguait que la dénonciation n'avait pas été faite suivant des formalités précises.

Sur ce point de droit, le président du tribunal déclaré que le formalisme n'était pas de rigueur d'autant plus que la commission scolaire avait déjà commencé à négocier sur ce point litigieux.

Dans son jugement, le juge Ignace Deslauriers souligne: "La clause attaquée a été insérée dans le contrat avec sagesse pour éviter le "vacuum juridique" dont parle l'estimé dans son argumentation. Ce néant ou chaos juridique ne pourrait produire que des effets déplorables et prêter à beaucoup d'abus."

"Il est vrai, écrit plus loin le juge Deslauriers qu'aucun article de la loi des relations ouvrières ne prévoit une prolongation d'une convention collective lorsqu'elle est expirée. Mais les parties, par leur convention collective propre, ont comme une loi particulière qui les régit et à laquelle elles doivent se soumettre. La prolongation prévue s'apparente à d'autres institutions juridiques depuis longtemps reconnues et prouvées."

Une semaine de suspension

ST-JEAN-- La cité de Saint-Jean a pris connaissance d'une sentence arbitrale rendue par le juge Péloquin.

Cette sentence arbitrale s'applique dans le cas de Gustave Rousseau, de la Sûreté locale.

L'agent Rousseau a été suspendu pour une période de deux semaines sans salaire, il y a quelques mois, mais le juge Péloquin a réduit cette suspension à une semaine.

Deux voyages organisés par les 3 fois 20 ans de St-Jean

ST-JEAN --Les membres du Club des 3 fois 20 ans de Saint-Jean pourront participer à un voyage organisé à l'Exposition de Québec, le 3 septembre prochain.

D'autre part, il y aura un autre voyage organisé pour les membres et amis du Club, le 24 septembre, 1969, à l'Aéroport international de Dorval.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Omer Brodeur, responsable des voyages, tél: 347-6806.

Vente de 2 terrains

NAPIERVILLE (DNC) - - La municipalité du village de Napierville a des propositions d'acheteurs désirant acquérir deux terrains. Il s'agit des demoiselles Brun, qui veulent acheter une bande de terrain longeant leur propriété du côté du pont, et de M. Marcel Fortin, conseiller municipal, qui désire devenir propriétaire de la pointe de terrain bordant le stationnement le long de son domicile.

Dans le premier cas, les autorités municipales devront étudier la proposition des demoiselles Brun. Dans le second, la vente se fera dès que le village aura reçu l'autorisation des Affaires municipales du Québec. Le prix du terrain, fixé à $0.25 le pied carré, donnera un montant de $2.62 à la municipalité.

Il ira en Cour payer son compte de taxes foncières

NAPIERVILLE (DNC) - - Un contribuable de Napierville, M. Jules Poupard, mécontent d'être assigné en Cour du palais de justice de Saint-Jean pour le paiement de ses taxes municipales de l'année 1969, est venu protester à l'hôtel de ville lors de l'assemblée régulière de juillet.

Le conseiller Isidore Poupard, père du plaignant, soutint le plaidoyer du contribuable qui protestait contre le fait de se faire collecter un compte avant même que l'année fiscale ait pris fin.

Parce que le père défendait le fils alors que la résolution du conseil d'envoyer les 120 comptes non payés en collection a été acceptée à l'unanimité, une vive discussion s'éleva et à un moment le "decorum" fut oublié au grand plaisir de l'assistance.

Durant ce temps, le secrétaire-trésorier, Me Yves Dupont, et le conseiller Reynald Martineau recherchaient l'article du code des municipalités permettant que de telles actions soient prises trente jours après la date d'émission des factures justifiant ainsi la décision municipale.

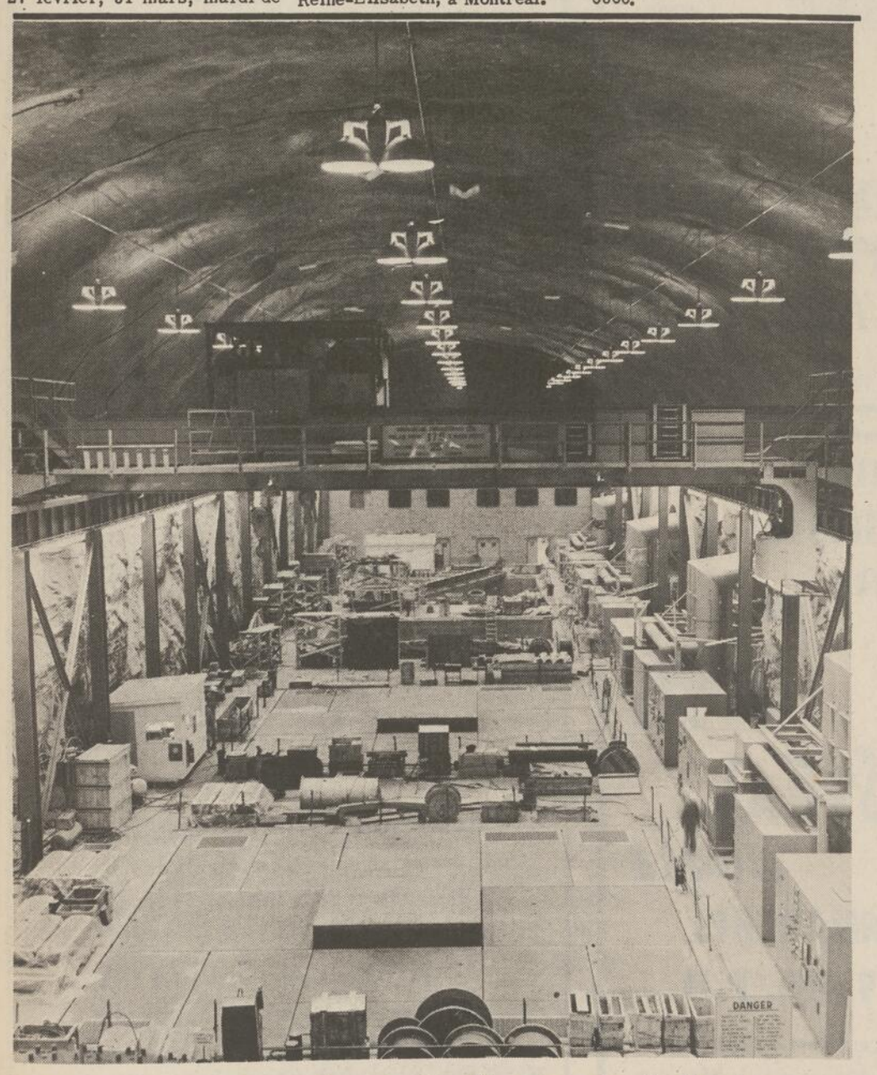
Cependant l'intervention d'un avocat pour remplir les coffres du Trésor de Napierville a été efficace: il ne reste que vingt comptes impayés et seuls les retardataires n'ayant pris aucun arrangement pour régler leur dû devront le faire devant le juge.

Gagnera-t-il le gros lot?

ST-JEAN--Lors du tirage au sort pour la loterie du maire Jean Drapeau de Montréal, une seule personne de Saint-Jean a vu son nom être tiré au sort.

Il s'agit de M. Maurice Lemaire, demeurant au 46 de la rue Mercier.

On ne peut lui souhaiter que de remporter le gros lot de $100,000 en lingots d'or, dimanche le 13 juillet au Centre Maisonneuve, à Montréal, lors de la grande finale.



OUTARDES TROIS-- La centrale souterraine d'Outardes trois, dont le premier groupe générateur a été mis en service le 8 juillet, fait partie du complexe des rivières Manicouagan et aux Outardes, dont l'aménagement simultané a débuté à l'automne de 1959. La centrale d'Outardes trois est alimentée, avec la centrale d'Outardes quatre, par un réservoir de régularisation que l'Hydro-Québec a créé en construisant un ensemble de huit barrages, dont deux grands barrages en enrochements, cinq plus petits en matériaux meubles et un barrage-déversoir en béton. La centrale Outardes trois est située à 13 milles en aval de la centrale Outardes quatre.

Glengair acquiert la majorité des parts d'une briquade de Laprairie

LAPRAIRIE - - Le groupe Glendair Limited a annoncé qu'il a acquis 51 pour cent des actions en circulation de la St. Lawrence Brick Company Limited, de Laprairie, dans le Québec.

M. J.H. Hawk, vice-président exécutif de Glengair, a précisé que cette acquisition signifiait l'entrée de la compagnie dans la région de Montréal, qui est un des principaux marchés de briques au Canada. "La forte demande dont la brique est l'objet, exigera la modernisation et l'expansion des installations. Nous entreprendrons notamment l'aménagement d'un nouveau four à galerie", a révélé M. Hawk.

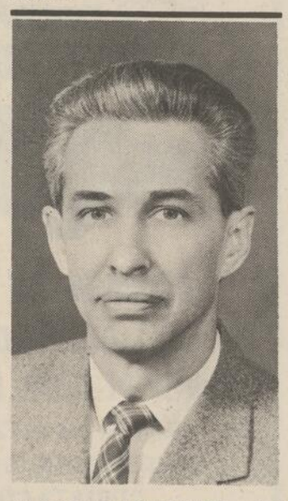
On prévoit que la capacité de production, après l'installation du nouveau four, passera de 30 à 45 millions d'unités par année. L'expansion sera financée par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec, qui détiendra aussi 10 pour cent des actions ordinaires de la compagnie.

Fondée en 1907, la St. Lawrence Brick produit des briques d'argile de toutes nuances pour l'industrie du bâtiment, et des briques vitrifiées aux couleurs vives utilisées principalement en décoration. Des gisements de schiste sur l'emplacement de l'usine contiennent d'abondantes réserves d'une durée estimative de plus d'un siècle, selon la capacité de production actuelle.

Le président de la compagnie, M. André Goyer, ainsi que ses collègues de la direction, demeureront en fonction.

Le consortium Glengair possède la majorité des actions d'une autre compagnie de briques, la Canada Brick, établie dans la région de Toronto.

Inscrite à la Bourse de Montréal, Glengair détient aussi un intérêt majoritaire dans Northern Tar, Chemical & Wood Limited, Allanson Manufacturing Corporation Limited, Redi-Set Business Forms Limited, Tancord Industries Limited, et a récemment fait l'acquisition de 43 pour cent des actions ordinaires d'Orangeroof Canada Ltd, qui possède en exclusivité le droit de construire et d'exploiter les pavillons pour automobilistes, restaurants et auberges Red Coach, de Howard Johnson, au Canada, ainsi que celui d'en confier l'exploitation à des concessionnaires.



M. OSCAR FONTAINE a été nommé maire suppléant de la ville d'Iberville pour les prochains trois mois. Une motion a été adoptée à l'unanimité par les membres de ce conseil municipal, lors de la session ordinaire de juillet.

IBERVILLE

Une réunion des maires du comté d'Iberville lundi

IBERVILLE-- C'est lundi, le 14 juillet, à 8h. p.m., en la salle de l'hôtel de ville d'Iberville, qu'aura lieu une assemblée des maires et des conseillers des diverses paroisses du comté d'Iberville relativement au projet de fusion des services d'incendies.

Ce regroupement des services d'incendies dela zone 2 qui comprend la ville d'Iberville ainsi que les localités de Saint-Alexandre village et paroisse; Saint-Grégoire village et paroisse, Saint-Athanase et Sabrevois est loin d'être accompli.

En effet, MM. Louis Kelly et Jean-Maurice Bergeron de même que M. Bernard Frégeau, respectivement maires de Saint-Athanase, Saint-Alexandre paroisse et Saint-Alexandre village, ne favorisent guère ce regroupement des services contre les incendies avec la ville d'Iberville.

Si MM. Kelly, Bergeron et Frégeau ne reviennent pas sur leurs décisions, le coût per capita de $2.50 sera définitivement haussé et une telle situation risquerait de mettre en branle ce projet de fusion.

Présentement, les ententes de protection contre les incendies avec la cité de Saint-Jean demeurent encore en force même si celles-ci devaient se terminer le 2 juillet 1969.

Il est àprévoir que la cité de Saint-Jean n'attendra pas plus longtemps avec ces ententes et nul doute que ces trois municipalités devront chercher ailleurs pour protéger leurs citoyens contre les incendies ou encore devront se pourvoir en équipements de lutte contre les incendies.

Aussi, il reste à prévoir que les primes d'assurances augmenteront si ces trois municipalités n'adhèrent pas au projet d'Iberville, ou encore que la cité de Saint-Jean mette fin à ces ententes.

Les policiers en conciliation

IBERVILLE--Lors de la session régulière du maire et des conseillers de la ville d'Iberville, M. Adrien Beauvais, agent syndical et négociateur pour l'Association des policiers d'Iberville, a avisé les autorités locales, qu'il avait demandé au ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, d'envoyer un conciliateur provincial sur place pour régler le différend qui oppose les policiers et la ville d'Iberville.

La rencontre en présence de ce conciliateur provincial doit avoir lieu le 14 juillet, à 10h. 30 a.m.

St-Jean a contribué

ST-JEAN-- La Fédération canadienne des maires et des municipalités accuse réception d'un chèque au montant de $100 de la ville de Saint-Jean comme contribution à la préparation d'un mémoire en vue de la présentation d'une opposition à l'augmentation des tarifs de la compagnie de Bell Canada Ltée.

Visite de M. Laberge

ST-JEAN-- Dans une missive qu'il a transmise à la cité de Saint-Jean, M. Jean Roy, du ministère de la Santé du Québec, informe le conseil municipal que M. Germain Laberge, ingénieur, se rendra à Saint-Jean, dès son retour de vacances, pour visiter l'usine de filtration et déterminer les possibilités d'y installer des appareils pour la fluoration de l'eau.

Les plaintes au rôle d'évaluation devront être faites avant le 18 juillet à St-Jean

ST-JEAN-- Les propriétaires de Saint-Jean auront jusqu'au 18 juillet 1969 pour déposer leurs plaintes concernant le nouveau rôle d'évaluation des biens immobiliers imposables.

Le rôle d'évaluation sera homologué le 19 juillet1969.

Mme Morency est réélue présidente

ST-JEAN--Les membres de l'Association féminine de la paroisse Saint-Gérard Majella de Saint-Jean viennent d'élire leur nouvel exécutif pour l'année 1969-70.

Mme L. Morency a été reportée à la présidence de ce mouvement social. Mme L. Aubé devient la vice-présidente. Mme R. Payen a été nommée secrétaire-trésorière.

Les conseillères élues sont Mmes S. Boudriau, H. Prévost, R. Bélisle, L. Lebrun et J. Martineau.

Lors de la réunion de clôture pour la saison estivale, Mme Noé Lafrance a été proclamée "Mère de l'année" par cette Association féminine.

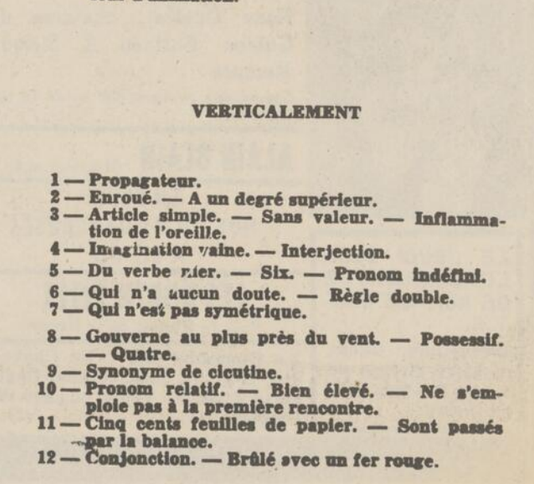
Les activités de ce mouvement féminin reprendront à l'automne.

PROBLEME 382

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	M	O	R	A	L	I	S	E	R	A
2	E	P	I	G	E	N	E	S	E	■	E	N
3	P	E	T	I	T	E	■	S	A	T	A	N
4	A	R	■	V	A	■	L	U	N	U	L	E
5	A	O	M	A	I	N	E	■	T	A	I	E
6	E	N	A	L	L	A	G	E	■	■	S	■
7	I	N	N	■	L	I	A	N	E	■	T	U
8	L	E	S	■	E	N	L	I	G	N	E	R
9	L	E	A	R	■	■	I	V	R	E	S	■
10	E	■	R	■	P	A	T	R	I	E	■	C
11	R	A	D	E	■	N	E	E	S	■	I	R
12	■	S	E	N	T	E	■	R	E	N	D	U

Mots Croisés

PROBLEME 383



HORIZONTALEMENT

1 — Momentanément triste.
2. — Se rendra. — C'est-à-dire.
3 — Possessif. — Examiner si une chose est telle qu'elle doit être.
4 — Victime d'un tremblement de terre. — Est entouré de terre.
5 — Roi légendaire de Troie. — Altesse royale. — Adjectif possessif.
6 — Célèbre prédicateur français (1835-1910). — Petite quantité.
7 — Arrivé. — Pour oindre. — Préfixe.
8 — Pronom indéfini. — Parasite de la vigne.
9 — Chef-lieu d'arrondissement. — Oiseau de proie.
10 — Un des noms de Troie. — A condition.
11 — Femme de Booz. — Degrés d'intensité des couleurs.
12 — Dans la rose des vents. — Qui a de la chaleur d'animation.

VERTICALEMENT

1 — Propagateur.
2 — Enroué. — A un degré supérieur.
3 — Article simple. — Sans valeur. — Inflammation de l'oreille.
4 — Imagination vaine. — Interjection.
5 — Du verbe nier. — Six. — Pronom indéfini.
6 — Qui n'a aucun doute. — Règle double.
7 — Qui n'est pas symétrique.
8 — Gouverne au plus près du vent. — Possessif. — Quatre.
9 — Synonyme de cicutine.
10 — Pronom relatif. — Bien élevé. — Ne s'emploie pas à la première rencontre.
11 — Cinq cents feuilles de papier. — Sont passés par la balance.
12 — Conjonction. — Brûlé avec un fer rouge.

SPECTACLES

HOTEL ROYAL
Granby



Francois VIVIER
Chanteur, m.c.

Lise PEPIN
Talentueuse danseuse

ROSITA SALVADOR
Populaire chanteuse
vedette du disque et de la TV

La semaine prochaine — Willie LAMOTHE et Bobby HACHER — chanteurs-instrumentistes comédiens

La direction de
HOTEL DE BONSECOURS
Tous les samedis soir
Danse avec l'orchestre
LES TORINO'S
De 9h. p.m. à la fermeture

LE GRANBY
Rendez-vous Bar en vedette cette semaine



l'extraordinaire trio
The BODY of SOUL

LE SOMBRERO
Maintenant ouvert à compter de 11.30 a.m. tous les jours.
DINER d'Hommes d'affaires servi de 12.00 à 7.00 p.m.

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

MARYSE MORIN
"MISS MUSTANG '69"

CANDY Danseuse
"MISS TENTATION"

The Great Bender
SENSATIONNEL JONGLEUR

Gerry PLAISANCE
NUMERO EXTRAORDINAIRE

DANSEUSE à Go-Go l'après-midi



Hôtel WINDSOR
Granby

Orchestre de danse supplémentaire jeudi, vendredi, samedi à compter de 8.30 p.m.

CINEMA
DANSE
COURSES
RESTAURANTS

HOTEL Mont Shefford
Pour réservations: 378-4661
393 Principale Granby

Biergarten Bavarois





ENSEMBLE **John & Gerry**

Venez chanter, Danser Rire, Vous amuser comme a l'expo!

Ambiance... Atmosphère... orchestre, Bavarois

les JEUDIS - VENDREDIS - SAMEDIS SOIRS

THEATRE VENISE
SAINT-CESAIRE

Horaire: Samedi 8 H. P.M.
Dimanche 2H. Continuel
Lundi 8H. P.M.

SPECIAL POUR 4 JOURS
Samedi, Dimanche, Lundi, Mardi, 12,13,14,15 juillet

"JE VEUX VIVRE, ÊTRE LIBRE"

18 ANS réservé aux adultes

Valérie



Avec
DANIELE OUIMET
GUY GODIN
ANDREE FLAMAND
MICHEL PAJE
Un film de
DENIS HEROUX

Tendre sensualité

AU MEME PROGRAMME.. (en couleur) — **"LE PRISONNIER DU DESIR"** avec Guy Madison.

DU PLAISIR EN VACANCES



DANSE TOUT LES SOIRS DURANT L'ETE. Endroit idéal pour tous genres de réceptions.

ALOUETTE LODGE
LAC BROME

Commençant dimanche après-midi jusqu'à Jeudi inclusivement avec l'orchestre "LES 400"
TOUS LES VENDREDIS ET SAMEDIS L'ORCHESTRE "LES FAMEUX BE-BOP" feront les frais de la musique



William Pelletier, gérant
Tél: 243-5755

THEATRE PALACE
GRANBY, QUE
TEL.-372-4466

Dimanche à Samedi 13-14-15-16-17-18-19 juillet
L'HISTOIRE DRAMATIQUE DE L'ANNEE ! UN FILM DE 3 HEURES !



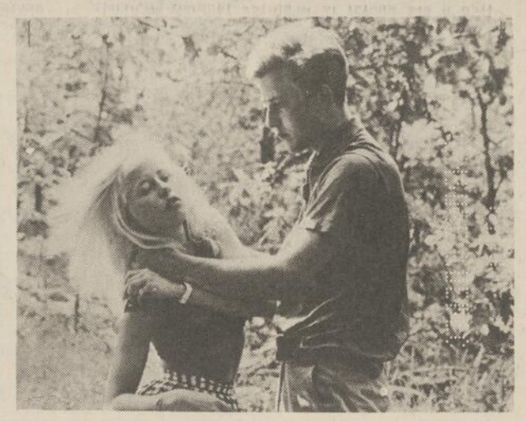
Elle avait le pouvoir d'aimer ou de détruire..!

3 Hommes 1 Femme la plus violente histoire d'amour !

JULIE CHRISTIE
"LOIN DE LA FOULE DECHAINEE" (en couleur)
(version Française de "Far from the madding crowd)

TERENCE STAMP
PETER FINCH
ALAN BATES

CINEMA "LE PLAZA"
PLAZA GRANBY - TEL. 378-2455



Une scène du film "SUZANNE", en couleurs, retenu pour une 2ième semaine. Le second film à l'affiche "Comment les séduire", du samedi 12 au vendredi 18 juillet au Cinéma Le Plaza.

NOUVELLE ADMINISTRATION A L'HOTEL L'OISEAU BLEU
"Blue Bird"

Est heureuse d'annoncer à la population de Farnham et la région qu'elle est en mesure de donner un service impeccable à sa clientèle.



Un orchestre renommé de 5 musiciens viendra agrémenter les moments de détente des adeptes de la musique de danse tous les JEUDIS - VENDREDIS - SAMEDIS

Le Dimanche un autre orchestre de 5 musiciens se fera également entendre

Donc nous vous invitons à venir passer d'agréables moments dans une atmosphère des plus gaies.
Nous vous offrons également Salle gratuite pour BANQUETS-NOCES-SHOWERS.

Pour Réservations Composez **293-4921**
M. W. JOLY, propriétaire
400 Principale Farnham Qué.

Balmoral
AU CHIC HOTEL

SPECTACLES
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
(AUCUN FRAIS D'ADMISSION)

EN VEDETTE
"LA POUNE"



Rose Ouellet, assistée de Gaston Boileau & Simone Mercure
Comédiens de la scène et de la télévision.

ALAIN BLAIN Chanteur M.C.

EN PLUS:
NOS JOLIES DANSEUSES A GO-GO

LES NORTH RITES
Pour le Plaisir de la Danse

LE JEUDI SOIR: LES GARDIENS DE DE NUIT DE C.K.-V.L. avec Blaise Gouin et André Breton de Minuit à 2 Hrs. A.M. en Ondes.

Le Dimanche soir : Le Chevalier d'Or, et son Combat-Boxe entre femmes. Venez gagner de l'argent.

180 Montée des Trentes Mont St Hilaire — Rés. 467-9233 ou 467-9083

CHAMPION SPEEDWAY
ST-IGNACE

COURSE DE STOCK CAR
TOUS LES DIMANCHES
A PARTIR DE 1.30h. P.M. ADMISSION $2.00
Les enfants en bas de 12 ans admis gratuitement
BOURSE $1800. Tous les Programmes
"TIGER" 6 CYL. PAS DE LIMITE
"LATE MODEL" 300 P.O. CU.
"SPORTSMAN" PAS DE LIMITE
Pour information
Tél: Notre-Dame de Stanbridge
248-2410 ~ 296-4634 ~ 296-4633
Bienvenue à tous

BUFFET FROID
BUFFET FROID
BUFFET FROID

Le BOUVILLON

BAR SALON — **STEAK HOUSE**

TOUS LES DIMANCHES
de 4.00h. à 9.00h. P.M.
Un verre de vin sera offert à chaque client qui viendra déguster le buffet
seulement $3.50 le couvert
344, rue Principale ~ Cowansville P.Q.
Tél: 263-0009

SPORTS

Granby attend toujours Brumley?

Nouveau receveur attendu ce soir -Granby perd 4-1

GRANBY.- Les Cardinaux de Granby ont fait un autre pas en arrière dans leur tentative re rejoindre le peloton, en subissant hier soir une défaite de 4 à 1 aux mains des Royaux de Drummondville, à ce dernier endroit. Pendant ce temps, les Mineurs de Thetford-Mines poursuivaient leur série victorieuse, en déclassant les Indiens de Québec 16 à 2. Plessisville a battu de justesse Trois-Rivières 4 à 3.

BRUMLEY DISPARU

Chez les Cardinaux, on continue de faire des "mains et des pieds" pour replacer l'équipe sur le droit chemin. Toutefois, la dernière transaction n'a pas encore porté fruit, puisque Mike Brumley, qui devait donner de ses nouvelles hier, demeure introuvable. Toutefois, le nouveau gérant général Jacques Arès n'a pris aucune chance, et il a annoncé hier soir qu'un nouveau receveur était attendu aujourd'hui. Il s'agit de Cush Thompson, qui doit arriver de la Floride ce soir, Par la même occasion, les Cardinaux ont remercié le receveur Pedro Lay. Enfin, hier soir à Drummondville, Granby a mis à l'essai un joueur de 3e but, Gino Guera, qui a toutefois évolué au champ droit. Guera a été recommandé aux Cardinaux, par les Expos de Montréal.

Si la saison est encore très jeune, le fait demeure que chaque défaite éloigne l'équipe du peloton. Avec encore 39 parties à disputer, Granby tire de l'arrière par 10 parties des meneurs, et par 5 1/2 seulement de la 6e place. Les Cards reviennent à Granby samedi soir et dimanche soir, pour affronter Thetford-Mines, à 8h. chaque fois. Hier soir, John Elias a été tenu responsable de la défaite, bien qu'il ait lancé une autre superbe partie. Les quatre erreurs de ses coéquipiers ne l'ont pas aidé. Les Royaux ont marqué tous leurs points dans les 4e, 5e et 6e manches, tandis que Granby comptait sur un mauvais lancer à la 5e reprise.

A l'offensive, Emard des gagnants a réussi un triple et un simple. Larry Moore, le lanceur, a pris 12 retraits sur trois prises.

Pour Granby, Garcia, Jensen, Grenald, Haggitt, Guera et Elias ont cogné les coups sûrs.

Granby	000	010	000 1 6 4
Dr'Ville	000	121	00x 4 9 1

Elias et Gordon; Moore et Mc Knight.

A Plessisville, les Braves ont défait les Aigles de Trois-Rivières 4 à 3. Rivas a décroché sa 6e victoire de la saison, bien qu'il ait accordé 12 coups sûrs. Koelher a subi la défaite.

Tr.-Riv.	000	000	030 3 12 3
Pl'Ville	110	002	00x 4 10 1

Koelher et Farello; Rivas et Rockwell.

A Thetford-Mines, les Mineurs ont cogné 16 coups sûrs et compté 16 points, pour l'emporter 16 à 2 sur les Indiens de Québec. Thetford a compté 8 points à la 5e manche, pour s'assurer la victoire. Summerstad et Klimchuck ont claqué un circuit chacun pour Thetford; Poole en a fait autant pour les visiteurs.

Québec	000	100	001 2 8 3
Thetford	022	084	00x 16 16 0

Foy, VanFleck 5e, Coussin 6e et Poole; York, Quiroz 8e et Ramirez.

Sommaires des majeures, hier

Américaine

Kansas C. 000 001 400—5 8 2
Minnes. 211 110 00x—6 10 1
Drago 4-8 Cisco 3 Hedlund 5 O'Riley 7 et Martinez. Boswell 11-8 Woodson 6 Perranoski 7 et Roseboro. Cir: KC-Fiore 8 Harrison 3 Piniella 9. Min-Killebrew 25.

Oakland 000 820 110—12 14 1
Chicago 001 001 000— 2 3 3
Odom 12-3 et Duncan. John 5-8 Bell 4 Nyman 6 Secrist 8 et Pavletich, Brinkman 7. Cir: Oak—Bando 15 Monday 8. Chi-Aparicio 1 Bradford 6.

Boston 010 101 001—4 7 0
Baltimore100 002 101—5 11 0
Siebert, Romo 8 3-6 et Satriano. Hardin 4-4 et Etchebarren. Cir0 Bos—Petrocelli 24 Yastrzemskc 25 Lahoud 5. Balt-F. Robinson 20 Etchebarren 3.

Cleve. 000 010 400 02—7 11 1
Detroit020 000 300 00—5 6 2
Ellsworth, Pina 7 Paul 9 2-7 Williams 11 et Sims. McLain, McMahon 7 Kilkenny 7 Timmerman 11 0-1 et Price. Cir: Cleve-Harrelson 14. Det—Price 6 Cash 13.

Nationale

St-Louis 200 202 003—9 10 1
P'delphie 010 011 000—3 8 2
Torrez 3-4 Grant 7 et McCarver. Jackson 9-8 Raffo 6 Wilson 9 et Ryan. Cir: StL—Javier 5.

Chicago 000 150 000—6 10 0
New York 100 100 000—2 3 2
Hands 10-7 et Hundley. Gentry 8-7, Koonce 5, Cardwell 8 et Grote. Cir: Chi—Santo 17. NY—Agee 13.

Cinci. 000 111 000 2—5 10 1
Houston 010 001 001 1—4 11 1
Carroll, Granger 9 3-2 et Bench. Ray, Blasingame 7 Billingham 8 Gladding 10 1-3 et Edwards, Bryant 10. Cir: Hous—Wynn 21.

San Fran. 002 010 000 3 9 0
L Angeles 000 000 000 0 3 1
Marichal 12-3 et Barton; Sutton 11-9 Mikkelsen 8 et Haller.

Atlanta 200 000 100—3 7 0
San Diego000 000 100—1 12 0
Britton, Raymond 7, Upshaw 9 et Tillman; Roberts, Ross 1, McCool 7, Reberger 9 et Cannizzaro. G—Brotton 3-1. P—Roberts 0-2. Cir: SD—Pena 2.

Michel Desrosiers triomphe en circuit fermé de 25 milles

JOLIETTE (PC)—Michel Desrosiers, de Montréal, a triomphé dans le circuit fermé de 25 milles hier soir, lors de la 14e étape du Tour cycliste de la Nouvelle France, en 1:02.22, soit 10 secondes mieux que Otta Dolezel, de Toronto, suivi par Stuart Mapp, de Cooksville, Ont., en 1:03.22.

Malgré la victoire de Desrosiers, Gino Cadorin, de Guelph, Ont., a conservé le 1er rang dans le classement général individuel avec un temps de 33:34.48 après 802 des 1,000 milles de l'épreuve.

Cadorin a remporté l'étape Cap-de-la-Madeleine-Joliette, longue de 70 milles, en 3:05.57, suivi de Mapp en 3:07.57 et de l'Américain Jim Huetter en 3:08.12.

Les réformistes du congrès de la FIT gagnent leur point

PRAGUE (AFP) — Après deux journées d'efforts, les partisans d'une harmonisation des rapports avec les "professionnels" et d'une modification des différentes catégories de joueurs de tennis, ont fini par triompher, jeudi matin, au congrès de la Fédération internationale de tennis.

La Fédération internationale a ainsi évité une possible rupture avec les organisations professionnelles, en adoptant, quoique légèrement modifiée, la proposition faite par plusieurs nations dont la Grande-Bretagne et la France. Désormais, les "professionnels sous contrat", bien que différenciés des "amateurs" et des "joueurs", passeront sous le contrôle des fédérations nationales et travailleront en contact étroit avec la Fédération internationale.

BASEBALL

LIGUE PROVINCIALE

Dr'Ville	20	13	.606	-
Plessivil.	18	14	.563	1 1/2
Québec	18	16	.529	2 1/2
T-Rivières	19	17	.528	2 1/2
Sherbrooke	15	15	.500	3 1/2
Thetford	15	17	.469	4 1/2
Granby	10	23	.303	10

HIER SOIR
T-Rivières 3 Plessisville 4
Granby 1 Dr'Ville 4
Québec 2 Thetford 16
CE SOIR
Plessisville à T-Rivières

LIGUE NATIONALE

Division Est

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	53	33	.616	—
New York	47	35	.573	4
Pittsburgh	42	43	.494	10 1-2
St-Louis	43	45	.489	11
P'delphie	37	46	.446	14 1-2
Montréal	26	59	.306	26 1-2

Division Ouest

L Angeles	49	35	.583	—
Atlanta	50	37	.575	1-2
Cincinnati	45	35	.563	2
San Fran.	48	59	.552	2 1-2
Houston	43	45	.489	8
San Diego	29	60	.326	22 1-2

Résultats d'hier
Chicago 6 New York 2
Pittsburgh 2 Montréal 1
St-Louis 9 Philadelphie 3
Atlanta 3 San Diego 1
Cincinnati 5 Houston 4
San Francisco 3 Los Angeles 0

LIGUE AMERICAINE

Division Est

	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	60	25	.706	—
Detroit	45	36	.556	13
Boston	47	39	.547	13 1-2
Wash'ton	46	43	.517	16
New York	40	47	.460	21
Cleveland	34	51	.400	26

Division Ouest

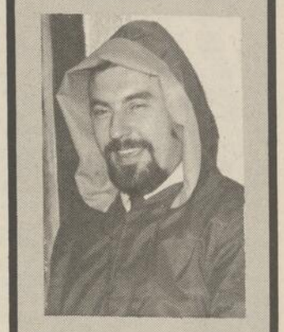
Minnesota	49	35	.583	—
Oakland	44	37	.543	3 1-2
Seattle	38	46	.452	11
Chicago	37	47	.440	12
Kan City	36	49	.424	13 1-2
Californie	31	52	.373	17 1-2

Résultats d'hier
Baltimore 5 Boston 4
Cleveland 7 Detroit 5
Minnesota 6 Kansas City 5
Oakland 12 Chicago 2
Californie à Seattle, remise.

La crosse

Dr'Ville	18	3	1	277	115	37
Sorel	14	6	2	192	126	30
Windsor	12	8	2	106	96	26
Magog	11	9	1	88	115	23
Granby	6	16	0	100	168	12
C'Ville	0	19	0	44	187	0

HIER
Drummondville 10 vs Sorel 13
Windsor 0 vs Magog 1 (Par défaut).

DANSE AU MONASTERE
Au son de l'accordéon

Tous les samedis soir de 10 h. à 2 h.
Avec les moines et les mini-moines.
AUBERGE NID CONDOR
GRANBY - 378-4393
Vous pouvez manger si vous le désirez jusqu'à 2 h. a.m.

5 joueurs des Cardinaux de Granby sur le club d'Etoiles de la ligue Provinciale

GRANBY-- La joute annuelle des Etoiles de la ligue Provinciale de hockey se tiendra lundi prochain, à Québec. La ligue a fait connaître, hier, le choix des joueurs qui formeront les deux équipes d'Etoiles. Il faut noter ici que la ligue est divisée en deux sections; la première section comprend Granby, Québec, Sherbrooke et Thetford-Mines, tandis que la seconde section est formée des clubs Drummondville, Plessisville et Trois-Rivières.

Les Cardinaux de Granby, même s'ils détiennent la dernière place de la ligue actuellement, comptent cinq de leurs membres sur l'équipe rêvée de leur section, et fait intéressant, ce sont tous des votes de premier choix.

Marcel Guilbault a été désigné instructeur de son équipe d'Etoiles. Il sera secondé par Carlos Heron du Québec et Mike Brumley du Sherbrooke, maintenant avec Granby.

John Elias a été choisi le premier lanceur gaucher, et Dennis Jensen à l'arrêt-court. Réginald Grenald a été un choix unanime pour le poste de champ gauche, tandis que Jack Weiss patrouillera le poste de droite. Voici le choix des deux équipes d'Etoiles de la ligue Provinciale de baseball:

(Granby - Québec - Sherbrooke - Thetford Mines)

INSTRUCTEUR	Guilbeau, Marcel	Granby
Assistant	Heron, Carlo	Québec
Assistant	Brumley, Mike	Sherbrooke
LANCEUR DROITIER	Sierra, Pedro	Sherbrooke
(Mention)	Acosta, Ed	Québec
(Mention)	De Leon, Luis	Québec
LANCEUR GAUCHER	Elias, John	Granby
(Mention)	Roman, Pedro	Thetford Mines
1- BUT	Felipe, Erasmo	Sherbrooke
2- BUT	Calton, Larry	Québec
3- BUT	Young, Haley	Sherbrooke
(Mention)	Ruris, Don	Thetford Mines
ARRET-COURT	Jensen, Dennis	Granby
(Mention)	Joa, Juan L.	Sherbrooke
CHAMP GAUCHE	Grenald, Reginald	Granby
CHAMP DROIT	Weiss, Jack	Granby
(Mention)	Rodriguez, Ernie	Sherbrooke
CHAMP CENTRE	Bouier, Billy	Thetford Mines
RECEVEUR	Ramirez, Pascual	Thetford Mines
	Poole, Lilas	Québec

(Drummondville - Plessisville - Trois Rivières)

INSTRUCTEUR	Noce, John	Drummondville
Assistant	Rockwell, Dick	Plessisville
Assistant	Testa, Nick	Trois-Rivières
LANCEUR DROITIER	Vossler, Don	Drummondville
(Mention)	Caceres, Porfirio	Plessisville
LANCEUR GAUCHER	Corbeil, Henri	Plessisville
(Mention)	Koehler, Robert	Trois-Rivières
(Mention)	Rivas, Rolando	Plessisville
1- BUT	Self, John	Trois-Rivières
(Mention)	Gregory, Leroy	Drummondville
2- BUT	De Leon, Mariano	Plessisville
3- BUT	Gomez, Raphael	Plessisville
ARRET-COURT	Pratts, Effran	Plessisville
(Mention)	Hughes, Charles	Drummondville
CHAMP GAUCHE	St-Onge, Gilles	Plessisville
(Mention)	Pitt, James	Trois-Rivières
CHAMP DROIT	Robichaud, Gilles	Plessisville
(Mention)	Harkness, Tim	Trois-Rivières
CHAMP CENTRE	Gonzalez, Raphael	Drummondville
RECEVEUR	Little, Michael	Plessisville
(Mention)	Testa, Nick	Trois-Rivières

La proposition canadienne a semé la division au congrès de la FIH

CRANS-SUR-SIERRE (AFP) — Le congrès de la Fédération internationale de hockey sur glace s'est achevé jeudi soir dans la station suisse de Crans-sur-Sierre, candidate, ainsi que la ville de Sion, à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1976, sur une note grinçante, le président John Ahearne déclarant dans son discours de clôture:

"Il semble que la grande famille du hockey sur glace ne soit plus unie", évoquant ainsi le différend qui a opposé les partisans et les adversaires des championnats du monde omnium.

Le Canada, soutenu par plusieurs autres pays, s'était fait l'avocat des championnats du monde omnium surtout combattus par la Suède, porte-drapeau des adversaires de cette formule.

Finalement, la proposition canadienne fut rejetée par 30 voix contre 20. Des discussions assez vives avaient eu lieu avant le vote, certains délégués faisant observer que la plupart des bons joueurs amateurs étaient en fait des "amateurs marrons" et un délégué suédois, Ekloew, admettant même que certains joueurs de son pays touchaient de l'argent "sous la table".

Un autre délégué suédois, M. Wester, avait, le lendemain, corrigé le tir en faisant observer que Ekloew n'avait pas été autorisé à faire une déclaration quelconque par la fédération suédoise.

Quoi qu'il en soit, sans qu'aucune explication n'ait été donnée, la fédération du Canada a annoncé au cours de cette dernière séance qu'elle n'autorisait aucune équipe canadienne à se rendre en Suède pendant la saison 1969-1970. Il est bien évident que l'attitude des Suédois, opposés aux championnats du monde omnium, a déterminé cette décision.

D'autre part, la commission des règles du jeu a été réélue. Elle comprend: Gordon Juckes (Canada), Walter Wasservogel (Autriche), Hauser (Suisse), Roennberg (Suède) et Miroslav Scubrt (Tchécoslovaquie).

La commission du calendrier de la FIHG doit encore établir le programme des matches du championnat du monde 1970.

Après avoir mentionné que "la maison du hockey était divisée", Ahearne a spécifié que la première fissure était apparue "lorsque j'ai été incapable de résoudre le problème Canada-Suède et la deuxième, à la suite des critiques d'un délégué à mon endroit aujourd'hui".

Il a terminé en demandant aux délégués de lui donner plein pouvoir en qualité de nouveau président pour les trois prochaines années afin créer l'unisson au sein du congrès.

Plus tôt, Ekloew avait demandé à Earl Dawson, président de l'ACHA, la raison qui avait poussé le Canada à contremander les tournées canadiennes en Suède l'hiver prochain.

Dawson a répliqué que la piètre publicité accordée par les journaux suédois aux joueurs canadiens dans le passé "nous avait poussés à prendre cette décision".

Chiro Choinière déloge Marché Landry de la première position

ACTON VALE (DNC)--- Le Club Chiro-Choinière a délogé le Marché Métro Landry de la 1ère place du classement de la ligue de balle-molle des Chevaliers de Colomb en triomphant de cette équipe à deux reprises en autant de joutes. En effet, les hommes du pilote Michel Dumaine ont décroché une première victoire de 17-8 sur le terrain des Caoutchoucs Acton Ltée puis ont de nouveau remporté les honneurs lundi soir au stade municipal en l'emportant par l'imposant compte de 33-8.

PREMIERE JOUTE

Dans la première joute, pour les gagnants on remarque l'excellente tenue offensive du champion des frappeurs Jean-Pierre Jetté qui a réussi un triple, un double et un simple en plus de croiser le marbre 4 fois. Les autres vedettes ont été Florent Picard avec deux simples, Fernand Savoie avec un double et un simple. Pour les perdants, Jacques Fournier a brillé en cognant un triple, un double et un simple. Jean-Noel Guilbert y est allé de trois simples tandis que André Ledoux réussissait un double.

DEUXIEME JOUTE

La 2e joute se termina par un véritable score de joute de football alors que Chiro Choinière triompha du Marché Métro Landry 33-8. Robert Chevanelle a décroché son 2e gain d'affilé au monticule tandis que Jacques Fournier subissait le revers. Réjean Aubertin a été la vedette des gagnants avec deux circuits, un simple et 5 points.

Parmis les autres vedettes offensives figurent Florent Picard avec un triple et trois simples; Robert Chevanelle avec un circuit, un double et un simple; Jean-Pierre Jetté avec un triple un double et un simple; le Pilote Michel Dumaine avec un circuit, un triple et deux doubles; André Chevanelle avec 2 doubles; André Gardner avec 4 simples. Pour les perdants, les frappeurs ont été André Lamothe avec 2 triples et un simple; Roger Deguire, un triple et un double; Jacques Savoie avec un circuit et un simple; Michel Cournoyer avec un double et 2 simples.

Pittsburgh 2 Montréal 1 à la onzième

NAT: Mtl à Pittsburgh

Montréal	ab	p	cs	pp
Phillips cc	4	1	1	0
Staub cd	5	0	0	0
Bailey 1b	5	0	1	1
Laboy 3b	5	0	2	0
Herrera cg	2	0	0	0
Jones fu-cg	1	0	0	0
Sutherland 2b	5	0	0	0
Brand r	4	0	2	0
Wine a-c	4	0	0	0
Waslewski l	4	0	0	0
McGinn l	0	0	0	0
Total	39	1	6	1

Pittsburgh	ab	p	cs	pp
Alou cc	6	0	0	0
Taylor 1b	3	2	0	0
Hebner 3b	6	0	0	0
Pagan cg	3	0	2	1
May r	2	0	1	0
Sanguillen r	4	0	2	1
Davis cd	2	0	0	0
Clemente fu-cd	2	0	1	0
Martinez 2b	3	0	1	0
Stargell fu	0	0	0	0
Blass cs	0	0	0	0
Hartenstein l	1	0	0	0
Patek a-c	4	0	1	0
Veale l	2	0	0	0
Oliver fu	1	0	0	0
Moose l	0	0	0	0
Alley fu-2b	2	0	0	0
Total	41	2	8	2

Montréal	001	000	000	00—1
Pittsburgh	000	000	001	01—2

E — Bailey 2, Hebner, Laboy, Wine. DJ — Montréal 1, Pittsburgh 2. LSB — Montréal 8, Pittsburgh 17. 2b — Phillips. BV — Bailey, Phillips, Brand.

Lanceurs	ml	cs	p	pm	bb	rb
Waslewski	10		7	1	0	6 5
McGinn p, 4-8	1-3	0	1	1	2	1
Face	0		1	0	0	0 0
Veale	7		4	1	1	2 5
Moose	1		1	0	0	0 0
Hartenstein g,n3-4			3	1	0	0 0 2

FPL — par Waslewski, Pagan; par Harteinstein, Jones. BP — May, Sanguillen. A — 4,982.

La philosophie de Merckx au Tour de France: diviser pour régner

AUBAGNE (AFP)— "Diviser pour régner" ou "à chaque jour suffit son adversaire". Merckx, dont on connaissait depuis longtemps les qualités physiques, nous fait découvrir depuis quelques jours des talents de stratège qui font l'émerveillement de tous . . . sauf Poulidor, Pingeon et Gimondi.

Chaque jour, le maillot jaune se trouve dans la bonne échapée, soit avec Pingeon, soit avec Gimondi, jamais avec les deux.

Faisant contre mauvaise fortune bon coeur, l'élu du jour — celui qui reussit à suivre Merckx — accepte de prendre le meilleur sur un des autres négligés à défaut de reprendre du temps au meneur. Ainsi, le champion belge, maintenant qu'il a bien assuré sa position, semble arbitrer le débat pour l'attribution de la deuxième place.

Actuellement c'est Pingeon qui la détient, à 7'11" mais Gimondi, vainqueur à Aubagne avec 1'43 d'avance sur le Français, vient le talonner à 3 secondes. Ensuite c'est le trou. Poulidor est quatrième à 11'09, Gandarias, cinquième à 12'11 et Wagtmans, sixième à 13'55.

S'il était besoin de démontrer par les chiffres la tactique de Merckx, on s'apercevrait qu'avant-hier, il devançait Pingeon de 3'21, hier de 5'43 et aujourd'hui de 7'11. Tout cela sans avoir jamais eu à fournir un effort solitaire, chaque fois avec le concours d'autres coureurs intéressés par le lâchage de Pingeon.

Hier le tour empruntait les routes des Basses Alpes, du Var et des Bouches-du-Rhône pour la 12e étape, Digne - Aubagne (165 km 500).

Après la bagarre les Alpes, on pouvait penser qu'avant d'aborder les Pyrénées les coureurs s'octroieraient un peu de repos. C'est bien ce qui se passa, mais pendant 100 kms seulement. Ensuite, le virus de l'échappée reprit les plus atteints, ceux-là même qui avaient caracolé en tête ces derniers jours: Merckx, évidemment, Gimondi et Gandarias.

Classements

Voici le classement général à l'issue de la 12e étape: Digne-Aubagne: 161,5 km.

1- Eddy Merckx (Belg-Driessens) 57 h 57'30"
2- Roger Pingeon (Plaud) à 7'11"
3- Felice Gimondi (Ital-Pezzi) à 7'14"
4- Raymond Poulidor (Magne) à 11'09"
5- Andres Gaudarias (Esp-Langarica) à 12'11"

REBEL SPEEDWAY
GRANBY

8h.
DIMANCHE

NOS 1969
Cortina - Comet - Montego - Falcon
Meteor - Marquis Mercury - Lincoln
SONT REDUITES SUR LES PRIX 1968 et de PLUSIEURS $100. DOLLARS


VOITURES USAGEES
DE $100. à $2500.
AVEC GARANTIE TRIANON
Le Trianon GRANBY AUTO
922 rue Principale Granby 378-9063

SPORTS

LES SPORTS à ST-HYACINTHE

Par Yve Marcoux



ILS SONT LA

Je voudrais prendre quelques lignes pour signaler le magnifique travail accompli par les différents représentants de brasseries qui sont en activités à St-Hyacinthe. Les félicitations de mon confrère Yves Chabot à l'endroit des Guy Rousseau, Réal Chagnon et Yvan Larivée sont pleinement justifiées.

Ces derniers ont accompli une besogne formidable depuis le début de la saison estivale. Il est chose courante de voir ces messieurs sur les différents terrains de notre ville pour encourager et serrer la main aux sportifs locaux. Cette façon de procéder contribue à resserrer les liens entre les commanditaires et les joueurs, ce qui à mon avis est des plus importants.

Sans les brasseries, on peut se demander où en serait le sport dans notre ville. Des sollicitations leur parviennent de tous côtés en vue d'aider telle ou telle organisation. Le travail de ces messieurs est capital et nécessaire pour la survie du sport. Encore une fois, félicitations.

ICI ET LA

Jean Lafond, maire de la cité de Douville a réussi un exploit unique dernièrement, soit un trou d'un coup sur le parcours de golf de St-Hyacinthe. Cette formidable marque fut enregistrée au seizième trou à l'aide d'un fer numéro 8. Trois témoins ont assisté à cet exploit du Docteur Lafond.

Cinq joueurs sont maintenant sous contrat avec les Castors de Sherbrooke. Il s'agit des vétérans Raymond Carpentier, André Lagueux et Jean Lévesque. Deux nouveaux venus ont accepté lesconditions de l'équipe. Steeve Ree et Jean Cusson tous deux de l'équipe Nationale B du Canada se rapporteront à l'instructeur Lou Poliquin en septembre prochain....Aucune nouvelle de l'instructeur des Gaulois. Rien d'officiel n'a été annoncé par la direction. Le nom de Roger Picard revient toujours à la surface....Les Saguenéens de Chicoutimi ont confirmé leur retour dans la ligue provinciale sénior...Par suite du retrait des nationaux d'Ottawa, il y a une place vacante chez les équipes de la ligue. Deux villes sont présentement en liste en vue de l'obtention d'une franchise. Il s'agit de La Tuque et de Cowansville....La venue de Cowansville serait une véritable mine d'or pour les villes de Granby et St-Hyacinthe.. L'O.T.J. Christ-Roi présente actuellement la deuxième partie de sa tombola et cela jusqu'àu 12 juillet. Rappelons que L'O. T.J. Christ-Roi met à la disposition des sportifs de St-Hyacinthe une multitude d'activités telle la balle-molle, le tennis, la pétanque et la natation. Les Titans de St-Hyacinthe débuteront leur période d'entrainement sous peu. Dame rumeur veut que le tout se produise quelques jours seulement avant la reprise des cours....Les préposés à l'entretien du parc 3 au club La Providence n'ont pas encore réussi à redonner aux verts leur allure d'antan. Le club St-Simon est parfait de ce côté...Réal Viens fait maintenant partie des représentants de la brasserie Molson de St-Hyacinthe....Pierre Gendron du club cycliste optimiste des francs se taille lentement mais sûrement une place enviable dans le monde cycliste provincial. Ce dernier fut désigné la révélation de l'omnium Corneli 1969, lors d'une épreuve présenteé dernièrement a Montréal. Le club nautique de St-Hyacinthe est maintenant ouvert au public maskoutain. Les adeptes de ski nautique et de natation retrouveront au chalet du club l'atmosphère tant recherché...Rappelons que le club local détient maintenant un permis de la régie des alcools du Québec et que les heures d'ouverture se situent entre 14 et 20 heures à chaque jour. Entretemps, les membres du club se préparent activement en vue du spectacle qui sera présenté dans les eaux de la rivière Yamaska le 13 juillet prochain.... Georges Lévesque est en voie de connaître sa meilleure saison depuis sa venue dans la ligue Dow. Georges domine chez les lanceurs, n'ayant pas encore subi la défaite jusqu'à date. Steeve Marquis vient au second rang des artilleurs, Même si l'âge a fait des ravages dans la ligue Dow, plusieurs nous prouvent que l'expérience et les cheveux gris ont toujours leur place dans le sport ..Claude St-Sauveur évoluer a la saison prochaine avec les Leafs de Trois-Rivières de la ligue Junior A du Québec. Deux autres maskoutains tenteront également de se tailler un poste régulier au sein de l'équipe triflu vienne.

LANCEURS PROBABLES

LIGUE AMERICAINE

Californie (Messersmith 6-6) à Oakland (Krausse 2-4), soir.

Chicago (Peters 6-9) à Kansas City Butler 4-4), soir.

Cleveland (McDowell 10-8) à Detroit (Wilson 6-7 ou Hiller 2-2), soir.

Seattle (Brabender 7-5) à Minnesota (Kaat 7-6), soir.

New York (Stottlemyre 12-6) à Washington (Bosman 6-2), soir.

Boston (Culp 11-6 et Landis 4-4) à Baltimore (Leonhard 6-1 et Lopez 3-2), soir.

LIGUE NATIONALE

Montréal (Stoneman 4-12) à New York (McAndrew 2-2), soir.

Philadelphie (Champion 3-3) à Chicago (Selma 9-3).

Pittsburgh (Walker 0-0) à St-Louis (Carlton 10-5), soir.

Cincinnati (Culver 5-6) à Houston (Wilson 9-7), soir.

Atlanta (Jarvis 6-6) à San Diego (Delley 4-5), soir.

San Francisco (Perry 10-7) à Los Angeles (Drysdale 4-3), soir.

Les Lions de Granby contre les Tigres à C'Ville à 8h15

GRANBY--Les Tigres de Cowansville , de la ligue de la crosse des Cantons de L'Est entreprendront ce soir, à 8h15 leur vingtième match de la saison en recevant la visite des Lions de Granby, qui en seront à leur 23e partie, soit à sept joutes de la fin de la cédule.

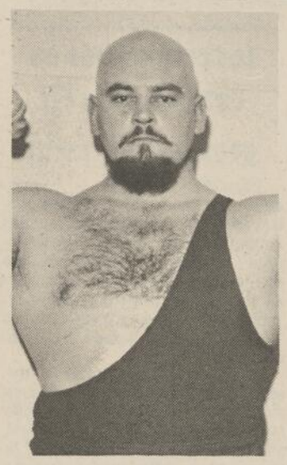
Les Tigres de Cowansville n'ont pas encore connu la victoire cette saison et ce n'est pas un actif mais un passif de 19 défaites qu'ils doivent enregistrer. Les hommes de Phil Lasnier ont été humiliés 23-2mardi à Sorel. Les Tigres ne conservent qu'une maigre moyenne de 2.31 buts comptés par partie, soit un total de 44. Les Lions eux affichent un bilan offensif de 4.54 buts par match, pour un total de 100.

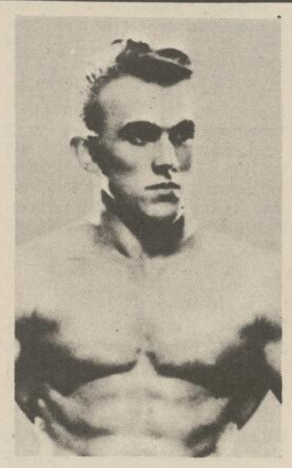
Avec 3 parties jouées de plus que Cowansville, Granby a 19 buts de moins que l'autre comptés contre lui.

Les amateurs pourront voir à l'oeuvre des Lions renouvelés, des Lions déchaînés qui ont réussi à enlever les honneurs de deux matches contre les Aigles de Windsor, relégué en troisième position du classement après son revers de 7-1 à Granby mardi. A cette occasion, les Lions ont offert une offensive soutenue et une défensive hermétique, ce dans un contexte très dur où les coups n'ont pas manqué. Granby s'est ainsi approprié une sixième victoire depuis le début de la saison.

Les Tigres aimeraient bien vaincre au moins une fois les Lions de la ville voisine. Ils ont déjà subi 4 revers aux mains de ces derniers. L'on sait que leur instructeur, Phil Lasnier a été derrière la barre des Lions l'an dernier et qu 'il a débuté la présente campagne à ce poste. Un gain contre ceux qu'il a déjà pilotés lui sourirait sans aucun doute. D'autant plus qu'il s'agira de la dernière rencontre entre les deux clubs.

Il est à prévoir que les cowansvillois donneront le meilleur d'eux-mêmes ce soir dans le but de vaincre une équipe qui commence à produire le travail que l'on attendait d'elle parmi les partisans.





POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE A GRANBY SAMEDI: Le Palais des Sports de Granby sera le théâtre, demain soir, de son 3e combat de championnat mondial des lutteurs poids lourds, depuis le début de la saison. Tel que confirmé par les promoteurs mercredi soir, le champion Yvan Koloff mettra sa couronne en jeu contre le spectaculaire André Carpentier, qui lui avait lancé un défi samedi dernier, avant le combat de Koloff-Rougeau. Il s'agira là de la grande finale 2 de 3, à finir. Une autre finale sera aussi du programme, 2 de 3 ou 60 minutes. Cette fois, l'Allemand Hans Schmidt rencontrera Antonio Baillargeon. Deux autres matches, dont un par équipes seront aussi présentés.

Smythe et Ballard accusés de fraude

TORONTO (PC) — MM. Stafford Smythe et Harold Ballard, directeurs des Maple Leaf Gardens ont été inculpés mercredi de fraude fiscale et autres infractions à la loi sur l'impôt sur le revenu. Selon la gendarmerie canadienne les sommes incriminées s'élèvent à $278,920 pour M. Smythe et $134,685 pour M. Ballard.

Deux informations judiciaires ont été ouvertes devant le juge de paix à l'hôtel de ville de Toronto pour fraude et des sommations seraient adressées aujourd'hui même à MM. Smythe et Ballard.

Selon un porte-parole de la gendarmerie canadienne, la Couronne les accuse tous les deux de s'être servis des fonds des Maple Leaf Gardens pour des travaux de construction et d'aménagement exécutés à leurs résidences privées, ainsi que pour couvrir des dépenses personnelles et familiales.

Les pénalités encourues par les accusés dépendent de la procédure qu'adoptera la Couronne.

En cas de procédure sommaire, le procès aura lieu devant un tribunal provincial. Si les accusations sont confirmées, les accusés sont passibles d'une amende pouvant aller de $25 à $10,000 pour chaque chef d'accusation, ainsi que du double de l'impôt dû et, éventuellement, d'un emprisonnement allant jusqu'à trois années.

Si par contre, la Couronne décide de les traduire devant un tribunal supérieur, ils seraient passibles des mêmes pénalités, à l'exception de la peine de prison qui serait alors d'un minimum de deux mois et pourrait aller jusqu'à un maximum de cinq ans.

Les deux hommes comparaftront devant le tribunal le 17 juillet.

Rappelons que les deux accusés avaient été démis, il y a 13 jours, de leurs fonctions de président et vice-président administratif qu'ils occupaient au sein des Gardens, siège des Toronto Maple Leafs de la Ligue nationale de hockey.

Ils sont encore membres du conseil d'administration de la LNH, tandis que Smythe y est gouverneur et Ballard gouverneur-suppléant.

Joutes remises dans la ligue Junior B

GRANBY--Les deux joutes qui devaient avoir lieu hier soir dans la ligue Junior B des Cantons de l'Est ont été remises à des dates indéterminées à cause de la pluie qui s'est mise à tomber d'abondance immédiatement avant le début des rencontres. Les quatre équipes qui devaient en venir aux prises sont Acton Vale et Granby ainsi que Cowansville et St-Jean. Pour ce qui est du match Acton Vale vs Granby, il est probable qu'il aura lieu samedi le 19 à Acton Vale, le terrain du stade de Laval devant être à la disposition des Cardinaux la même journée.

Triple égalité au 1er rang

GRANBY-- La pluie s'étant mise de la partie, seulement trois matches sur un total de quatre qui devaient être disputés ont été joués hier soir dans la ligue de balle-molle Industrielle Dow de Granby. Profitant de l'inactivité de l'Esmond, Poolroom Ritz s'est hissé en première position de la ligue, sur un pied d'égalité avec ce club en triomphant de Sido au compte de 10 à 5. J. Brochu n'a permis que 6 coups sûrs aux perdants. Paul Chicoine a été débité de la défaite. Des circuits de G. Côté, A. Mongeon et du lanceur J. Brochu ont permis ce gain de Poolroom. Miner a difficilement triomphé de Simond par la marge de 8-6 alors que Brochu a alloué 8 coups dûrs aux perdants, Fontaine a subi le revers. Brodeur et Giroux ont cogné respectivement un circuit et un triple en faveur des vainqueurs tandis que Fontaine frappait un circuit et un double chez Simond. Dufresne, qui détenait la deuxième place conjointement avec Poolroom a imité cette équipe et s'est installé au premier rang à la suite d'une victoire aux dépens de Burlington par le compte de 11-3. Ce gain du Dufresne crée donc une triple égalité en première place entre Esmond, Poolroom et Dufresne qui ont toutes le même nombre de joutes jouées.

BALLE-MOLLE

Esmond	12	3	0	24
Poolroom	12	5	0	24
Dufresne	12	4	0	24
Sido	9	8	0	18
Simonds	6	11	0	12
Burlington	5	11	0	10
Miner	5	12	0	10
St-Paul	4	11	0	8

HIER

Dufresne 11 vs Burlington 3
Miner 8 vs Simond 6
Sido 5 vs Poolroom 10

Le Sicotte gagne dans la ligue Dow

ST-HYACINTHE (YM) - Quatre joutes furent présentées dans la ligue de balle-molle Dow du président Bernard Lamontagne.

Par suite de ces rencontres, l'équipe Renald Racine détient toujours la première position avec une forte avance sur son plus proche adversaire.

La première joute se termine par une victoire du Sicotte sur le Dupras par le pointage de 8 à 6. Chaque club cogne 10 hits dans cette joute.

Les vainqueurs ont capitalisé à 5 reprises dans les deux premières manches pour ainsi s'assurer la victoire finale.

Roger Charest a remporté sa première victoire de la saison. A l'offensive, mentionnons le travail de Michel Bruneau qui cogna un simple bon pour deux points à la première manche. Les joueurs Gaston Blanchard, Marcel Parenteau et Bob Balewich ont également bien fait avec une moyenne de 2 en 4 au bâton.

Jean-Paul Blouin a été crédité de sa quatrième défaite de la saison. Robert Dupras a cogné pour le circuit à la troisième. Keough cogna un trois buts à la première mais fut retiré en tentant de croiser le marbre. Denis Gazaille fut le meilleur au bâton avec 2 en 3.

L'équipe Racine écrasa le Georges Brabant au compte de 22 à 6. Les vainqueurs ont connu des heures de gloire en 2', 3' et 6' manches. Le Brabant a connu ses meilleurs moments à la manche initiale.

Georges Lévesque remporta sa 13 ' victoire, retirant 7 frappeurs. Jean-Guy Lefebvre a cogné un circuit bon pour 4 points à la sixième manche. Antoine Brodeur y alla d'un triple à la sixième tandis que les joueurs Bertrand Roy, Marcel Langevin et Fernand Morin cognaient pour le double. Jean-Guy Lefebvre et Gérald Langevin ont conservé des fiches respectives de 2 en 2 et de 3 en 3. à l'offensive. Jean-Claude Marquis a été crédité de sa quatrième défaite. Gilles Blier a été le meilleur avec un double à la première. Réjean Donais a conservé une excellente moyenne offensive de 2 en 3.

Les vainqueurs ont cogné en lieux sûrs à 23 reprises contre 5 seulement pour le Georges Brabant.

L'équipe Georges Brabant s'est assurée la deuxième position de la ligue en disposant du Dupras par le compte de 9 à 6. Un retour de Jacques Daigneault en grande forme a aidé le Brabant à remporter cette précieuse victoire. Il s'agissait de la deuxième victoire de Jacques cette saison. Jean-Claude Pépin a cogné pour une moyenne de 3 en 4 tandis que André Marquis terminait avec 2 en 2. Jean-Claude Pellerin a subi une cinquième défaite. Denis Gazaille a cogné pour une moyenne de 3 en 4 dont un double. Robert Dupras a fait de même tandis que Jean-Claude Pellerin complèble à la sixième.

Le club Renald Racine a certes eu la peur de sa vie, par suite d'un gain de 9 à 7 sur le Taverne Sicotte. Cette joute nous a fait voir des faits sensationnels, notamment une fin de joute avec trois hommes sur les sentiers. Georges Lévesque était alors au monticule, ce qui a fait dire à plusieurs, que l'item chance constitue un item appréciable lors d'une joute de balle-molle.

Les vainqueurs ont enregistré trois points à la sixième pour ainsi s'assurer difficilement la victoire. Claude Marchesseault a été la grande vedette offensive du Racine avec un circuit bon pour deux points. à la sixième. Les double-jeux ont été à l'honneur. Les joueurs Lévesque, Archambault et Morin en ont réussi un à la sixième. Le Sicotte faisait de même à la troisième, grâce aux efforts des joueurs Bérard, Martin et Blanchard.

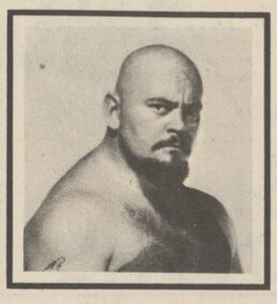
Frank Claveau a subi une troisième défaite. Gaston Blanchard a cogné pour une moyenne parfaite de 3 en 3. Réjean Martin a cogné un double à la deuxième et à la quatrième. Ce même Martin a réussi un exploit défensif hors pair à la quatrième. Ce même Marquatrième aux dépens de Marcel Langevin. Rappelons que le Sicotte a terminé la joute avec trois hommes sur les sentiers.

CLASSEMENT DES EQUIPES

Racine	16	14	0	2	30
Brabant	14	6	6	2	14
Sicotte	13	4	9	0	8
Dupras	15	3	12	0	6

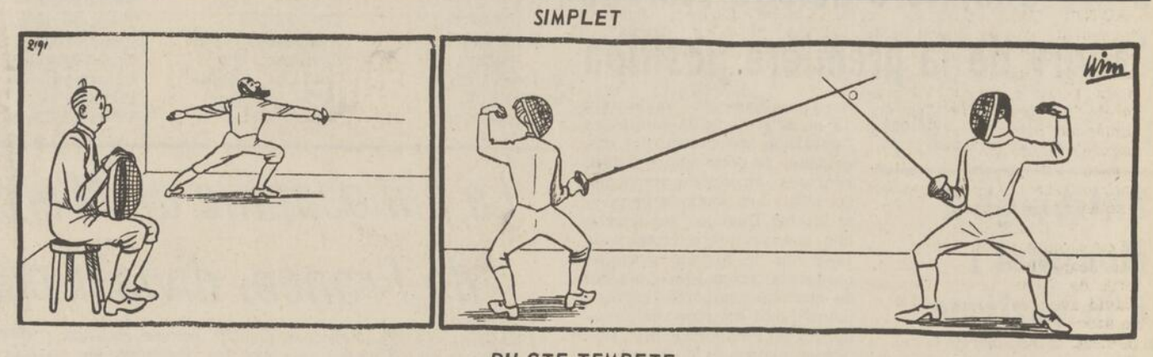
AIRBORNE SPEEDWAY
PLATTSBURGH, N.Y.
SAMEDI SOIR-8h. P.M.
Courses de "STOCK-CAR"
3 classes: • sportman modifiée • derniers modèles • cadets
AIRBORNE SPEEDWAY 2 milles au sud de Plattsburgh Sortie 36. Terrain de CAMPING: GRATUIT





LUTTE
DEMAIN SAMEDI
12 juillet-8h.30 P.M.
Combat de championnat
Ivan KOLOFF -VS- André CARPENTIER
Hans SCHMIDT -VS- Ant. BAILLARGEON
Combat - Equipes
Lord Anthony STARK, Buster GORDON -VS- Willie TREMBLAY, Alex BERTRAND
30 Minutes
Ben SHARKEY vs Mike FATIA
RESERVATION: 378-9091
PALAIS DES SPORTS-GRANBY

SIMPLET



PILOTE TEMPETE



INSPECTEUR FLAIRETOUT



(VOIR SOLUTION EN PAGE 2)

SPORTS

Deux clubs en tête de la ligue

ST-JEAN (J.T.) - Au golf miniature, dans la ligue Bienfaisance du Centre des Oeuvres, deux clubs se partagent maintenant le premie r rang au classement à la suite des dernières rencontres. En effet, les Chevaliers et la Caisse Populaire de St-Jean présentent chacun une fiche identique de 5 victoires contre seulement une défaite, et ils sont suivis de près par le Club Richelieu avec 4-2. Le Club de Golf et la Chambre de Commerce sont sur un pied d'égalité en 4e place avec 3-3, puis quatre équipes ont un record identique de 2-4 et ce sont le Club Lions, le Club Kinsmen, le Centre des Oeuvres et le Club Optimiste. Le Club Aspa ferme la marche avec seulement 1 et 5.

Les résultats de la semaine dernière sont les suivants: le Club Lions défait facilement le Club Richelieu par 145 à 153, et les Chevaliers de Colomb en font de même avec le Club Aspa, 144 à 151. Claude Laffage a roulé 71 pour les Lions, de même que Marcel Chalifoux pour les Chevaliers. Dans une autre partie, le Ciub Kinsmen a gagné difficilement 161 à 163 sur la Chambre de Commerce.

Le Club de Golf a défait le Club Optimiste 150 à 156 et Tony Fortin tournait la meilleure ronde de la soirée pour le Golf avec un 90. Wilfrid Breault jouait un 71 pour le Club Optimiste. Enfin 1 a Caisse Populaire conservait son emprise en tête de la Ligue avec une victoire de 145 à 148 sur le Centre des Oeuvres. Noel Breaulty allant d'un 71 pour les gagnants.

Dans le domaine des coups roulés, le Club de la Caisse Populaire domine toujours avec seulement 848 coups en 6 parties. Son plus proche adversaire est le Club de Golf qui présente 878 coups, et la Chambre de Commerce vient en 3e avec 884 et les Chevaliers de Colomb ont 889.

Les dix meilleures moyennes individuelles sont les suivantes: 1) Daniel Pesant 68.0; 2) Jacques McNulty 69,0; 3) Tony Fortin 71.2; 4) Jean-Maurice Quintin 71.6 ; 5) Michel Thibodeau 71.8 6) Wilfrid Breault 72.1; 7) Noel Breault 72.1 8) Denis Quintin 72.6; 9) Jack Renaud, Yvan Mayrand et Michel Trahan 73.0

43 équipes étaient inscrites au grand rallye Misco de Cowansville

COWANSVILLE (PAD) -- Le club Automobile Misco de Cowansville a touché un autre franc succès, lors du déroulement de son rallye "Couche-Tard".

Pas moins de 43 équipes de différents clubs automobiles venant de tous les coins de la province s'étaient inscrites pour cette compétition de nuit, de classe novice avancé. Le parcours d'environ 60 milles (60% gravier, 40% pavé) n'impliqua pas de sérieux obstacles aux participants, contrairement aux facteurs d'obscurité et précision qui ont contraint 28 voitures à la disqualification.

LES ORGANISATEURS

Les organisateurs de ce rallye se sont dits plus que choyés de la tournure des inscriptions et de la grande amitié qui règne entre le Club Misco et les autres clubs-automobiles présents pour apporter leur support à ce grand succès.

Résultats des 15 équipes finissantes:

Carole Dame & Michel St-François Club Misco Cowansville, 11 pts. perdus; Jean Dufort & André Beauregard, Club Auto, Granby: 22 pts. perdus; Emile Ricard & Hélène Robidas, Club Misco Cowansville: 51 pts. perdus; Jacques Potvin & Yvon Tétreault, Granby: 73 pts. perdus; Lyse & Pierre-A. Déragon. Club Misco Cowansville: 87 pts. perdus; René & Pierrette Rousseau, Cowansville: 92 pts. perdus; André Brouillard & Richard Godbout, Club Auto Magog: 94 pts. perdus; Réal Charbonneau & Eugène Bachand: Cowansville: 98 pts. perdus; Normand Dorchester & Jeff Corry, Pinacle Motor Club (Dunham) : 110 pts. perdus; Marcel Verronneau & Réal Fortin, Club Misco Cowansville: 119 pts , perdus; Carole Gilbert & Jacques Guertin, Club Auto Granby: 149 pts. perdus; M. & Mme Michel Cuerrier, Club Auto Francanac, Joliette: 150 pts. perdus; Madeleine & Onil Caouette, Club Misco Cowansville: 171 pts. perdus; Francette & Fernand Charbonneau, Cowansville: 219 pts. perdus; Kenny Bell & Pierre Champagne, Club Misco Cowansville: 288 pts. perdus.

Jean-Pierre Roy et Jacques David décrochent les honneurs du tournoi

ACTON VALE (DNC)-- Le tournoi de golf qui devait avoir lieu samedi dernier sur le parcours du Club de Golf Acton a été remis à dimanche à cause de la pluie. C'est ainsi que dimanche dernier, près d'une soixantaine de golfeurs et golfeuses ont pu profiter d'une merveilleuse température pour disputer leur tournoi.

CLASSE A

Les vainqueurs du Tournoi ont été Jean-Pierre Roy avec un brut de 79 et le Dr Jacques David avec un net de 72. Pour le score brut les autres gagnants de cette classe ont été Normand Tétreault avec 82; et Normand Racine avec 86. Pour le score net, les autres vainqueurs ont été Georges Métivier avec 73 et André Jetté avec 75.

CLASSE B

Les gagnants de la Classe B, ont été pour le score brut: Jean-Paul Tétreault avec 81; Jean-Guy Demers avec 88; et Dr Lionel Laliberté avec 91; SCORE NET: J. Benoit avec 67; V. Provencher avec 68; A. Tétreault avec 70.

CLASSE C

Dans la classe C., les gagnants ont été pour le score brut: Yvon Bisaillon avec 91; Jules Deslandes avec 92 et R. Tellier avec 94; SCORE NET: Réjean Chagnon avec 58; Wilfrid Giroux avec 61 et S. Cinq-Mars avec 65. ATLANTIC & PACIFIC: R. Potvin, 74; L. Trépanier, 75; R. Berthiaume et Denis Dorais, 77.

FEMMES

CLASSE B: Lise Blanchard (brut de 91); Annette Guilbert (net de); CLASSE C: SCORE BRUT: Mme J. David, 107; Mme H. Racine, 109; et Mme L. Laliberté, 135; SCORE NET: Mlle Reine Fournier, 70; Mme J. Dorais, 71 et Mme D. Roy, 100. ATLANTIC & PACIFIC: Mme S. Goyette, et Mme J.-C. Leclerc, 34. .

Le Christ-Roi continue de dominer en 1ère place de la ligue Labatt

ST- HYACINTHE (YM) - Plusieurs joutes furent présentées au début de la présente semaine dans la ligue de balle-molle Labatt de St-Hyacinthe.

Par suite de ces rencontres, l'équipe des loisirs du Christ-Roi détient toujours le premier rang de la ligue, avec 23 points. Son plus proche rival est le Germain Larivière qui suit avec 18 marques. Une double égalité existe en troisième position entre les clubs Laliberté et Lussier avec chacun 15 points. Les clubs B.B.Q. Chartier, Richelieu et Dejordy suivent avec respectivement 14, 10, 7 et 3 points.

Le Métro Laliberté a tout d'abord eu raison du Restaurant Lussier par le pointage de 8 à 7. Jean-Guy Archambault a décroché cette importante victoire aux dépens de l'artilleur Réal Tremblay.

Georges Dupré et Michel Archambault ont été les vedettes des vainqueurs avec chacun deux simples. Marcel Dupré y est allé d'un coup de quatre buts. Jacques Vadeboncoeur a été le meilleur des perdants avec trois simples.

Les Loisirs du Christ-Roi l'ont emporté 5 à 4 sur le B.B.Q. Richard Lafrance y est allé d'une autre victoire tandis que Jules Coderre encaissait la défaite. Paul Lemieux s'est le plus signalé pour les vainqueurs avec deux simples. Alain Ménard cognait trois hits pour le B.B. Q.

Le Pharmacie Chartier a eu raison du Taverne Richelieu au pointage de 9 à 2. Jean-Guy Beaudry fut crédité de la victoire tandis que Roger Richer subissait la défaite. Louis Chagnon et Denis Perras furent les meilleurs du Chartier avec trois simples chacun. Robert Darsigny conservait une excellente moyenne de 2 en 3 pour le Richelieu.

Le Ti-Père B.B.Q. n'a fait qu'une bouchée du Dejordy en l'emportant au compte de 20 à 6. Jules Coderre fut crédité du triomphe tandis que Jacques Chicoine subissait le revers.

René Beauregard et Alain Ménard cognaient trois hits chacun. Jean Poirier complétait avec deux.

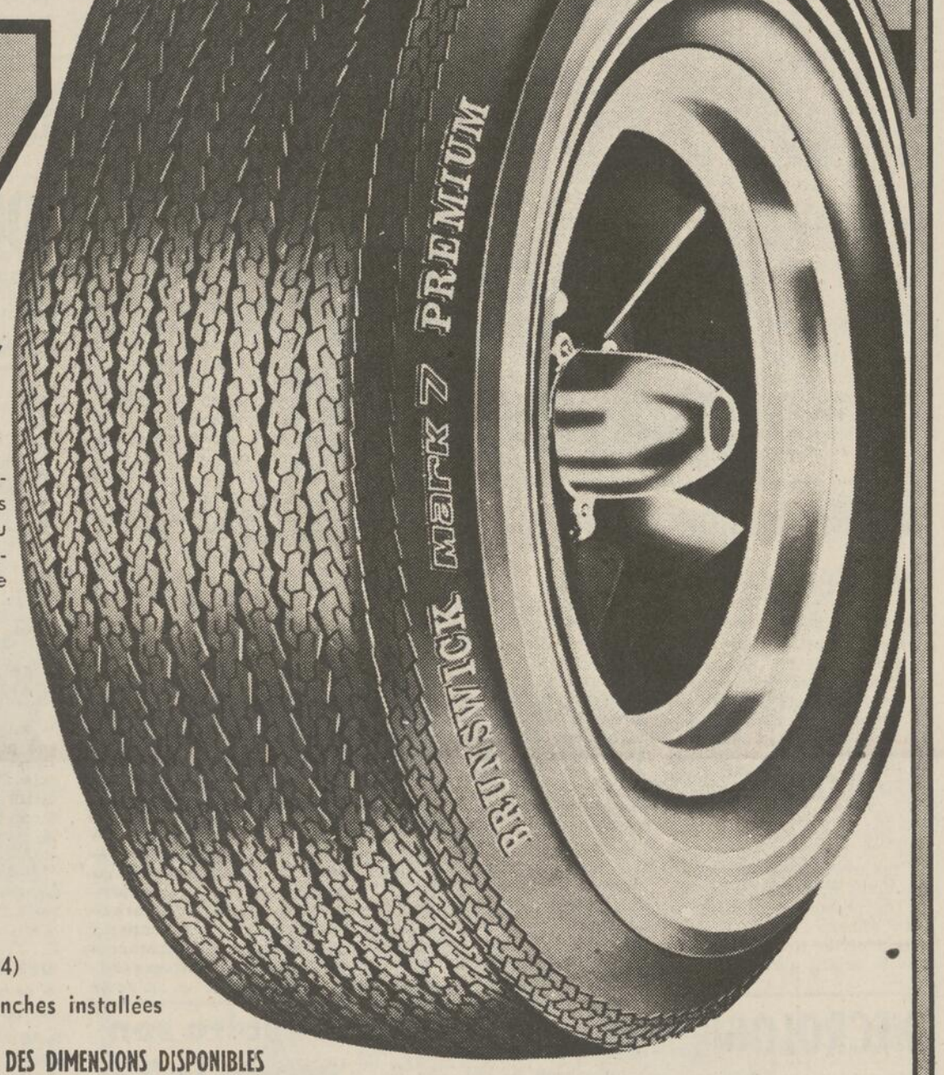
Pour le Dejordy, signalons le travail de Réal Chagnon, et Paul Allard avec deux hits chacun.

L'équipe Germain Larivière l'emporta par défaut sur le club Taverne Richelieu. Les Loisirs du Christ-Roi remportèrent une brillante victoire de 9 à 8

(Suite à la page 16)

CENTRE DE L'AUTO Woolco

NOUS PRÉSENTONS Mark 7 DE BRUNSWICK



Le plus récent des pneus Brunswick 1969. Le Mark 7 offre le nouveau profil bas de la série "78", 4 plis polyester. Cannelures plus profondes. Epaulement distinctif avec 2 rayures blanches. Conçu pour fin de sécurité et de rendement, le Mark 7 améliore l'apparence de toute voiture. Calculez tous les avantages, et le prix de $23.94 vous surpendra.

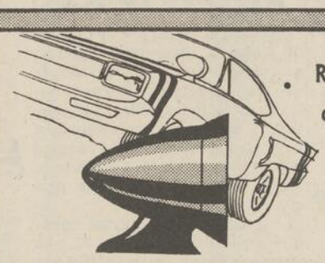
23.94

E78-14 (735-14)
2 rayures blanches installées

TOUTE LA GAMME DES DIMENSIONS DISPONIBLES

Maintenant à la nouvelle boutique DRAG chez Woolco

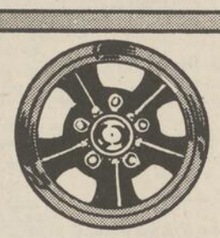




Retroviseur de course

Rien de plus nouveau que ce retroviseur... prêt à peinturer de ton assorti à votre auto. Effet sur commande. Achetez-les à la paire, ils sont très jolis. Aussi disponibles en chrome résistant.

chromé ou prêt à peinturer 6.46



E.T. MAGS

La roue Mag la plus robuste sur le marché. Appliqué noir mat sur roue d'aluminium brossé. Toute voiture prendra l'allure d'une voiture de course Mag. Le prix inclut les fixations et les couvercles à poussière.

36.94 ch. Rég. 39.94



LEVIERS HURST

Levier mystérieux. Le plus populaire levier "H". Manche chromé boule noire, rempli de ressorts et facile à embrayer. Hauteur ajustable.

46.94

Compétition/Plus.

Le meilleur levier 4 vitesses manufacturé. Utilisé par plus de professionnels que tout autre.

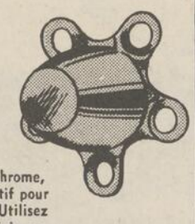
99.94

Syncro/loc.

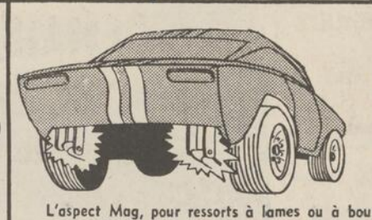
Levier Hurst, 3 vitesses, double usage, en ligne droite ou en "H". D'apparence robuste.

86.94

Couvercle à bout plat



Un objet de chrome, brillant et décoratif pour toute voiture. Utilisez les boulons originaux. Pour un effet mieux fini. l'ensemble 13.97



ANNEAUX D'ACCOUPLEMENT POUR RESSORTS ARRIERE

L'aspect Mag, pour ressorts à lames ou à boudin; soulève l'arrière... permet d'utiliser les plus gros pneus. Entièrement ajustables, pour la plupart des autos. S'installe avec outils ordinaires.

Boudin 9.97 pr. Lame 7.86 pr.



FILTRE A AIR CHROME CAL CUSTOM

Nettoyeur de 12" de profondeur s'adaptant à tous les carbs 4 barils, ajoute beaucoup à l'apparence du moteur.

12.27

PEINTURE AEROSOL "MINI FLAKE"

Sauvez des centaines de dollars, faites-le vous-même... quelques rouleaux de ruban gommé, un garage paisible et quelques boîtes de peinture MINI FLAKE et vous aurez la plus belle auto. Ou... si Mags est trop dispendieux... vaporisez Mini Flake sur les roues... sensationnel! Aérosol de 14 on., facile à utiliser

2.67



VESTES DE COURSES

Une veste d'apparence masculine qui possède toutes les qualités de confort et d'apparence recherchées par l'homme moderne d'aujourd'hui. Ces vestes sont disponibles dans une variété de couleurs et sont ornées d'une variété d'insignes sport!
Venez faire votre choix dès maintenant !

13.94



Ouvert tous les jours dès 8 hrs a.m.

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h p.m., excepté vendredi 9 h a.m. à 10 h p.m.

CHARGEX

Profitez du plan "mise-de-côté"! Un léger dépôt retiendra toute marchandise.

Téléphone 378-5997

370, RUE ST-JACQUES

PLAZA GRANBY



DIFFICILE A CROIRE

TOUTES CES AUBAINES DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Le vol à main armée de Mansonville a rapporté $4,034 aux cagoulards

MANSONVILLE (M.L.) -- Les trois cagoulards qui ont dévalisé la banque de Commerce Canadienne Impériale de Mansonville sont toujours au large et les enquêteurs de la SQ ne possèdent actuellement que de faibles indices qui pourraient mener à leur capture.

Il a cependant été confirmé que les trois cagoulards qui étaient armés d'une mitraillette et de deux carabines à canon tronqué au moment du hold-up ont volé la somme de $4,034 dans les tiroirs-caisses de la banque. Quelques heures après le vol, le gérant de la banque, M. Jean - Guy Mecteau, avait déclaré que les voleurs avaient pris la fuite avec une somme d'environ $2,000.

L'enquête policière dans ce vol à main armée se poursuit toujours sous la direction de l'agent Gary Budge, de la Sûreté du Québec, détachement de Cowansville.



UNE NOUVELLE SALLE DE LECTURE pour enfants a récemment été inaugurée par M. Jack Buckland, président de la bibliothèque municipale de Waterloo. Cette salle, spécialement aménagée pour les enfants, a été offerte à la bibliothèque municipale par le comité des célébrations du centenaire de Waterloo en guise de monument commémoratif de l'événement. Nous pouvons reconnaître sur la photo, dans l'ordre habituel, M. E.A. Sheppard, secrétaire-trésorier du comité du centenaire; M. Walter Hughes, co-président du comité; M. Jack Buckland, qui vient de dévoiler la plaque souvenir, et M. Hector Messier, secrétaire-trésorier de la bibliothèque de Waterloo. (Photo Studio Marcel Côté)

Les limiers retrouvent deux enfants perdus dans les bois

COWANSVILLE (M.L.)-- Deux garçonnets, qui étaient portés disparus dans les bois environnant Mansonville depuis 10 heures mercredi avant-midi, ont été retrouvés sains et saufs vers 8 heures mercredi soir, par une douzaine d'agents de la SQ, détachement de Cowansville.

Les garçonnets ont été identifiés comme étant les frères Elie et Jimmy Beatman, âgés respectivement de 10 et 7 ans, domiciliés à St-Hubert. Au moment de cet incident, les deux enfants étaient de passage dans la région avec leur mère en visite chez des parents.

Les recherches n'auraient cependant pas débuté avant 7h. 30 mercredi soir, la Sûreté du Québec n'ayant pas été mise au courant de la disparition des deux garçonnets. Le tout a débuté lorsque les agents de l'auto-patrouille de la SQ, qui effectuaient leur ronde habituelle dans la région de Mansonville, ont remarqué une femme sur la route qui était en pleine crise d'hysterie. Après avoir questionné la femme, les policiers ont découvert qu'il s'agissait de la mère des garçonnets disparus dans les bois depuis le matin.

Des recherches furent immédiatement organisées et une douzaine de policiers ont fouillé la région à la recherche des disparus. Une quinzaine de minutes plus tard, les enfants étaient retrouvés en pleurs sur le bord d'un lac. L'endroit où les agents de la SQ ont retrouvé les deux garçonnets est situé à 8 milles de leur point de départ, dans la matinée, ce qui laisse croire que les deux jeunes aventuriers ont parcouru toute cette distance dans les bois durant la journée avant leur découverte. Les deux jeunes enfants s'en sont tirés avec une bonne peur et quelque peu fatigués de leur aventure.

Les recherches étaient sous la direction du caporal Jean Dermo, présentement attaché au bureau de la Sûreté du Québec , détachement de Cowansville.

Les Communes abrogent la séance, faute de quorum

OTTAWA (PC)—A cause de présences insuffisantes de députés les Communes jeudi ont suspendu prématurément leur séance à 17 h.39.

C'est le leader parlementaire néo - démocrate, M. Stanley Knowles, qui a attiré l'attention du président M. Lucien Lamoureux sur le fait qu'il n'y avait pas quorum en Chambre. M. Lamoureux a donné suite disant qu'il n'avait pas le choix de ne pas ajourner la séance après qu'il eût fait une vérification de la présence des députés à leur siège. Le quorum des Communes est de 20 députés y compris le président.

Normalement, le jeudi, les Communes siègent jusqu'à 22 heures. Elles n'ont plus, avant la suspension des travaux parlementaires pour l'été, qu'à débattre une proposition d'un comité parlementaire visant à établir un mécanisme de limitation de la durée des débats sur les mesures législatives.

Des députés libéraux ont fait tous les efforts pour démontrer qu'il n'y avait pas lieu de suspendre les travaux parlementaires à cause de l'absence du quorum. Cet incident parlementaire est survenu alors que la Chambre examinait une motion d'initiative privée parrainée par M. David Orlikow, NPD—Winnipeg North.

Initialement, le président Lamoureux avait repoussé la prétention de M. Knowles selon laquelle il n'y avait pas quorum.

M. Lamoureux a soutenu qu'il lui fallait se fier aux chiffres de présences que lui présentait l'adjoint greffier de la Chambre, M. Gordon Dubroy, qui établissait les présences à 26.

M. Knowles a soutenu de son côté que ce chiffre n'était pas acceptable puisque le dénombrement des présences avait été fait de sept à 10 minutes après qu'il eût attiré l'attention sur le fait qu'il n'y avait pas quorum.

Il a fait valoir que le dénombrement qui devait compter était celui fait au moment où la question du quorum avait été soulevée.

Trois jeunes sont appréhendés dans les locaux de la CSRM

COWANSVILLE -- Trois jeunes garçons âgés de 12 à 13 ans ont été appréhendés vers 7 heures, mercredi soir, alors qu'ils avaient pénétré par effraction dans les bureaux de la Commission scolaire régionale de Missisquoi, au 741 rue Principale, à Cowansville.

C'est à la suite d'un appel téléphonique logé au bureau de la Sûreté municipale de Cowansville signalant la présence d'intrus dans l'immeuble que le trio de jeunes aurait été appréhendé par le constable Yvon Gilbert qui s'était immédiatement rendu sur les lieux pour fin de vérification.

Les trois jeunes garçons ont été conduits au bureau de la police municipale et des procédures seront prises sous peu contre eux devant la cour du Bien-Etre social. D'après les renseignements obtenus auprès du chef Pouliot, les jeunes n'auraient pas eu l'intention de voler mais ils auraient causé des dommages légers en brisant une fenêtre pour s'introduire à l'intérieur de l'édifice. Le chef de police a laissé savoir hier que depuis quelque temps, plusieurs jeunes avaient réussi à s'introduire par effraction dans différentes écoles locales pour le simple plaisir de la chose et qu'aucun dommage n'avait été signalé. En terminant, le chef Pouliot a invité les parents à surveiller de plus près leurs enfants afin de leur éviter le désagrément de voir leurs garçons devant la cour du Bien-Etre social pour répondre à des accusations de dommages et d'effraction.



DES LEGIONNAIRES de l'hôpital militaire Sainte-Anne, de Bellevue, ont rendu visite à la salle de la Légion de Waterloo par les dames auxiliaires de la branche 77, de Waterloo. Un délicieux buffet froid servit de préambule à une joyeuse soirée récréative. Les Légionnaires de Ste-Anne en étaient à leur cinquième visite à Waterloo en autant d'années. Sur la photo, nous apercevons le groupe alors qu'il s'apprêtait à retourner à Ste-Anne. (Photo Studio Marcel Côté)

1,500 coliformes

La rivière Noire est trop polluée pour la natation

ST-PIE DE BAGOT-- Les eaux de la rivière Noire comptent 1,500 coliformes, ce qui la rend impropre à la natation si on en croit le barème établi par le Comité expollution afin d'aider la population dans le choix de ses sites de détente nautique.

Ce barème indique en effet que de 0 à 50 coliformes, les eaux sont sans danger; de 51 à 500 coliformes, elles deviennent douteuses; de 501 à 1,000, la natation doit y être prudente alors qu'au-dessus de mille elle devient impraticable. Il est cependant à noter que même à zéro l'eau est impropre pour la table sans être traitée.

Ces précisions sont fournies, au bénéfice de nos lecteurs, par le Comité expollution dans le cadre de sa campagne pour la conservation de nos rivières et lacs. C'est aussi par un de leur communiqué qu'il nous a été possible de savoir que le Lac Champlain, selon les points où furent faits les prélèvements, compte 0,275, 25, ou 5,250 coliformes; que le lac Memphremagog en compte 92, 0, 50, 92, 60, 200 et 1,200; que le lac Fraser n'en compte pas ce qui le rend favorable à la natation; quele lac Libby en compte 160 et 3,500; que le lac Bowker en compte 50; et le Petit lac Magog 2,150 alors que la rivière Missisquoi en compte de 3,500 à 1,600.

Ces données ont été établies au cours des premières semaines de la campagne du Comité expollution grâce à la collaboration du public qui a acheté et acheminé vers les laboratoires plus de 200 bouteilles stériles dans lesquelles avaient été placés les prélèvements.

Bien qu'une bonne partie des analyses aient été demandées pour des puits, ces quelques chiffres donnent une première indication du degré de pollution des lacs et des rivières de notre région.

Décès de M. D. Guertin

ST- JEAN- BAPTISTE DE-ROUVILLE--M. Daniel Guertin, époux de Françoise Bienvenue, de St-Jean-Baptiste de Rouville, est décédé le 9 juillet, à l'âge de 60 ans. Le corps est présentement exposé à la salle paroissiale de cet endroit

Les funérailles auront lieu samedi le 12 à 3 heures à l'église de St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière paroissial.

La Protection civile a refusé de prendre parti dans la grève

KNOWLTON-- Le directeur de la Protection civile de la zone 5, M. Pierre Roy, et M. Réal Fortin, coordonnateur pour le groupe 561, ont déclaré dans un communiqué remis à la presse, que les propos tenus par M. Roy, lors de la réunion du Conseil de comté de Brome, dimanche dernier, ont été déformés ou mal interprétés.

Ils précisent qu'en aucun moment de l'assemblée, M. Roy n'a fait mention que la Protection civile était prête à entraîner du personnel en l'espace d'une semaine, ou que la Protection civile prenait position dans le conflit qui afflige présentement le comté de Brome.

M. Roy, invité à prendre la parole, lors de cette réunion, s'est présenté comme étant le représentant de la Protection civile du Québec, dont l'honorable Rémi Paul, secrétaire de la province, est le coordonnateur provincial. Cet organisme a pour but de promouvoir et d'aider l'organisation de mesures d'urgence civiles au Québec. Présentement, la Protection civile prépare des plans d'urgence pour les 17 villes les plus importantes des Cantons de l'Est où se trouvent les services tels que: police, incendie, radiologie, garde civile, transport, information, santé, télécommunications, sauvetage, bien-être, approvisionnement, main d'oeuvre et services techniques.

Donc, selon M. Roy, une municipalité doit avoir un plan d'urgence avant de pouvoir recevoir l'aide de la Protection civile. Plusieurs municipalités du groupe 561 n'ont pas encore de tels plans. Une fois qu'ils seront adoptés, ils pourront remédier aux troubles qui pourraient survenir dans ces municipalités. Toutefois, seules les autorités municipales sont aptes à déclarer l'état d'urgence.

La Protection civile pourra alors aller sur les lieux et prêter son équipement aux autorités municipales, cela une fois que des citoyens de ces villes auront reçu des cours donnés par les instructeurs de la Protection civile du Québec.

Il subira son procès le 22

LACOLLE (M.L.)-- Un citoyen de Lacolle, Jean-Paul Landry, a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité à l'accusation de délit de fuite et le juge Guy Genest, qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville, a fixé au 22 juillet le procès de l'accusé.

Le jeune homme aurait commis son délit de fuite le 22 juin dernier, dans la municipalité de Noyan, après avoir été impliqué dans un accident avec une autre automobile, propriété de Mme Louise Trudeau, et de ne pas s'être arrêté sur les lieux après la collision.

Un arrêt de travail frappe le plus grand producteur de nickel au monde

SUDBURY, Ont. (PC) — Le plus grand producteur au monde de nickel, ce métal qui est le métal de défense par excellence du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe occidentale, a fermé presque toutes ses installations, hier, alors qu'un arrêt de travail par 17,200 hommes a frappé les usines et les mines situées en Ontario de la compagnie International Nickel of Canada Limited.

Le nickel est actuellement en si petite quantité qu'Inco a dû en acheter de l'Union soviétique pour satisfaire ses clients, malgré sa production de quelque 480,000,000 lbs., l'année dernière. Ce chiffre représente plus de la moitié de la consommation totale des pays non-communistes dans le monde. Un porte-parole de la compagnie a déclaré mercredi soir qu'il est peu probable que l'Europe occidentale ait actuellement des réserves pouvant durer plus d'un mois.

Précédemment, le président de la compagnie Henry S. Wingate a déclaré, au cours de la réunion annuelle, que les quantités de nickel fournies aux pays non-communistes, cette année, seraient de 75,000,000 lbs. inférieures à la demande.

Alliages

Le rapport annuel de la compagnie expliquait les nouveaux usages de ce métal, comme par exemple les alliages utilisés pour les nouveaux réactés géants.

Ainsi, le Boeing 2707, connu comme le SST, devrait contenir environ 18,000 lbs. de nickel. Le Concorde anglo-français SST en contient environ 15,000 lbs.

La compagnie International Nickel est également le plus grand producteur de cuivre du Canada, et elle en a expédié l'année dernière 314,000,000 lbs. Le nickel est un élément important pour la fabrication de l'acier et une grève prolongée pourrait ralentir la production d'acier au Canada, au Japon, aux Etats - Unis et en Europe occidentale.

Inco exploite actuellement neuf mines dans la région de Sudbury et doit en ouvrir bientôt cinq autres. Elle possède aussi une mine dans le district Thompson, au Manitoba, laquelle n'est pas paralysée par l'arrêt de travail.

Cependant à la raffinerie de Port Colborne, Ont., 1,700 ouvriers ont débrayé.

Des chèques volés sont écoulés à Cowansville

COWANSVILLE - - M. Yves Pouliot, chef de la Sûreté municipale de Cowansville, tient à faire une mise en garde à tous les commerçants de la municipalité qui prennent le risque d'échanger des chèques provenant d'individus étrangers.

Le chef de la police municipale a expliqué que depuis quelques semaines, un total de 11 plaintes avaient été portées par des commerçants locaux qui après avoir changé un chèque pour une personne étrangère ont découvert que le chèque n'avait aucune valeur puisqu'il s'agissait de chèques volés. Une bonne quantité de chèques auraient été volés dernièrement dans la région et les voleurs tenteraient présentement de les écouler à Cowansville.

A la suite de ces nombreuses plaintes, le chef Pouliot demande la collaboration de tous les commerçants, stations de service, restaurants et hôtels qui remarqueraient quelque chose de suspect de bien vouloir entrer immédiatement en communication avec la Sûreté municipale. Le chef Pouliot a fortement conseillé à tous les commerçants locaux de bien vérifier l'identité d'une personne avant d'échanger un chèque et de ne pas faire affaire avec des personnes étrangères.

NECROLOGIE

M. Daniel GUERTIN
St-Jean-Baptiste de Rouville

Salon Yvon Desnoyers, Chambly
Salle paroissiale St-Jean-Baptiste

Samedi, 12 juillet, 3 hres
Eglise St-Jean-Baptiste
Cimetière paroissial

Mme Emile CASAVANT
64, rue Ottawa, à Granby

Salon J.A. LeSieur Enrg.
255, rue Principale, Granby

Vendredi, 11 juillet, 4h. p.m.
Eglise Ste-Famille de Granby
Cimetière de St-Paul d'Abbotsford

Mme Fernand TETREAULT
de Valcourt

Salon J. H. Fleury Inc.
1181 St-Joseph

11 juillet à 3 heures
Eglise St-Joseph
Cimetière de Valcourt

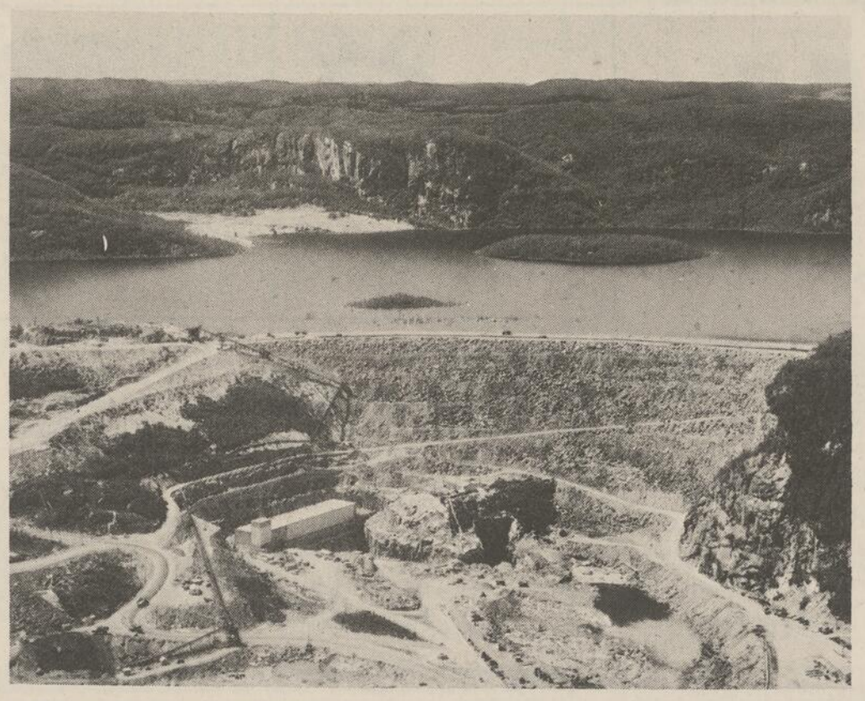
M. Harvey BROUSSEAU
de Granby

Salon Champagne
31, rue Drummond, Granby

Vendredi 11 juillet, 2.30 h. p.m.
Eglise Ste-Famille
Cimetière rue Dufferin

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons Funéraires 223 Principale 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél. 372-3309



BARRAGE EN ENROCHEMENTS-- La centrale d'Outardes quatre est construite au pied d'un barrage en enrochements qui barre la rivière aux Outardes à 58 milles de son embouchure. Le premier groupe générateur de cette centrale sera mis en service ces jours-ci. Il a une puissance de 157,600 kilowatts. D'ici la fin du mois de novembre, les centrales d'Outardes trois et quatre ajouteront un total de près de 1,387,000 kilowatts au réseau de l'Hydro-Québec. En régime normal, ces deux centrales auront une productibilité annuelle d'environ 7.5 milliards de kilowattheures. L'Hydro-Québec se sera enrichie en 1969, année de son 25e anniversaire, d'un total de près de 1,460,000 kilowatts, la plus forte augmentation annuelle de son histoire. La puissance installée du réseau dépassera 9,800,000 kilowatts à la fin de l'année.

ASSEMBLEE NATIONALE
Avis public

Avis est donné que la Commission parlementaire permanente du travail et de la main-d'oeuvre se réunira le jeudi 28 août prochain, à 10 heures de la matinée, en la salle numéro 81A des Commissions de l'Assemblée Nationale du Québec, pour entendre les représentations des particuliers et des organismes intéressés au bill 51,

"Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction"

Le Président,
PIERRE ROY.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

VOYEZ
le Spectacle le plus excitant sur roue de l'annee
FIRE BALL
HELL DRIVERS
ACTION!
SENSATION!
EMOTION!
2 HEURES de SPECTACLES A SENSATIONS FORTES
SAMEDI LE 12 JUILLET
A 8.30 P.M.
Farnham Speedway
FARNHAM QUE.

MADAME

Naissances à St-Guillaume

ST-GUILLAUME (DNC)- M. et Mme Lionel Duval (Pauline Duplessis) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Stéphane, Pascal. Le parrain et la marraine sont M. Gérard Duval et Mlle Denise Duval, frère et soeur de l'enfant.

M. et Mme Gaston Manseau (Claudette Smith) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Daniel, Yanic. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Lorenzo Manseau (Annette Deblois), de St-Germain, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Gérard Pelletier (Huguette Turcotte) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Luc, Gérard.

Un autobus se rendra à Marieville pour la journée d'étude des cercles de Fermières

GRANBY- - - La direction du cercle des Fermières de la paroisse St-Eugène désire rappeler à ses membres que la journée d'étude de la Fédération No 10 des cercles des Fermières aura lieu mercredi le 6 août.

Un autobus est retenu pour conduire les membres à Marieville, le 6 août. Toutes celles qui désirent profiter de cette occasion pourront retenir leur place avant le 17 juillet, en s'adressant au 233 du Boulevard Boivin.

DESIREZ-VOUS VENDRE VOTRE MAISON ?
Les ANNONCES CLASSEES dirigent l'acheteur à votre porte.

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.: 378-1191

PARENTS
PARTEZ TRANQUILLES EN VACANCES OU EN "WEEK-END"
CONFIEZ VOS ENFANTS de 7 à 14 ans AU
CAMP GAI-MONT
Route Cowansville-Bromont
Pour Informations
M. Michel Fontaine
534-2411



M. et Mme Denis Guérin (Louise Pépin) dont le mariage fut béni en l'église de Roxton-Falls. La mariée est la fille de Mme Marie-Rose Pépin-Demers, de Roxton-Falls. Le marié est le fils de Mme Gabrielle Guérin, de Montréal. Les nouveaux époux habitent à Montréal.
(Photo Studio Lavigne)



M. et Mme Jean-Guy Lambert(Monique Allaire) dont le mariage fut célébré en l'église de St-Jude.
(Photo Studio Lalumière Enrg.)



M. et Mme Marcel Brosseau(Huguette Deslandes) dont le mariage fut célébré en l'église de St-Valérien.
(Photo Studio Lalumière Enrg.)

L'importance des vêtements de base dans l'ajustement

Un bon ajustement et l'éternel "j'aurais dû porter une autre gaine" seront toujours en conflit, selon l'UIOVD dans sa brochure "La mode et ses secrets" . La façon dont les manches sont montées à l'épaule et sous les bras, celle qu'a votre robe de souligner vos courbes ou de bien tomber, l'encolure et la manière dont la robe bouge avec vous ont toutes leur importante.

Toutes les femmes, même les plus minces, ont besoin de support sous leurs vêtements, mais un vêtement de base qui ne leur enlève rien de leur grâce naturelle ou que l'on puisse aisément déceler. Ainsi votre lingerie doit vous apporter un sentiment de satisfaction et de grande féminité. Elle doit irradier votre beauté, mais rester secrète. Un soutien-gorge souple et bien ajusté et une combinaison au corsage sans couture sont une absolue nécessité sous les tricots, jerseys et autres tissus "moulants". Plusieurs des nouveaux "fonds de robes" sont assez courts pour ne pas paraître quelle que soit la longueur de vos ourlets. Plusieurs d'entre eux aussi ont des soutien-gorges incorporés.

Mariages

ST-GUILLAUME (DNC)- M. Jean-Paul Lamoureux, fils de M. et Mme Rosaire Lamoureux, de St-Guillaume, a épousé Mlle Nicole Dubé, fille de M. et Mme Ludger Dubé, du Nouveau-Brunswick.

M. Jean-Paul Morin, de St-Hubert, fils de M. et Mme Adélard Morin, décédés, a épousé Mlle Hélène Laforge, fille de M. et Mme Paul Laforge, de St-Guillaume.

M. Marcel St-Onge, fils de M . et Mme J.T. St-Onge, a épousé Mlle Ginette Simon, fille de M. et Mme A. Simon, de St-Guillaume.

M. André Limoges, fils de M. et Mme L. C. Limoges, de St-Guillaume, a épousé Mlle Nicole Julien, fille de Mme Maurice Julien, de St-Guillaume.

Une naissance à Ste-Hèlene

STE-HELENE-DE-BAGOT -- (DNC) - M. et Mme Oliva Lussier (Jacqueline Bélanger) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Daniel, Yvan. Le parrain et la marraine sont M. Daniel Lussier et Mlle Carole Lussier, frère et soeur de l'enfant.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Méfiez-vous d'une personne étrangère qui essaiera de vous compromettre dans une affaire sentimentale. Ne lui confiez rien.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Il est inutile de vouloir précipiter les choses. Attendez une occasion de prendre des initiatives.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

La vie vous a déçu (e) jusqu'ici. Patientez quelque temps et vous verrez, tout s'arrangera pour le mieux.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Vous avez la manie de la persécution et croyez que tout le monde vous en veut. Cela est absolument faux.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Avant de prendre une décision, réfléchissez bien. Trop de précipitation pourrait vous être néfaste.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Cette personne à laquelle vous tenez ne mérite pas l'intérêt que vous lui portez. Evitez de la revoir.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Vous trouverez une personne que vous avez perdue de vue depuis assez longtemps. Elle saura être pour vous bénéfique.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Ecoutez les conseils que vous donnera une personne avisée. Elle est sincère et ne cherche que votre intérêt.

SAGITAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Vous aurez du succès dans la nouvelle affaire que vous avez entreprise. Mais soyez très prudent dans vos agissements.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Ne confiez vos secrets à personne. Il pourrait vous en coûter cher et vous nuire considérablement.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

Inutile de chercher la petite bête partout. Considérez les choses d'une façon plus positive.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Vous aurez bientôt un rêve qui sera prémonitoire. Grâce à lui vous saurez voir plus clair en vous et autour de vous.

Soyez des joyeux campeurs!

Il faudrait bien un cerveau électrique pour calculer toutes les combinaisons possibles de fruits et de légumes que contiennent les salades d'été. Le mot salade lui-même est un terme très vaste qui désigne tout aussi bien un bouquet de verdure pour accompagner la viande qu'un mets froid complexe constituant un repas à lui seul.

La salade, aussi distinguée que le reste du repas, n'est pas une invention de notre monde moderne. En effet, les Romains mangeaient des légumes verts crus et des fines herbes dans du sel. Ils désignaient ce mets sous le nom de "Salets". Cette appellation impliquait l'emploi du sel comme seul condiment.

Ce n'est que beaucoup plus tard que l'habitude de servir des salades se répandit. Aussi on raconte que Catherine d'Aragon, une Espagnole, se rendit en Angleterre pour épouser Henri VIII; dès son arrivée, pour lui plaire, la maison royale dut se procurer des légumes feuillus Outre-Mer. Mais au 17ième siècle les salades devinrent plus populaires alors que les Français et les Espagnols les introduisirent en Amérique.

Aujourd'hui, il existe des variétés infinies de salades et on les déguste au Canada et aux Etats-Unis plus que dans toute autre partie du monde. Sans plus tarder, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada se font un plaisir de vous présenter les vedettes de juillet, de vraies créations estivales.

SALADE-PLAT-COMPLET

1 boîte (19 onces) de "fèves au lard" en conserve
1 c. à table d'oignon haché fin
2 c. à table de vinaigre
1/2 c. à thé de moutarde préparée
2 c. à table de cornichons sucrés, hachés
6 saucisses fumées (environ 1/2 livre) cuites et tranchées
3 tasses de chou filamenté

Mêler tous les ingrédients sauf saucisses et chou qu'il s'agit d'ajouter seulement au moment de servir. Mêler bien. 6 portions.

SURPRISE DU JOUR

4 tasses d'oignons tranchés
3 c. à table de beurre fondu
1 1/2 livre de boeuf haché
1 boîte (10 onces) de soupe crème condensée de champignons
1/2 c. à thé de marjolaine
1 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1 boîte (14 onces) de macédoine de légumes

Sauter au beurre les oignons jusqu'à ce qu'ils soient transparents 5 minutes; y brunir le boeuf. Ajouter soupe, assaisonnements et liquide de la macédoine de légumes. Cuire lentement en brassant de temps à autre jusqu'à ce que la viande soit cuite. Ajouter les légumes et cuire à couvert jusqu'à ce que le tout soit bien réchauffé. 6 portions.

En parlant de repas en plein air, de salades, enfin de mets faciles à préparer et à servir, les économistes ménagères du ministère de l'Agriculture du Canada aimeraient vous donner comme mot de la fin deux façons d'apprêter les poulets à griller: frits à la poêle ou au four. Les hommes en sont particulièrement friands car le poulet comme pièce de résistance possède de la substance en même temps qu'une saveur... hum!!! inégalable.

POULETS FRITS

Les poulets à griller (quarts, poitrines ou cuisses) peuvent être frits à la poêle ou au four.

A la poêle.

Pour un poulet de 2 livres, mêler 1/2 tasse de farine assaisonnée dans un sac de papier, et y secouer le poulet, quelques morceaux à la fois. Chauffer gras ou huile (environ 1/4 de pouce d'épaisseur) dans une poêle épaisse. Quand une goutte d'eau y pétille, cuire le poulet, commençant par les morceaux plus charnus et tournant 1 ou 2 fois, jusqu'à ce que doré, environ 15 minutes. Découvrir, augmenter la chaleur et cuire, peau en haut, jusqu'à ce que le poulet soit tendre et la peau croustillante, environ 10 minutes.

Au four.

Cette méthode est particuliè-

(Suite à la page 16)

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



Alice Brooks

Un trois-pièces, idéal pour le voyage. Reproduisant un motif de cable, cet ensemble comprend le gilet sans manche, la veste boutonnée et la jupe de ligne A. Les grandeurs disponibles sont de 12 à 18. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.



Anne Adams

Une robe chemisier très simple à faire, et à porter. Elle comprend deux coutures surpiquées à l'avant. Peut se porter avec ou sans ceinture, sans manches ou avec manches courtes ou trois-quarts. Les grandeurs disponibles sont de 8 à 16. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 75 cents.

SPECIAL
SAMEDI 12 JUILLET - DIMANCHE 13 JUILLET
MON COLONEL Kentucky Fried Chicken
GRATIS
16 on. de SALADE DE PATATES
Avec l'achat d'un SEAU DE POULET
14 morceaux de poulet, 1 tasse de sauce, et un petit pain. (Sert 5 à 7 personnes)
$3.95
ou d'un BARIL DE POULET
20 morceaux de poulet "Bon à se lécher les doigts". Idéal pour réception, pique-niques, etc. (Sert 7 à 10 personnes)
$5.25



378-3948
Réservez maintenant
470, Boul. Boivin Granby

Woolco
Nous vous donnons $50 pour votre vieux réfrigérateur en état de fonctionner...



Vous économiserez . . . $50.
Réfrigérateur modèle CF-14
Grand réfrigérateur, ne présente jamais de givre et peut contenir jusqu'à 131 lbs d'aliments. 2 clayettes réglables, 1 semi-clayette et une tablette à légumes. Les boîtes de jus se prennent aisément dans leur galerie. Tiroirs à légumes et à viande.
Prix rég. Woolco $369
moins échange $ 50
Spécial $319

Vous pouvez économiser . . . $50.
Réfrigérateur modèle Z 14
Super . . . production de froid. La congélation à zéro degré. Boîtes de jus et paquets restent bien congelés sur leur galerie spéciale. Section de réfrigération avec dégivrage automatique. Tablettes réglables en hauteur, la viande reste fraîche etc . . .
Prix rég. Woolco $339
moins échange $ 50
Spécial $289

Economisez encore $50.
Réfrigérateur modèle CF-13
13 pi. cu. congélateur de 101 lbs d'aliments, 4 clayettes, une tablette à légumes. Tiroir en émail porcelaine pour la viande. Les fruits et légumes restent frais dans leur légumier. Les galeries dans les portes peuvent vraiment tout contenir.
Prix rég. Woolco $349
moins échange $ 50
Spécial $299

Economisez ici un autre . . . $50.
Réfrigéateur modèle Z 13
Les deux portes élégantes de construction solide s'ouvrent sur des compartiments à une température différente, le congélateur peut contenir 90 lbs de viande à une temperature de . . . zéro degré. La section réfrigération à clayettes réglables reste toujours bien froide.
Prix rég. Woolco $324
moins échange $ 50
Spécial $274

Choix, Satisfaction, Qualité.
370, RUE ST-JACQUES
Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h p.m., excepté vendredi 9 h a.m. à 10 h p.m.
CHARGEX
Profitez du plan "mise-de-côté"! Un léger dépôt retiendra toute marchandise.
échange ou argent remis.
PLAZA GRANBY

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS de nos Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 25 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.05
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.13
1 POUCE x 1 COLONNE	1.82
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont espacées sur 2 colonnes, avec cadre, au tarif régulier de $1.82 du pouce. Le cadre est gratuit ainsi que le service de casiers, si désiré.

En tout temps vous pouvez obtenir six insertions pour le prix de cinq.

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elle doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée pratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél. 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(64925)

Jean H. Massey
AVOCAT
80 rue Principale, suite 1-5
(Le soir sur rendez-vous)
Tél. 372-5431 — Granby
(52238)

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6022
(60748)

Dr Pierre BONIN
MEDECIN-VETERINAIRE
409 DENISON Ouest
tél. 378-7712
GRANBY, P.Q.
(60474)



Humour non classé !

"Excusez-moi si je vous dérange, Monsieur . . . Est-ce que je pourrais utiliser votre téléphone s.v.p.?"

GRANBY

4 Propriétés à vendre

PROPRIETE COMMERCIALE située à 888 Principale, Granby, comprenant 3 grands locaux commerciaux, logis 6½ pièces et app. Multiplex. Revenu: $8,640. Comptant: $10,000. Balance à discuter.

S'adresser immédiatement à :
IMMEUBLES GOULET INC.
Tél. 526-5013, Montréal
(63844)

- COTTAGE 5 pièces, paroisse St-Luc, $5,500.
- COTTAGE 5 pièces, paroisse St-Eugène, avec entrepôt loué et un grand terrain, $8,000.
- CHALET 5 pièces, meublé, avec hangar, situé à Bondville.
- CHALET meublé à Roxton-Pond, avons photo au bureau.
- Beaux choix de BUNGALOWS.

S'adresser à
ROLAND CHOQUETTE
AGENT
340 Laurier, Granby
Tél. 378-6763
(H. CARON, Courtier)
(65113)

7 Commerces à vendre

CAMPING à VENDRE avec plage, salle de danse et restaurant, situé à Roxton Falls. Cause de vente: maladie. Tél. 548-5573.
(65126)

14 Locaux à louer

LOCAL à LOUER pour magasin ou bureau, situé à 401 boul. Boivin. S'adresser: tél. 378-4896.
(64935)

LOCAL 800 pi. car.
à 256 Avenue du Parc, Granby
Site idéal pour magasin, barbier, restaurant, bureaux, etc. Situé sur coin de rue très achalandé, tout près de la rue Principale. S'adresser à M. Ouellette, 130 Court, app. 1, Granby, P. Q.
(65103)

16 Chalets

Magnifique DOMAINE, comprenant 8 grandes pièces, près de la Rivière St-François. Pour plus d'informations, appelez 372-7972 à toute heure de la journée. (65082)

CHALET situé à Knowlton, 3 chambres, cuisine, salon et véranda, terrasse privée. Endroit tranquille. Au mois ou à la semaine. Plage privée, à proximité de piscine et salle à manger. Tél. 372-4464.
(65034)

A VENDRE ou à échanger: chalet, situé à la plage Darby, à 5 milles de Granby. S'adresser à Mme Hélène Béland. Tél. 378-3540.
(65211)

CHALET meublé à vendre, 24 pi. x 24 pi., avec remise indépendante, 9 pi. x 20 pi., chemin asphalté jusqu'au chalet. Terrain 465 de long x 60 de large. Puits maçonné de 17 pi. Très beaux arbres, très bel emplacement pour $2,800. Tél. 378-7685. (65271)

LAC WATERLOO: bons chalets meublés, 3 chambres, frigidaire, poêle, 220 volts. Chaloupe. Mois ou semaine, libre le 26 juillet, à la semaine $40. Waterloo: 539-2521.
(65181)

Nombre limité de beaux TERRAINS, à 3 milles du centre de Granby sur chemin Roxton, 70 pi. x 167 pi., cadastrés et frais de notaire inclus pour $265. Pour rendez-vous, écrire à C.P. 52, St-Jean.
(65196)

ROXTON POND
TERRAIN d'environ 600 pi. x 100 pi., dans le village, situé sur coin de rues, serait idéal pour entrepôt ou peut être divisé en lots résidentiels ou autres.
UNE OPPORTUNITE
S'adresser: tél. 372-2043, après 6.00 p.m. ou le samedi.
(64975)

17 Terrains à vendre

100 TERRAINS à vendre
pour MAISON ou CHALET au DEVELOPPEMENT ST-JUDES, Lac Brome (Bondville, Québec), $50. comptant, $10. par mois. S'adresser L. HARVEY, 526 St-François ou GRANBY IMPORT, 23 Principale, Granby. Tél. 378-6297 — 372-1000 — 372-1010. (62336)

20 Terres ou fermes à vendre

A vendre ou à échanger

- Belle TERRE défrichée, environ 128 arpents, porcherie commerciale avec équipement. Capacité: 1,000 têtes, grange, remise, bonne grande résidence, électricité, utilités. Paroisse St-Wenceslas, comté Nicolet. Condition avantageuses, très longs termes disponibles.
- TERRE 16 acres, défrichée, bonne résidence en brique, hangar, utilités, électricité, très bonne condition, facilité de palements, Stanbridge Station, Comté de Missisquoi, Québec.

S'adresser à
Crédit Trans-Québec Inc.
237 Principale, Granby
Signalez 372-6115
(64687)

21 Entrepôts

A LOUER
ENTREPOT 45 x 55, 15 pieds de hauteur. Entrée pour camion et système de chauffage. A été construit pour entrepôt de légumes. Pourrait servir pour petite manufacture ou autre. Tél. 378-2849.
(65241)

23 Logements à louer

27-A COURT: 3e étage, 3½ pièces, $50.00 par mois, libre; 430 PRINCIPALE: 2e plancher, local pour bureau, 2400 pieds de plancher, libre — Libres pour le 1er septembre, 118 SHERBROOKE: logis moderne, 6 pièces, $150.00 par mois — A 61 ELGIN: 2e plancher, 6 pièces, chauffage eau chaude, installation laveuse-sécheuse, grand terrain, $110.00 par mois. A vendre: Bois sec pour foyer ou fournaise. S'adresser à Mme R. VADNAIS, 79 Lorne. Tél. 372-3850. (64389)

LOGIS 4½ pièces, un bas, grande cour, $63.00 par mois. Taxe d'eau comprise. Situé à 372 Robinson Sud, Granby. S'adresser: tél. 378-1578. (65124)

136-A PARE: 5 pièces, 2e étage, libre le 1er septembre. Pas d'enfants. Pour informations, tél. 372-3470. (65177)

LOGIS à LOUER, 4 pièces, dans un 2e, $45.00 par mois, situé à 208 Cartier. Libre le 1er août. S'adresser à 372-3126. (65274)

A LOUER: 2 logements de 5 pièces, situés au village de Roxton Pond, rue Centrale. Aussi à vendre: 35 arpents de beau foin à prendre sur le champs, debout. Aussi silo en bois 12 x 24. S'adresser à Ste-Cécile de Milton. Tél. 378-5263. (65222)

LOGIS de 5½ pièces, dans un bas, très grand, chauffage à eau chaude, puits artésien, près de la rue Principale. Pas d'enfants. S'adresser à 63 rue Laval. Tél. 378-7490. (65243)

GRAND LOGIS neuf, 4 pièces, situé chemin Roxton, à 2 milles de Granby, installation laveuse-sécheuse. Chauffage automatique à l'huile. Puits artésien, chambre de bain au complet. Pas plus de 2 enfants. Libre immédiatement. Tél. 378-8080. (65248)

24 Logements demandés

On DEMANDE à LOUER une maison, 2-3 chambres à coucher. Prendrais bail de 2 ans si désiré. S'adresser par écrit à case 2369, La Voix de l'Est, Granby. (64962)

DEMANDE un LOGIS de 5 pièces, assez récent, bas ou haut, pour 2 adultes et 3 enfants. Appelez à 372-7257. (65150)

Nous demandons à LOUER une maison dans Granby, 3 chambres à coucher, adultes seulement et bail de 3 ans si désiré. S'adresser tel. 378-6446. (65251)

25 Appartements à louer

Appartements meublés
Télévision (de couleur si désirée), chauffés, dans centre-ville, 1½ — 2½ — 3½ pièces, à partir de $10.00. S'adresser: tél. 372-4121.
(64997)

APPARTEMENTS à LOUER à la semaine ou au mois. Hôtel Mont-Shefford Tél. 378-4661. (65102)

APPARTEMENT meublé, divan, couvertures fournies et lavées, lavabo, poêle électrique, réfrigérateur, entrée privée, à prix raisonnable. S'adresser à 144 rue Déragon. (65157)

APP. 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, grand salon, cuisine, chambre de bain, centre de la ville. Aussi à vendre Pontiac 1964, convertible, bonnes conditions. S'adresser: tél. 372-6223. (65234)

DEUX PIECES meublé, chauffé, éclairé. Situé à 17 Guy, Granby. S'adresser à 13 Guy, tél. 378-6759.
(65199)

CHAMBRE avec ou sans PENSION dans magnifique endroit résidentiel, situé à proximité du centre de la ville. S'adresser à 8 Montagne. Tél. 372-1633. (65235)

APPARTEMENTS à louer, meublés ou non meublés, cuisine avec ustensiles fournis. $10.00 par semaine. Place pour stationnement. Pour visiter, signalez: 378-4711.
(65270)

APP. 1 pièce avec poêle et réfrigérateur plus chambre de bain et douche, éclairé, chauffé, meublé, ustensiles de cuisine, couvertures de lit fournies et entretenues. Air conditionné et T.V. Stationnement gratuit. S'adresser à 329 boul. Boivin, coin Déragon, au 2e étage. Tél. 378-7036 ou 378-1814. (65269)

27 Chambres à louer

CHAMBRES à LOUER pour messieurs sérieux, cuisine avec ustensiles, salon avec télévision, cabinet de toilette, téléphone, serviettes et draps fournis. Entrée particulière, place pour stationnement. $12. par semaine. Tél. 378-5448 ou visitez de 12.00 a.m. à 5.30 p.m., samedi et dimanche toute la journée. S'adresser à 317 Denison ouest, près St-Charles (2 lignes d'autobus).
(65159)

CHAMBRE à LOUER, meublée, chauffée, éclairée, eau chaude à l'année, tapis mur à mur, cuisine spéciale pour chambreur. Pour visiter, signalez 372-5129. (65167)

36a) Meubles neufs et usagés

A VENDRE: set de salon, cabinet à boisson, table de téléphone. Tél. 378-5409. (65214)

36a) Meubles neufs et usagés

SET de CHAMBRE à vendre, en très bonne condition, $80. S'adresser à Mme Armand Bouchard, tél. 378-6045. (65173)

REPRISE de FINANCE: Poêle 24", 1 mois d'usure, $103. Un mobilier de cuisine en bois, comme neuf, $125.00. Un réfrigérateur 13 pi. cu., comme neuf, $175.00. Un mobilier de salon 2 morceaux, un fauteuil berçant, $104. S'adresser à
JEAN-CLAUDE GUAY
Chemin Roxton
Granby, 372-5003
(65179)

53b) Instruments de musique

ACCORDEUR DE PIANO
CLAVIER REMIS A NEUF
Achète et Vend
PIANOS USAGES
GARANTIE DE 12 MOIS
GERRY RUEL
Tél. 295-2300
C.P. 145, Dunham, Qué.
(64661)

64a) Robes de mariées

ROBE avec manteau et voile, grandeur: 11-12 ans. S'adresser à 372-7501. (65244)

ROBE de MARIEE longue avec traine, garnie de guipure, exclusivité, grandeur: 9-10 ans, très bon prix. S'adresser: tél. 378-6715 ou 378-8297. (65209)

A VENDRE: ROBE de MARIEE, grandeur: 9-10 ans, modèle 1969, très original, avec voile et diadème. S'adresser: tél. 372-1178.
(65261)

82 Bois et Matériaux

Pour CHALET: BOIS de construction à vendre. Aussi 3 portes, 5 fenêtres avec chassis doubles et moustiquaires, 2 lavabos, un pour la cuisine et un pour la chambre de bain. Le tout très propre. S'adresser à 86 rue Laval, le samedi et le lundi. (65258)

98 Divers

FRAISES A VENDRE
Veuillez cueillir vous-même votre provision de belles grosses fraises et épargnez puisque vous faites affaires directement avec le producteur. S'adresser à Rolland Jacques, R.R. 3, St-Alphonse de Granby.
(65119)

REMORQUE (trailer) fermée, idéale pour camping ou transport d'articles divers, avec tente française de 12 pi. x 15 pi., (2 chambres), en très bonne condition. S'adresser: tél. 378-8322. (65129)

FRAISES A VENDRE
S'adresser à Mme Omer BERGERON, Rang Bergeron Ouest, à 2 milles de Granby, Chemin Adamsville. Tél. 372-4901. (65252)



VENTE
Montres Suisses - Bagues Diamant - Joncs - Bijoux
Bagues pour hommes - Verre taillé - Ensembles de toilette
REDUCTION 20% A 50%
Bijouterie Suisse
500 Winchester
(47 McDonald)
Tél. 378-2020
(9.00 a.m. à 10.00 p.m.)
(64520)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE: Accessoires pour magasin de linge à la verge, comprenant: caisse enregistreuse électrique, comptoir, 5 grandes tables, plusieurs tablettes, supports chromés pour linge à la verge, 2 mannequins. S'adresser tél. 378-8571. Aucune offre raisonnable refusée. Cause: commerce vendu. (65106)

FRAISES à VENDRE sur le Chemin d'Adamsville, près de la ville. S'adresser à Lucien Duchesneau, tél. 378-2030. (64919)

A VENDRE: Chassis extérieurs en aluminium. Aussi portes d'intérieur et extérieur, ainsi que portes de chambre et garde-robe. Aussi maison à vendre. S'adresser après 5.00 p.m. à 280, rue Bérard.
(65127)

A VENDRE: air climatisé, General Electric, ayant très peu servi, en parfaite condition. Laisserais à moins que la moitié prix. S'adresser à 107 rue Charron. (65117)

PRESSE à FOIN International, no 37, 2 ans d'usure. AUBAINE. S'adresser: tél. 295-2084, Dunham.
(65158)

A VENDRE
TENTE-ROULOTTE, capacité: 8 personnes, équipée; poêle 3 ronds, évier, réservoir à eau 12 gallons, réfrigérateur (110 volts, gas propane et 12 volts), matelas caoutchouc-mousse, 2 réservoirs 20 lbs gas propane. Ouverte 18' 6" x 6' 9", fermée 10' 6" x 6' 6". Hauteur totale fermée: 38". S'adresser à 22 Chemin Irwin, Granby. Tél. 378-8895. (65227)

SACS de POLYTHENE pour la congélation, à vendre, de différentes grandeurs et différents prix. S'adresser à GRANBY LOCKER, 191 rue Empire, Granby. (65215)

TENTE française de marque "Cabana", 10' x 20', familiale, couche 6 personnes. Pour informations supplémentaires, s'adresser à 278 rue Roy, Granby. (65218)

A VENDRE: 6 poutres ou soles en pin rouge, 22 pi. 15 po. x 5 po. S'adresser à 213 rue Principale. Tél. 372-2836. (65219)

TRAILER-TENTE à vendre, équipé au gaz propane, couche 6 personnes. Laisserais aller à $850. Pour informations, tél. 378-3805.
(65203)

DRAPERIES de salon et nappe ronde assorties et deux tables. Pour informations, tél. 378-8355.
(65200)

98a) A vendre - Divers

HE LES JEUNES ATTENTION !
Un Beau GO-KART, 4 forces, bien équipé, en bonne condition, comme neuf. Vendrais à prix très raisonnable. S'adresser à 401 Denison Ouest ou tél. 378-8316. (65221)

POELE électrique G.E. 38 po., réfrigérateur G.E., Moulin à laver Thor, Moulin à coudre à pédales Singer, Poêle à l'huile, air conditionné, Chaise de bureau et chaise tournante de dactylo, pupitre. S'adresser: tél. 372-2809. (65265)

TAPIS ANGLAIS de marque "Super Axmenston Broadloom", 15 x 12, à l'épreuve des mites, agencé de rouge. Bas prix. Pour plus d'informations, tél. 372-2533 après 5.00 p.m. (65266)

ATTELAGE double, pour un gros cheval, en très bon état. S'adresser à 346 Chemin St-Césaire, St-Paul d'Abbotsford. Tél. 379-5304.
(65246)

A VENDRE: tente-remorque, de marque "Caribou" 1968, meublée avec poêle, chaufferette au gaz propane. Bas prix. Pour informations, s'adresser à 605 Mercier. Tél. 378-8130. (65259)

TENTE - REMORQUE, en très bonne condition, avec couvercle de sécurité, très bon prix. S'adresser à 282 Papineau. Tél. 378-4816.
(65092)

ROULOTTE de 29 pi. x 8 pi., très propre, meublée, système de chauffage, bain et douche, poêle à gaz, réfrigérateur etc. Bas prix pour prompt acheteur. S'adresser à 136 Albert, Granby. Tél. 378-6430.
(65240)

ROULOTTE "Richelieu", 18' x 6', avec toilette, couche 6 personnes. Aussi un terrain de 100' x 250', pompe, puits et puisard déjà installés. Pour informations, tél. 378-1679. (65245)

MACHINE à COUDRE industrielle, de marque Singer, en bonne condition. S'adresser à 48 Montagne. Tél. 372-5039. (65255)

109 Emplois demandés

CELIBATAIRE de 38 ans, honnête et en bonne santé, demande ouvrage comme gardien, aide sur camion, concierge, laveur de vaisselle ou autres. S'adresser à 226 York. Tél. 372-3311. (65104)

FEMME de MENAGE demande du travail à la journée. Tél. 372-7601. (65144)

110b) Femmes, filles demandées

TRAVAIL facile chez-vous. Possibilité de $100 et plus. Département V, Casier 366, Sherbrooke.
(64420)

111 Hommes demandés

HOMMES et FEMMES demandés, pour travailler à temps partiel, soit le soir, (comme side-line) sans nuire à son travail régulier. Possibilité de $50. à $100. par semaine, expérience pas nécessaire parce que nous vous entrainons. Travail sur rendez-vous seulement pour visiter notre clientèle. Seules les personnes sérieuses et possédant une auto doivent faire la demande. Tél. 372-6668. (65176)

MARCHAND EN GROS
Etes-vous homme capable de guider des hommes et femmes dans une organisation de vente directe ? Si oui, nous vous entraînerons pour prendre un commerce bien à vous. Salaire et Commission durant une période d'entrainement de 5 mois. Toutes applications gardées le plus strictement confidentielles. Adressez un résumé à M. R. Lemieux, 10951 Boul. Parkway, Montréal 437, Qué. (65237)

CHAUFFEUR d'autobus demandé pour service local. Communiquez à 122 rue St-Charles Nord, Granby.
(65247)

117 Vendeurs demandés

VENDEURS avec automobile, très peu de capital, pour vendre à la campagne à domicile. Licence fournie. S'adresser à 90, rue St-Charles Nord, mardi le 15 juillet à 9.00 a.m. (65206)

125 Autos, camions à vendre

FORD XL 63 CONVERTIBLE
entièrement équipé, servo-freins, servo-volant, bien chaussé, bien propre. Bonnes conditions de vente. S'adresser à 447 Châteauguay. Tél. 378-6438. (65136)

AUTOS USAGEES



PONTIAC 1968, Strato Chief, 2 portes, sedan, V-8, automatique, servo freins à disques, servo direction, radio.

PLYMOUTH 1967, Fury II, 4 portes, Sedan, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, radio.

PONTIAC 1964, Parisienne, V8, 2 portes, hardtop, power brakes.

MERCURY 1966, Montclair, 4 portes, Sedan, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, radio, très propre.

PONTIAC 1965, Station-Wagon, V-8 automatique, 6 passagers, servo-freins, servo-direction, radio.

MERCURY 1966, Montclair, 2 portes, Hard Top Fast-Back, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, toit vinyl, radio.

• Garage
ALBERT PONTBRIAND
256 rue PHANEUF
ST-PIE DE BAGOT.
Pour St-Pie signalez :
772-2263
Pour Granby, signalez :
372--3482
(64505)

DODGE Coronet 1967, 2 portes, hardtop, toute équipée, équipement complet, toit vinyle, pneus neufs, 383, 4 vitesses au plancher. Bonnes conditions de vente: S'adresser à 11 rue Elgin. Tél. 372-6241. (65189)

FAIRLANE 1969, "Fastfack", moteur 351, 4 vitesses au plancher, siéges baquets, servo-freins à disques, servo-direction. Tél. 372-7670. (65275)

FORD Galaxie 1963, convertible, mécanique parfaite, très propre. S'adresser à 86 rue Gill. (65217)

125 Autos, camions à vendre

AUBAINE !
STATION WAGON, Pontiac 1967, Laurentien, seulement un propriétaire, 32,000 milles. Vendrais à sacrifice pour cause de maladie. S'adresser: tél. 378-4586. (65204)

FORD 1968, Custom, 2 portes Sedan, V8 automatique, servo-volant, servo-freins, en bonne condition, prix avantageux. S'adresser St-Césaire. Tél. 536-3139. (65172)

STATION WAGON "Rambler", Classic 1964, très propre, mécanique en parfait ordre. S'adresser: tél. 378-2972. (65140)

VOLKSWAGEN 1968, à vendre, 15,000 milles. Cause de vente: départ. Pneus neufs et un seul propriétaire. S'adresser: tél. 372-2067. (65146)

IZU BELLET neuf, n'ayant servie qu'un mois. Pour informations, s'adresser à 86 Robinson Nord. Tél. 378-6767. (65187)

PONTIAC Parisienne 1962, très propre, automatique, tout équipé. Seulement 40,000 milles, 4 portes, hardtop. Tél. 372-2654. (65185)

PLYMOUTH convertible 1968, Satellite, tout équipé, légèrement accidenté. Vendrais à bas prix ou échangerais pour moto. S'adresser tél. 372-3806. (65254)

131 Bicycles, motocyclettes

SCOOTER Vespa, en bonne condition, 155 cc., 9,000 milles. Prix: $160.00. S'adresser à 203 Court. Tél. 372-7236. (65188)

MOTO "Triumph" Bondville 650, 2 carburateurs, 1967, en très bonne condition. Aussi à vendre: guitare "Harmony", 2 pick-up "Vibrato". S'adresser à M. F. Hébert. Tél. 536-2846, St-Césaire. (65250)

A VENDRE: bicyclette pour fillette, de marque C.C.M., en parfait état. S'adresser à 820 Cowie, Granby. (65272)

139 Embarcations, moteurs

BATEAU "Peterborough" Zephyr 14 pi., très bonne condition. AUBAINE. S'adresser: tél. 378-7945 ou 378-5996. (65223)

141 Animaux

A VENDRE: JUMENT d'équitation enregistrée, âgée de 5 ans. Prix: $350.00. S'adresser: tél. 534-2350. (65168)

PETITS CANICHES miniatures à vendre, 3 mâles et 2 femelles, enregistrements si désirés. Le jour tél. 378-1991, le soir après 6.00 p.m. 378-2309. (65216)

A VENDRE: Troupeau complet de vaches laitières avec quota de lait, 31 vaches, 13 taures de 1½ an, 4 taures mettant bas cet automne, 13 génisses, 2 taureaux. S'adresser à tél. 534-2075, Bromont.
(65094)

CHEVAUX de selle à vendre (et à louer), Arabe, Morgan, Palamino, Pinto, ainsi que 5 Ponys. Pour informations, s'adresser: tél. 378-3946 le jour ou 539-0945 le soir et fins de semaine, Waterloo. (65257)

142 Maisons à vendre

MAISON neuve de 5 app. située dans quartier résidentiel, libre immédiatement, un puits artésien. Bonnes conditions de vente. Tél. 378-2510. (63992)

MAISON de brique 6 pièces, avec garage, système de chauffage, sous-sol partiellement fini, située sur grand terrain de 90 pi. x 80 pi. Cause de vente: Départ. Située à 9 Glen. Libre le 1er août. S'adresser tél. 372-3657. (64998)

BUNGALOW 5 pièces complètes, avec garage à même, en brique, électricité, 200 ampères, automatique, avec entrée en asphalte neuve du garage. Aucune offre raisonnable refusée. Cause de vente: Départ immédiat. Situé à 1,000 pi. des limites nord-est de la ville. S'adresser: tél. 372-1343 ou tél. 378-4443. (65120)

BUNGALOW 5½ pièces, brique, système de chauffage, installation laveuse-sécheuse, sous-sol fini, construction récente. Bonnes conditions de vente. S'adresser: tél.: 378-1833. (65228)

MAISON de campagne, située sur terrain de 3 acres avec ruisseau serpentant sur le terrain. Située à mi-chemin entre Farnham et Cowansville, approximativement à 4 milles du chemin d'asphalte. Bonnes conditions de vente. S'adresser à N. Beauregard Inc. Demandez M. Normand Beauregard.
(65253)

BUNGALOW neuf, 5 pièces, situé à 202 rue Robinson Nord. Pour informations, s'adresser à 166 Robinson Nord. Tél. 378-8780.
(65256)

143 Demande à acheter

ACHETERAIS
rebuts de
Fer - Fonte - Métal
Les meilleurs prix payés. S'adresser à CHARLES BELAND, Ste-Cécile de Milton. Tél. 378-1082.
(60514)

On demande à acheter un BICYCLE seconde-main
pour fillettes de 10 ans. S'adresser: tél. 378-5513 après 5.15 p.m.
(65141)

144 Argent à prêter

1ère, 2e Hypothèque
90% de la valeur
PROJETEZ-VOUS
de faire des réparations ou améliorations à votre propriété ?
Nous vous fournirons l'argent nécessaire à un taux courant, jusqu'à 12 ans pour rembourser.
- Nous prêtons à tous les endroits de $1,000.00 à $100,000.00.

Pour informations :
Immeubles Inter-City
COURTIER
Demandez GUY GALLANT
(10 ans d'expérience dans Prêt, à votre service)
Tél. 534-2202 le jour
Tél. 534-2616, ou
Tél. 378-7218 le soir
(63529)

145 Débentures

ACHAT — VENTE
ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels
CREDIT QUEBEC Inc.
Courtiers en Valeurs
200 rue St-Jacques
Montréal, P.Q.
Consultez nos représentants :
GRANBY :
Jean-Luc DUNN
Guy RABOUIN
308 York, Granby
TEL. 378-4586
378-9991
Rendement - Sécurité - Service
Nouvelle Emission :
UNIVERSITE DE MONTREAL
Rendement 8½ %
Echéance 8 ans.
(62465)

148 Gardiennes d'enfants

JEUNE FILLE avec expérience garderait enfants du lundi au vendredi. S'adresser à 378-4106.
(65239)

JEUNE FILLE de 17 ans, fiable, garderais enfants du lundi au vendredi, ferais ménage de la maison. Tél. 378-3472 du lundi au vendredi.
(65273)

JEUNE FILLE garderais enfants à domicile. S'adresser: tél. 263-2619. (65276)

WATERLOO

64a) Robes de mariées

ROBE de MARIEE à vendre, grandeur: 9 ans. Tél. 539-0259.
(65191)

148 Gardiennes d'enfants

JEUNE FILLE expérimentée avec références garderait enfants de 1½ an à 5 ans chez-moi, du lundi au vendredi. S'adresser: tél. 539-2701.
(65118)

FARNHAM

98a) A vendre - Divers

TENTE FAMILIALE française, 16 x 12, bonne pour 8 personnes, 3 chambres à coucher, environ 2 ans d'usure. En très bonne condition. Laisserais à prix d'aubaine. Tél.: 293-5136. (65143)

Attention! Pomiculteurs...
A VENDRE: une BOITE à POMMES pour camion, 20 pieds. Tél.: 293-4804. (65142)

111 Hommes demandés

On DEMANDE de 25 à 30 cueilleurs de fraises. AUSSI, venez cueillir vos fraises vous-même pour vos confitures et les payer ainsi à meilleur prix. Informations, tél. 293-6524. (65267)

139 Embarcations, moteurs

BATEAU 16 pi., de marque PIGEON avec moteur "Johnson" 40 forces électrique, presque neuf, comprenant aussi remorque. S'adresser: tél. 293-5705. Très bon prix. (65233)

COWANSVILLE

7 Commerces à vendre

Opportunité d'affaires
A VENDRE: un excellent COMMERCE de réparations de téléviseurs et radios, situé à Knowlton. Bon chiffre d'affaires: Cause de vente: maladie et manque de main-d'oeuvre. S'adresser: tél. 243-5754, Knowlton. (65238)

23 Logements à louer

LOGIS 6 APP., libre le 15 juillet. Ménage fait à neuf. Installation laveuse-sécheuse. Grand terrain. $75.00 par mois, situé Ville de Farnham, sortie 30 de l'autoroute. Vous adresser à 293-6281.
(65112)

96 A vendre ou à échanger

A VENDRE OU A ECHANGER
COWANSVILLE — Plusieurs chalets au Lac Brome et au Lac Selby. — 2 maisons de 4 logis, $21,000 chacune, conditions faciles. — Belle ferme très bien équipée. — Maisons résidentielles. — Hôtels, Motels, restaurants, commerces, terrains, etc.

CHALETS A LOUER AU LAC BROME
Bondville, plage privée, chaloupe fournie. S'adresser:
Paul E. Chagnon
Agent d'immeubles
166 Boul. Dieppe, Cowansville
Tél. 263-2872
Rep. de ST-MARTIN & ASSOCIATES REALTIES INC.
(65040)

110 Femmes demandées

On DEMANDE 2 DAMES pour travail plaisant, à temps partiel surtout en soirée, conduisant automobile de préférence. Salaire de $40. à $60. par semaine. Pour renseignements, écrire à Case Postale 611, Granby ou tél. 372-3215.
(61936)

125 Autos, camions à vendre

BIJOU
PLYMOUTH Satellite 1966, 2 portes, hardtop, intérieur de luxe, transmission automatique, millage garanti pour encore 20,000 milles. Servo-direction, servo-freins. Plus propre qu'un neuf. Appelez le jour tél. 263-3455 Cowansville ou le soir entre 6.00 et 7.00, Tél. 263-4679, Cowansville. Cause de vente: transfert. (65208)

OLDSMOBILE 98, 1962, presque neuf, n'a jamais sorti l'hiver, bien chaussé. Bas prix demandé. S'adresser à Mme A. Lussier, 203 Sud, Cowansville. Tél. 263-2616 le jour ou après 6.00 p.m. 263-3260.
(65226)

142 Maisons à vendre

BUNGALOWS NEUFS, 5½ à 6 pièces, chauffage central, planchers en chêne, chambre de bain en céramique, chassis panoramiques, situés sur la rue Vilas à Cowansville. Construits par
ORBIT CONSTRUCTION
et approuvés par la S.C.H.L., éligibles au rabais provincial de 3%. Prêts à être visités. Pour informations, s'adresser: tél. 263-3808.
(65125)

MAISONS à VENDRE, une de 5 pièces et l'autre de 7 pièces, situées au 127 et 129 rue Goyer, Cowansville. Bonnes conditions de paiements. S'adresser au 60 rue Manseau, Drummondville. Tél. 478-1844. Michel Lecomte. (65183)

MAISON de 6 APP., cave moitié finie, grand terrain, entrée en asphalte sur rue Duvernay, Cowansville. S'adresser à LOUIS DUCHESNE, Courtier. Tél. 263-4943. (65084)

ST-HYACINTHE

7 Commerces à vendre

EPICERIE - RESTAURANT avec chambre froide pour boucherie. Très bien situé dans St-Hyacinthe. S'adresser à 1095 Crevier. Tél. 774-7959. (65110)

14 Locaux à louer

DEUX LOCAUX d'environ 6,500 pi. car. chacun, pouvant servir comme petite manufacture ou entrepôt. S'adresser par téléphone à 774-8505. (65042)

98 Divers

GRANDE VENTE
PRIX EXTRAORDINAIRE
Perruques vivantes, postiches, demi - perruques. Aussi toupets d'hommes faits à la main. Prix vraiment uniques. Maison responsable, garantie 100% cheveux humains. Pour plus amples renseignements, tél. 799-4121. Sur votre appel j'irai à votre domicile si désiré. (65263)

VACANCES PAYEES !
GAGNEZ l'argent des vacances, sans négliger votre famille, en représentant AVON.
Ecrivez à : C. FYEN, C.P. 112, Montréal 154, P. Qué.
(64721)



AVIS aux AMATEURS de CAMPING
LOCATION
et VENTE de TENTES-REMORQUES
LE CAMPEUR MODERNE
(Autrefois situé face au garage Ovila Bernard)
est maintenant déménagé au coin du chemin de Milton sur la même route, chemin St-Paul.
Présentement ouvert de 9:00 a.m. à 8:00 p.m.
TEL. 378-4443
(62731)

ATTENTION !
Nous avons des ouvertures à notre usine moderne de bas de Nylon pour travail de 3e équipe : de minuit à 7.00 a.m.

Ceci est pour filles ou femmes âgées de 18 à 45 ans, grandeur minimum 5 pi. et 3 po. au **Département du Pressage.**

Transport disponible pour Granby.

Aucune expérience requise — Excellent entraînement.

DEPARTEMENT DU PERSONNEL
WATERLOO HOSIERY
Rue Carnation, Waterloo, P.Q. — Tél. 539-0676 ou 539-0122.
(65210)

ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

110b) Femmes, filles demandées

COUTURIERE à domicile, expérience dans la robe d'enfants, devra posséder machine industrielle. Tél. 772-2150. (65242)

142 Maisons à vendre

MAISON 7 pièces dont 5 chambres, cuisine, salon plus salle de bain. Aussi grande cuisine d'été, système de chauffage à air chaud, garage double, en blocs de ciment, sur coin de rue avec jardin etc. Située à 180 rue Central, St-Dominique. S'adresser à Isidore Tétreault. Tél. 549-2336 Upton ou Henri Laliberté à la PENSION BELIER, 725 St-Charles, La Providence, P.Q. (65236)

ST-CESAIRE

142 Maisons à vendre

MAISON de 2 LOGIS, 4½ pièces chacun, avec installation laveuse-sécheuse, situé à 1396 Vimy, prix très raisonnable, peu de comptant exigé. Pour informations, s'adresser à 1599 St-André. Tél. 536-2969. (64682)

MAISON 6 app., chambre de bain, installation laveuse-sécheuse, 220, plus grand terrain. Le tout fait face à la rivière. Situé R.R. 1, Chemin Farnham. Pour informations, après 5.00 hres p.m. Tél.: 293-4847. (65095)

MAISON de 7½ pièces, 1½ étage, située dans le village de Rougemont, située sur grand terrain de 132 pieds de profondeur à 67½ pieds de façade. Système de chauffage air chaud, installation laveuse-sécheuse. S'adresser à 261 Rang Grande Caroline. Tél. 536-3397. (65171)

SAINT-JEAN

4 Propriétés à vendre

PROPRIETE neuve de 6 appartements, véranda, sous-sol fini. Bien située, taxes raisonnables. Payez comme un loyer. Aussi lots de toutes grandeurs à vendre, $10 par mois. Tél. 347-6230 après 7.00 p.m. (65128)

ENCAN

POUR
FEU
ERNEST GAGE
STANBRIDGE EAST
Samedi 12 juillet 1969
à 10 hres précise

OUTILS: Un banc de scie "Beaver" avec moteur; Banc de scie "Homecraft"; Planeur de 8" avec moteur; Scie à chantourner (jig-saw); Cultivateur de jardin avec moteur au gaz de marque "Briggs & Stratton"; Scie à chantourner (jig-saw) électrique; 2 sableuses électriques; Meule d'émeri avec moteur et meules; Perforeuse manuelle avec mèches; Moteur électrique de 2 forces; Corde extension; 40 pds d'Acajou et autre bois de construction; Chevalets; Brouette; Grosse meule d'émeri; Pelles; râteaux et autres outils de jardinage; Boyau d'arrosage de 100 pds; Boyau en plastique; Mèches et forets de toutes sortes; Gros moulin à hacher la viande; Gros broyeur pour les os; Planeurs d'ouvriers; Etau; 2 commutateurs électriques; Torche à souder; Scie "Swede"; 6 scies manuelles; Scies à fer; et beaucoup d'autres outils d'ouvriers trop long à énumerer.

● Ouvriers de la construction — Tous les outils mentionnés plus haut sont en excellente condition.

MENAGE DE MAISON: Un poêle au gaz "Viking" à 4 ronds; Poêle au gaz "Grahamette" à 2 ronds; Réfrigérateur "Philco"; Laveuse "Thor"; Appareil de télévision "Sylvania"; Radio "Sparton"; Chaufferette combinée avec éventail de marque "Standard"; horloge électrique de marque "Ingraham"; Grille-pain; Fer à repasser; Petit poêle électrique à 2 ronds; 2 lampes électriques; 2 poêles au bois et à l'huile; Coffre à linge; Moulin à coudre "Singer"; 2 divans; 2 armoires; Quantité de vaisselle; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.

ANTIQUITES: Un secrétaire; Armoire "tout-usage"; Table de salle à diner avec 6 chaises; Table de cuisine avec 6 chaises; Armoire à vaisselle; Table; Armoire à linge; Buffet; 4 chaises berceuses; Grosse berceuse; Causeuse avec 3 chaises et 1 grosse berceuse; 4 étagères; Set de chambre à coucher incluant bureau, coiffeuse et lit; 2 lits avec sommiers; Coiffeuse; 2 bureaux; 3 sets de toilette incluant le bol et le vase; Lampes; Baratte à beurre; Chaises dépareillées; Cruches en grès; Morceaux d'argenterie dépareillés; Grande quantité de vaisselle dépareillée; et une foule d'autres pièces d'antiquités beaucoup trop long à énumérer.

FUSILS: Une carabine "Winchester" 410 - 22 magnum; Une carabine "Cooly" 22; Une carabine à répétition "Remington"; Un fusil de calibre 12 avec double baril; Un fusil "Stevens" de calibre 12 à répétition avec étui; Un fusil à air et 6 douzaines de trappes à rats musqués.

CONDITIONS: Comptant

Pour information, s'adresser à l'encanteur.

DENIS P. DUNN
Encanteur bilingue licencié
R.R. No 2, West-Shefford
Tél. 534-2609
(65249)

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE GRANBY

AVIS PUBLIC

EST PAR LE PRESENT DONNE, que le conseil municipal de la cité de Granby, à une séance ordinaire tenue à l'Hôtel de Ville le 7ième jour du mois de juillet 1969 a adopté le règlement No. 668 intitulé :

"Règlement concernant l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égouts sur les rues Drummond et Grove."

Ce règlement est déposé à mon bureau, Hôtel de Ville, Granby, P.Q., où toute personne intéressée peut en prendre connaissance et entrera en vigueur selon la loi.

DONNE A GRANBY, P.Q., ce 9ième jour de juillet, 1969.

DONAT BROSSEAU,
Contrôleur - Greffier,
LA CITE DE GRANBY
(65262)

82 Bois et Matériaux

SPECIAL
A NAPIERVILLE

- PREFINI ¼", 7 couleurs, très pâle, régulier $7.50 la feuille EN SPECIAL $4.50 la feuille
- Pour PLAFOND Marble Tone blanc, 4' x 4', $2.25 la feuille
- CLAPBOARD de Masonite blanc, jaune, vert, beige, régulier $450. le 1,000 pieds, EN SPECIAL pour $275.
- PRESSWOOD 4' x 8', ⅝", ¾", $4.89 la feuille 4' x 4', ½", $2.00 la feuille

S'adresser à :
MAURICE BOURGEOIS INC.
259 St-Martin, Napierville,
Tél. 245-3322 — le soir, 245-3311
(63587)

98a) A vendre - Divers

MOTEL NEUF en brique, sur le bord du Richelieu, 20 unités modernes, piscine. Prix raisonnable. Informations: s'adresser tél. 347-5285. (65089)

111 Hommes demandés

HOMME célibataire libre demandé pour travail sur ferme laitière à l'année. Expérience pour traite de vaches et sur tracteur. Logé, nourri. S'adresser: Marcel Leduc, Noyan, P.Q. Tél. 294-5388. (65194)

118 Services de bonnes

On DEMANDE FILLE ou FEMME pour entretien général de maison, doit savoir faire la cuisine. Travail permanent. Salaire à discuter. Tél. 347-1123. (65016)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CITE DE GRANBY

Des soumissions dans des enveloppes scellées qui devront porter la mention **"SOUMISSION POUR LE PROJET 11-12"**, seront reçues par le soussigné, à l'Hôtel de Ville de Granby, jusqu'à 5.00 p.m. (H.A.E.) jeudi, le 31 juillet 1969 pour le projet suivant :

"Environ 300 pieds de tuyau de béton 42 pouces de diamètre et une prise d'eau".

Les Soumissions seront ouvertes à l'hôtel de ville de Granby jeudi le 31 juillet à 5.00 p.m. à l'heure avancée de l'est.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par LALANDE, TETREAULT & ASSOCIES, Ingénieurs-Conseils, 1470 Chemin Chambly, Cité Jacques-Cartier, Qué.

Ces formules, de même que les plans et devis, pourront être obtenus au bureau des Ingénieurs - Conseils ci - haut mentionnés, moyennant un dépôt de $50.00 en argent ou en chèque visé à l'ordre de LALANDE, TETREAULT & ASSOCIES. Ce montant sera remboursé aux entrepreneurs qui auront soumissionné et qui remettront les plans et devis en bon état dans les dix (10) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La Cité de Granby et ses représentants en s'engageant à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ne seront pas responsables, également, des frais encourus par le ou les soumissionnaires.

Ce 10e jour de juillet 1969.

CITE DE GRANBY,
Monsieur Donat Brosseau,
Contrôleur-Greffier,
87, rue Principale,
Granby, Qué.
(65195)

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE GRANBY

APPEL D'OFFRES

FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE MECANIQUE USAGEE

Des soumissions seront reçues par la Cité de Granby, jusqu'à 4.30 hre p.m. mercredi le 30 juillet 1969, pour la fourniture d'une niveleuse mécanique usagée.

Les formules de soumissions pouront être obtenues à compter du 14 juillet 1969, au bureau des Services Techniques, chambre 29, Hôtel de Ville, Granby, Qué.

La Cité de Granby se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

Les soumissions seront ouvertes le 30 juillet 1969 à 4.30 hres p.m. à l'Hôtel de Ville.

DONAT BROSSEAU
Contrôleur-Greffier
LA CITE DE GRANBY
(65193)

—Portes et fenêtres d'aluminium

- AUVENTS Roll-up fixes et roulants, résidentiels et commerciaux
- DECLIN (clapboard) — Pierre fibre de verre
- RAILINGS (garde-fous) aluminium
- PATIO — Abri-voitures, Marquises en fibre de verre.

Distribués par
ROLL-UP ALUMINUM
Co. Ltd., Sherbooke
Yvon Grondin, Rep.
Tél. 378-8733
(Maquettes et évaluation sur demande)
(64637)

Cartes d'affaires

SERVICE DE SECRETARIAT

Vous avez de la correspondance, des listes, des travaux d'écriture, des rapports à faire composer ou à faire écrire, nous sommes équipés pour vous servir.
— Discrétion complète.

Appelez-nous
TEL. 372-7850
(64967)

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.
— A GRANBY —
561 Principale
LUNDI et VENDREDI
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
1:30 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
MERCREDI
2:00 p.m. à 5:30 p.m.
Tél. 378-9023
— A ST-CESAIRE —
1337 Notre-Dame
MARDI et JEUDI
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
2:00 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
MERCREDI SOIR
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Tél. 536-3222

NETTOYAGE
de Tapis, Divans
Lavage de plafonds, murs, intérieurs d'autos, etc.
"Simoniz"



SIMONIZ-AUTO : $6.95
SILICONE : $9.95
$15.00
JEAN-GUY GEVRY
555 Cowie
Tél.: 378-6973
(65163)

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(59810)



Pour vous :
une eau saine, fraîche, de meilleur goût.
PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON — TEL.: 243-6454

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377

ELIMINATION DEFINITIVE DE VOS POILS SUPERFLUS



PAR ELECTROLYSE
et ONDES COURTES
Clinique LE GYNECEE
240 Montcalm, Granby
Eliette Beaudoin - De Muri
— Electrologiste diplômée 9 ans d'expérience à votre service.
— Satisfaction garantie.
Pour appointement :
TEL. 372-4334
(65268)



Comptez sur nos longues années de service et de satisfaction apportée.
- **NOUS NETTOIERONS** vos meubles et tapis sur les lieux mêmes.
- **TAPIS - DRAPERIES** Vente et pose. Les tous derniers modèles. Bénéficiez des services de décoratrice intérieure diplômée.

Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907
(64002)

PROTECTION contre
VOLEUR et FEU
par réputé système d'alarme électronique
- Industriel
- Commercial
- Résidentiel

ESTIME GRATUIT
Satisfaction garantie
DRUMMOND ALARM
ENR.
Tél. (819) 858-2879
SOUTH DURHAM,
Co. Drummond
(64560)

- **EXCAVATION**
Service de location
- **BELIER MECANIQUE**
Vente de
- **TERRE A PARTERRE**
- **SABLE ET GRAVIER**

Satisfaction assurée
JEAN-PAUL AUCLAIR
St-Cécile de Milton
Tél. 378-1212
(62689)

ARGENT A PRETER
- Résidentiel
- Commercial
- Industriel

Premieres hypothèques
Deuxièmes hypothèques
Me J.-P. MATTON
notaire,
Tél. 378-4112
(63913)

Cuisinière, Réfrigérateur, Laveuse de vaisselle, Laveuse, Sécheuse, Congélateur, etc.
SERVICE - REPARATION
- PRIX MODIQUE
- OUVRAGE GARANTI

Service Granbien
515 Principale, Granby
Tél.: 378-1818
(64549)

CARRIÈRES-PROFESSIONS EMPLOIS

AGENT DEMANDE

DANS LA REGION

On demande un représentant d'assurance pour travail au sein d'un organisme réputé:

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Nous offrons à l'homme qualifié: âgé de 25 ans à 50 ans: Support financier - Programme d'entraînement - Bénéfices marginaux.

S'adresser à M. FERNAND LANIEL
Représentant de
l'Office Suprême des Chevaliers de Colomb
203 Bissonnette, Valleyfield, P.Q.
(65090)

REPRESENTANT VENDEUR

Importante compagnie de produits et équipements d'entretien recherche vendeur bilingue possédant automobile.

Expérience de la vente essentielle.

Envoyez curriculum vitae
10601 Avenue Georges Pichet,
Montréal 460.
(65154)

MANUFACTURE DE GRANBY
demande une secrétaire

parfaite bilingue capable de prendre Steno et Dactylo.

S'adresser par écrit à
Case 2372, La Voix de l'Est, Granby.
(65184)

IMPORTANT MANUFACTURIER DE BAS-CULOTTES
demande
REPRESENTANT
ainsi que
AGENT - VENDEUR

Possibilité de revenus allant de $20,000. à $25,000.

S'adresser par écrit à
Case 2373, La Voix de l'Est, Granby.
(65202)

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE MISSISQUOI

1 Professeur féminin d'éducation physique (Sec. I, II, III et IV)
3 Professeurs de français, (Hommes) (Sec. I et II)
1 Professeur de français, (Femme) (Sec. I, II et III)
1 Professeur pour l'Enfance Inadaptée
1 Professeur de dessin industriel (Bilingue)
1 Professeur de Physique (10e) et Techniques commerciales (9e)
1 Professeur de Mathématiques (Sec. I)

LIONEL GAUVIN,
741, rue Principale,
Cowansville, P.Q.
Tél.: (514) 263-2322
(65264)

DISTRIBUTEURS DEMANDES

Maintenant vous pouvez commencer votre propre travail avec seulement un peu de temps et d'argent. Vous aurez immédiatement de l'aide et de la surveillance, un Kar-Bar démonstrateur et un autre pour vendre, de la nourriture et tout le nécessaire pour devenir un concessionnaire de Kar Bar.

Pour plus d'informations, pour passer votre temps libre, veuillez voir :

M. ANDRE PINARD, 551 rue Bourget, Granby, P.Q.
TEL.: 378-2346
(65225)

Coiffeur — Coiffeuse

(Carte A ou B)

Pour travail dans Salon réputé de Granby.

TRES BON SALAIRE

S'adresser: tél. 372-3133
(65232)

OCCASION EXCEPTIONNELLE
Poste situé à
WATERLOO



Le commerce de station de service a bien changé ces dernières années. L'expérience est moins nécessaire que l'enthousiasme. Si vous êtes bon vendeur et bon administrateur nous vous indiquerons le chemin du succès. Nombre de détaillants Texaco sont très fiers de leur commerce.

Quand vous êtes un locataire-détaillant Texaco, vous possédez votre propre entreprise. Vous bénéficiez de votre indépendance et des profits réalisés par vos propres efforts et décisions.

Texaco vous aidera...
— Aide financière
— Entraînement complet avec salaire
— Assistance continuelle pour une administration plus profitable.
— Promotion et support publicitaire

RENSEIGNEZ-VOUS
Appelez 819-569-9168, Sherbrooke entre 9h. a.m. et 5h. p.m.
OU REMPLISSEZ LE COUPON CI-BAS !
Demandes traitées confidentiellement.

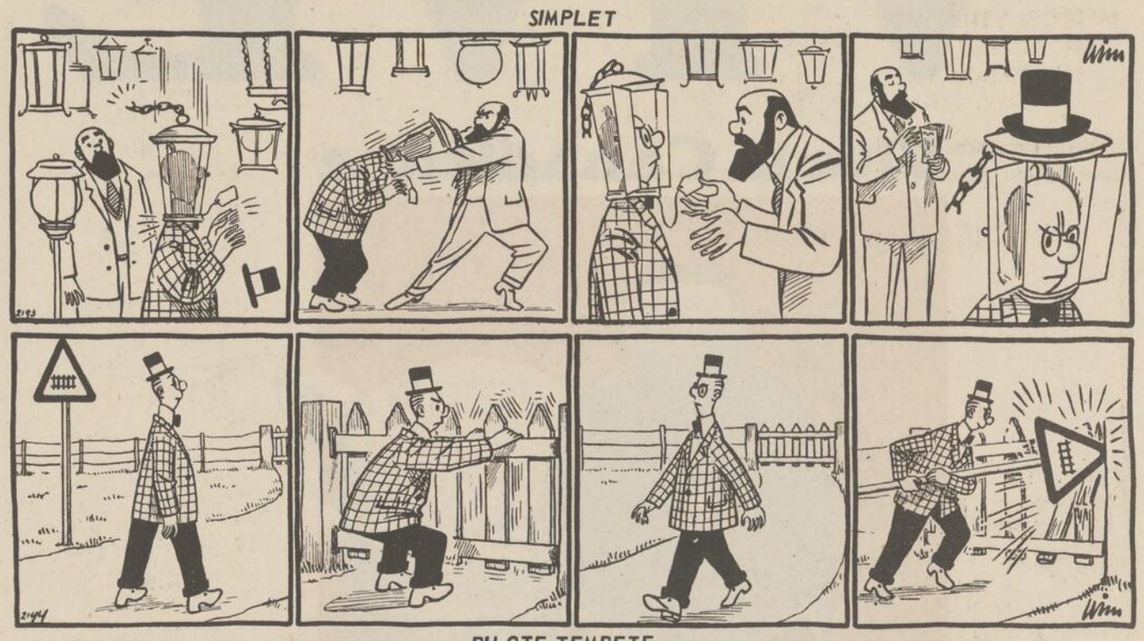
Texaco Canada Limitée,
C. P. 1206,
Sherbrooke, Qué.

S.V.P. donnez-moi détails pour devenir locataire-détaillant Texaco.

Nom .....
Rue .....
Ville ..... Prov. ..... Tél. .....

C-25124

SIMPLET



PILOTE TEMPETE



Les prix du marché

MONTREAL (PC)—Les transactions étaient actives et la demande, bonne, sur les marchés à bestiaux de Montréal, cette semaine. Les arrivages, constitués en grande partie de vaches laitières, étaient plus élevés que ceux de la semaine dernière. Les prix étaient stables ou légèrement plus élevés.

Les arrivages (dans l'ouest et dans l'est) ont été de 1,204 bêtes à cornes, 1,438 veaux, 165 porcs et 186 ovins.

Les bouvillons de choix se vendaient de $34.60 à $36.10, ceux de bonne qualité, de $33 à $34.35, ceux de qualité moyenne, de $31 à $32.75, ceux de qualité commune, de $24 à $30.50.

Les vaches de bonne qualité se vendaient de $24 à $26, celles de qualité moyenne, de $22 à $24.25, celles de qualité commune, de $19.50 à $22.25, tandis que les animaux destinés à la mise en conserve et à la charcuterie se vendaient de $14.50 à $19.75.

Les taures de choix se vendaient de $28.25 à $29.50, celles de bonne qualité, de $27 à $28, celles de qualité moyenne, $25.25, celles de qualité commune, de $23.75 à $24.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de $25 à $28.50, ceux de qualité commune et moyenne, de $19.50 à $25.50.

Les veaux de lait de bonne qualité se vendaient de $40 à $44.50, ceux de qualité moyenne, de $35 à $39.75, ceux de qualité commune, de $20.50 à $34.50.

Les porcs se vendaient de $34.50 à $35.25.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient de $35 à $40.50, les cent livres, les agneaux légers, $33, les agneaux communs, de $17.50 à $21.50.

Les moutons de bonne qualité se vendaient de $12.50 à $16.50 les cent livres, ceux de qualité commune, $12.50.

PLACEMENT RECOMMANDE

OBLIGATION 8½%

CITE DE GRANBY

Echéance le 1er août 1979

(Prospectus et Prix sur demande)

Pour plus de renseignements sur ces obligations ou pour toute informations concernant les Obligations, Actions et Fonds Mutuels, veuillez contacter :

M. Léopold Durivage

à 293-4266 (Farnham)

M. Romain Rodrigue

à 378-4266 (Granby)

RENÉ T. LECLERC
INCORPORÉE

Valeurs de Placements

507, PLACE D'ARMES — MONTREAL

(65230)

Films sur la nature vendus aux Américains

Par GORDON WAINMAN

TORONTO (PC) — Dan Gibson, producteur canadien de films sur la nature, va vendre aux Américains sa série de théâtre télévisée "Audubon Wildlife", avec ce Message: "L'homme doit connaître davantage son milieu naturel, sinon il est menacé."

La compagnie KEG Productions Ltd., dont le siège social est à Toronto, vient de créer une compagnie subsidiaire distributrice à Buffalo, N.Y., dont les revenus devraient atteindre, au cours des cinq prochaines années la somme de $6,000,000. Le nom de cette compagnie a été tiré des initiales de M. Gibson et de ses deux associées, Ralph Ellis et Jerry Kedey.

Le théâtre Audubon Wildlife a attiré au cours de la première année 650,000 spectateurs canadiens, et il a depuis été vendu en Angleterre, en Allemagne, en Suisse, au Japon et à Singapour.

Une autre compagnie, la Dan Gibson Productions Ltd., fournit des films sur la nature, destinés à la télévision éducationnelle.

Le grand prix

Les trois associés ont décidé de former cette compagnie en réponse à la demande accrue de films sur la nature, après que Gibson eût remporté le premier prix lors du festival international du film de San Francisco, en 1965, avec la production "White Throat".

La technique révolutionnaire de ce films avait consisté à éliminer toute musique de fonds et tout commentaire parlé, et n'utilisait que les sons naturels captés dans la forêt du Parc Algonquin.

Autrefois un fervent chasseur de canards, M. Gibson a décidé, en 1960, de se consacrer exclusivement au tournage de films.

Il est intéressé à la pollution, à la coupe du boisn aux déchets miniers et industriels, et il essaye de créer une méthode attrayante de définir sur l'écran les dangers que comportent ces divers éléments.

Mais en tant que directeur de l'Algonquin Wildlands League, une organisation qui désire obtenir que l'on fixe une limite à la coupe du bois dans le Parc Algonquin, M. Gibson n'y va pas par quatre chemins.

"L'argument que l'on apporte toujours, en faveur de la coupe du bois, est celui-ci: 'A quoi sert un arbre mort?', suivi de l'autre: 'Mieux vaut le couper avant qu'il ne meure'.

"Je vais vous dire à quoi set un arbre mort: il assure un abri à un hibou, lequel chasse les souris qui mangent le grain. Enlevez l'arbre et le hibou disparaît, et tout le rythme naturel est brisé."

Les techniques

M. Gibson, qui s'occupe de filmer la nature depuis son adolescence, alors qu'il faisait du camping dans le parc Algonquin, prend presque tout son matériel dans cet endroit, qui est pour lui une seconde patrie, et où il a d'ailleurs un chalet.

Son oreille exercée distingue instantanément les cris des animaux de ceux des oiseaux. Il se sert de techniques spéciales, pour la chasse. Pour attirer la plupart des espèces d'oiseaux, il utilise un magnétophone reproduisant le cri de l'oiseau qu'il veut filmer. Le magnétophone sur l'épaule, un microphone spécialement conçu et une caméra 650 millimètres munie d'une super-lentille, il pénètre dans la forêt, presque toujours seul.

"En fait, j'envahis le territoire d'un oiseau en émettant le cri de sa propre espèce. Je fais d'une pierre deux coups. Lorsque l'oiseau entend l'envahisseur, il s'approche à une distance suffisante de la caméra, pour défendre son territoire, et lance son cri, qu'il ne me reste plus qu'à enregistrer."

ENCAN

ENCAN MONSTRE

de $10,000. à $15,000.

D'ANTIQUITES

Dimanche le 13 juillet 69

à midi précis

CHEZ

AIME NADEAU

Village ST-JUDE,
Comté St-Hyacinthe

Vu la grande quantité de marchandises, l'encan se poursuivra le dimanche, 27 juillet 1969.

Vaisselle, cristal, meubles, horloges, argenterie.

Cause: maladie

Fusils, rouets, armoire en pin, cruches de grés, lampe à l'huile, etc.

Pour informations, s'adresser à

JEAN-GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
Roxton Falls - Tél.: 548-5733
Comté de Shefford

(65213)

ENCAN

CHEZ

ROLLAND LUSSIER

bas du 3ème rang
STE-CECILE DE MILTON
Comté de Shefford

Mardi soir 15 juillet 69

à 7½ heures précises

SERA VENDU: 37 têtes d'animaux AYRSHYRES, toutes claires de test Fédéral comprenant: 26 vaches à lait, toutes fraiches, vêlées dont quelques-unes avec leurs veaux; 1 boeuf de 2 ans; 1 boeuf de 1 an; 9 génisses d'élevage.

— Ce troupeau est amélioré et d'extra choix.

1 trayeuse Universelle, 3 chaudières avec compresseur; 1 frigidaire Fédérée, 8 bidons, avec porte de côté; 20 bidons à lait.

CAUSE: Autre emploi.

CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.

Pour informations, s'adresser à

JEAN - GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
Roxton Falls — Tél. 548-5733

● Remarquez que l'encan se fera le soir afin que tous les cultivateurs puissent bénéficier de la vente de ces beaux animaux.

(65260)

L'épilepsie infantile et sa thérapeutique à l'étude

PARIS - Organisé par l'Association mondiale de psychiatrie (section enfants et adolescents) et le Groupement français de neuro-psycho-pathologie de Nice, un colloque vient de réunir sous la présidence des professeurs Kamp (Pays-BAs) et Lopez Ibor (Espagne), cent cinquante médecins représentant douze pays.

Les congressistes ont fait le point des recherches et des résultats en ce qui concerne la thérapeutique des troubles du comportement des enfants épileptiques. Ils ont étudié les différents troubles observés chez les enfants épileptiques en dehors des crises, les crises à expression psychique, l'état actuel de la chimiothérapie des troubles du comportement, les problemes psychologiques des enfants vivant en institution et ceux des enfants vivant dans leur famille, les effets psychiques des différentes médications.

De l'ensemble des communications parvenues sur ces divers thèmes une idée commune se dégage: la préoccupation de la recherche et maintien de l'équilibre entre la thérapeutique classique à base de médicaments et la psychothérapie.

Diverses projections destinées au grand public ont été proposées à l'auditoire et à travers lesquelles les réalisateurs se sont efforcés de ramener l'épilepsie de l'enfant à ses dimensions réelles. On a remarqué tout particulièrement le film Propos de l'enfant épileptique du docteur Jean Miribel, de Valence, spécialiste en neuropsychiatrie et secrétaire général de la Ligue française contre l'épilepsie. Ce film aborde le mal sous ses aspects médicaux et sociaux et met en évidence la nécessité d'une coopération entre médecins, éducateurs, psychologues, instituteurs, etc... seul moyen de maintenir ou de réintégrer l'enfant épileptique dans la société.

Un professeur est exonéré de l'accusation de racisme

MONTREAL (PC) — Un professeur de biologie a été exonéré d'une accusation de racisme qui a précipité une manifestation de vandalisme qui a coûté $2000,000, par des étudiants mécontents, à l'université Sir George Williams en février dernier.

Dans un rapport de 128 pages publié jeudi, un comité formé de cinq professeurs d'universités a démontré que le professeur Perry Anderson "n'avait pas fait de discrimination contre les étudiants" et a recommandé que l'université "exprime sa confiance dans son impartialité".

Ce comité, qui constituait lui-même un sujet de controverse, a conclu que rien n'avait été apporté pouvant prouver de façon substantielle que le professeur avait fait preuve de racisme.

Cette plainte avait été portée au printemps de 1968, par six étudiants des Antilles britanniques qui avaient été les élèves du professeur Anderson au cours de l'année scolaire 1967-68. Dans une plainte signée le 10 janvier, ils l'accusaient de racisme et d'incompétence.

Sans donner plus de détails, les étudiants déclaraient que le professeur Anderson faisait preuve de discrimination contre les Noirs en leur donnant injustement des notes inférieures et en refusant de les appeler par leurs prénoms, comme il le faisait pour les étudiants blancs.

Vandalisme

Le comité d'enquête nommé pour étudier les accusations avait été critiqué par les étudiants, qui désapprouvaient sa composition.

Prétendant qu'on n'accordait pas assez d'attention à cette affaire, les étudiants et leurs supporteurs décidèrent d'occuper le neuvième étage de l'université, où se trouvait le centre d'informatique, le 29 janvier. Cette occupation cessa brusquement, le 11 février, lorsque les autorités de l'université appelèrent la police.

Après des scènes de vandalisme qui ont duré 10 heures, ce jour-là, la police anti-émeute réussit à faire évacuer l'université, laissant derrière eux un centre d'informatique ravagé par le feu, la fumée et l'eau.

SUITE DE

SOYEZ DES

rement adaptée à la cuisson de quantité.

Enrober le poulet de farine assaisonnée et dorer dans le gras chaud environ 15 minutes. Placer les morceaux en un seul rang dans un plat peu profond. Pour chaque livre de poulet, mêler 1 c. à table de beurre fondu, 1 c. à table de bouillon ou de lait et en arroser le poulet. Cuire à 350 F. en tournant 1 fois ou 2, jusqu'à ce que le poulet soit tendre, 35 à 45 minutes.

SUITE DE

Le Christ-Roy continue

sur le Métro Laliberté. Richard Lafrance fut crédité de la victoire tandis que J.C. Archambault subissait la défaite. Réal Viens et Guy Godin ont cogné pour les meilleurs dans le camp du Christ-Roi. Claude Marsan faisait également très bien avec une moyenne offensive de 3 en 4.

Georges Camiré et Florent Robert ont cogné pour une moyenne de 2 en 3 dans le camp du Métro Laliberté.

La dernière rencontre a vu les porte-couleurs du Pharmacie Chartier l'emporter 12 à 7 sur le Restaurant Lussier.

Jean-Guy Beaudry remportait la victoire au monticule tandis que Louis Chagnon et Jean - Claude Houle cognaient chacun un circuit. Bernard Lapointe, Fernand Brodeur et Denis Perras complétaient avec trois hits chacun.

Réal Tremblay subissait la défaite. Les joueurs Lavigne, Tremblay , Pelletier et Péloquin cognaient deux hits chacun.

VIVE
VIVE

Vive la Canadienne



Une petite Canadienne, ça c'est bon!

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

VENDREDI

17.30 Tour de terre *
18.00 Tour à tour
18.15 Téléjournal
18.25 Nouvelles du sport
18.30 24 heures
18.45 Aujourd'hui
19.30 Les animaux chez eux *
20.00 Agence Interim *
20.30 Coup de soleil *
21.00 Des agents très spéciaux *
22.00 La bohême *
22.30 Les Soviétiques
23.00 Téléjournal
23.20 Nouvelles du sport
23.30 Cinéma
Tables séparées
1.00 Téléjournal
1.05 Ciné-nuit
Interrogatoires: Croisières.

SAMEDI

10.25 Aujourd'hui à CBFT
10.30 Les marionnettes (c)
11.00 Ciné-Jeunesse (c)
12.30 Rencontre avec . . .
13.00 Les quatre saisons (c)
13.15 Documents
14.15 Baseball (c)
16.45 Echos du sport
17.00 Histoires sans paroles
17.30 Les as des quilles (c)
18.00 Le Chevalier Tempête (c)
18.30 Téléjournal
18.35 Le cinéma amateur dans le monde
19.00 Belle et Sébastien
19.30 Les chevaliers du Ciel ou les aventures de Michel Tanguy (c)
20.00 Billet de faveur (c)
21.30 Souvenirs à gogo
22.00 Sacha Show
23.00 Téléjournal
23.15 Nouvelles du sport
23.30 Cinéma
Rébecca
1.00 CBFT - Ciné-Nuit
"Madame et son flirt"

CBMT CANAL 6

VENDREDI

4.00 The Galloping Gourmet*
4.30 Moment of Truth
5.00 Archie*
5.30 Chansons*
6.00 This Living World*
6.31 Hourglass
7.30 The Rat Patrol*
8.00 Mission: Impossible*
9.00 Friday Night Movies: "Boy Did I Get the Wrong Number"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Report & Sports Final
11.40 Ciné-Six
"Swing Your Lady"
1.00 Final Report & Weather

SAMEDI

10.00 Test Pattern and Music
10.25 Today on CBMT
10.30 Marine Boy (c)
11.00 Daktari (c)
12.00 Cuisine
12.30 U.S. /Canada Bowling (c)
1.00 Montreal Pop Concerts
2.00 CBC Sports Presents (c)
4.30 The 10th Inning
5.00 Super-Six (c)
5.30 Skippy, the Bush Kangaroo (c)
6.00 Laurel & Hardy
6.30 Sounds '69 (c)
6.45 CBC TV News
7.00 Audubon Wildlif Theatre (c)
7.30 The Good Guys (c)
8.00 The Beverly Hillbillies (c)
8.30 Great Movies: "Fanny" (c)
11.00 CBC National News
11.15 Night Report and Weekend in Sports (c)
11.27 Ciné-Six: (c)
"The Tall Men"
1.00 Final Report and Weather (c)

CHLT CANAL 7

VENDREDI

4.30 La Ribouldingue*
5.00 Destination danger
6.00 Troisième édition
6.15 C'est mon opinion
6.20 Edition sportive
6.30 Ciné-vedettes
8.30 Coup de soleil *
9.00 Route 66
10.00 La bohême *
10.30 Les soviétiques
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"10, rue Frédéric"

SAMEDI

10.30 Supercar
11.00 Ciné-jeunesse
12.30 Rencontre avec...
1.00 Les quatre saisons
1.15 Document*
2.15 Baseball
4.45 Echos du sport
5.00 Histoire sans parole
5.30 Destination danger
6.00 Troisième édition
6.15 Edition sportive
6.30 Papa a raison
7.00 Le relais *
7.30 Audition '70*
8.00 Billet de faveur *
9.30 Souvenirs à gogo
10.00 Sacha Show
11.00 Téléjournal
11.15 Dernière édition
11.30 Cinéma
"L'Egyptien"

CFTM CANAL 10

VENDREDI

4.30 La cabane à Midas (c)
5.00 Le 5 à 6 (c)
6.00 Télé-Métro (c)
7.00 Le 10 vous informe (c)
7.30 En première (c)
9.00 Secret bien gardé (c)
9.30 Détective
10.00 Québec sait chanter (c)
10.30 Le 10 vous informe (c)
11.00 Cinéma
"Isabelle a peur des hommes"
1230 Dernière émission
12.35 Fermeture

SAMEDI

8.45 Mire-musique
9.00 Dessins animés
10.00 Super héros
10.30 Dessins animés
10.50 Mes amis les animaux
11.00 Jeunesse en forme *
12.00 Bon weekend *
1.00 Ciné-samedi
"Flammes sur l'Asie"
3.00 Sur le matelas
4.00 Franc parler *
5.00 La rampe sportive *
5.30 C'est arrivé cette semaine *
6.00 Terre des jeunes *
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui *
8.00 Les grands spectacles "Le bal des adieux " *
10.30 Le 10 vous informe *
11.00 Le saint
12.00 Pour adultes seulement *
"Et Dieu créa la femme"
1.30 Dernière édition
1,35 Fermeture

CFCF CANAL 12

VENDREDI

4.00 Family theatre
"Abandoned"
5.30 The Pierre Berton Show *
6.00 Pulse *
7.00 Country music hall *
7.30 Here's Lucy *
8.00 The Friday night movie *
"Bedtime Story"
10.00 The F.B.I. *
11.00 The national news *
11.18 Pulse *
11.45 Pajama
"Joe Dakota"

SAMEDI

10.00 Sound of 12
10,15 News & Sign-on
10.30 Special (British open golf tournament) *
12.00 Captain Scarlet *
12.30 Spiderman *
1.00 Batman *
2.00 Long John Silver *
2.30 Saturday at the movies
"Monsieur Beaucaire"
4.00 Sports hot seat *
4.30 Wide world of sports *
6.00 Like Young *
7.00 The Jackie Gleason show *
8.00 Academy performance *
10.00 The Outsider *
11.00 The National News *
11.15 Pulse *
11.45 Pajama Playhouse
'Mine Own Executioner'
followed by Newsroom 12